Quatre-vingt-neuvième année. — N° 27. Le Numéro: 35 francs. Vendredi 1er Février 1957.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Documents administratifs	DÉBATS			Conseil économique		Documents		
					Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union française	Avis et Rapports	Bulletin	Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union fr.
C. C. P. : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et Outre-mer. .	3.450	1.800	950	300	800	600	400	250	550	1.000	500	250
Etranger.	6.600	3.400	1.750	500	2.100	1.600	800	450	850	1.700	800	400

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprennent le compte rendu *in extenso* des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Éditions du CONSEIL ÉCONOMIQUE { Avis et rapports ; Bulletin analytique des séances.

Les Éditions des DOCUMENTS de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition des DOCUMENTS ADMINISTRATIFS comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 31, Quai Voltaire, Paris (7e). — Tél. : LIT 27-91

SOMMAIRE

LOIS

Loi n° 57-91 du 31 janvier 1957 autorisant le Président de la République à ratifier l'accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel, adopté à Florence, en juillet 1950, par la conférence générale de l'U. N. E. S. C. O. (p. 1250).

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Décret n° 57-92 du 30 janvier 1957 portant blocage de crédits pour 1957 (p. 1250).

Arrêté relatif à la taxe spéciale temporaire de compensation (rectificatif) (p. 1308).

Agriculture.

Arrêté du 29 janvier 1957 relatif aux conditions d'application de la majoration du taux de la détaxe sur l'essence destinée aux travaux agricoles (p. 1308).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocation de commission. — Réunions de commissions (p. 1308).

Conseil de la République. — Réunions de commissions des 30 et 31 janvier 1957. — Convocations de commission et de bureau (p. 1310).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Nomination de membre de commission (p. 1311).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Ministère des affaires économiques et financières.

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance des Pays-Bas (p. 1311).

AGRICULTURE

Avis aux exportateurs de produits d'exploitation forestière et de scierie à destination de la Belgique et du Luxembourg (p. 1311).

Situation de la Banque de France (p. 1312).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 11 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 31 janvier 1957. — Questions écrites (p. 137).

N° 5 C. R.

Conseil de la République. — Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 31 janvier 1957. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 127).

DEBATS DE L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

(PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT)

N° 7

Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 31 janvier 1957 (p. 111).

CONSEIL ECONOMIQUE

(PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT)

N° 3

Avis et rapports. — Séance du 22 janvier 1957. — Les objectifs et les principes d'une politique des économies régionales (p. 53).

LOIS

LOI n° 57-91 du 31 janvier 1957 autorisant le Président de la République à ratifier l'accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel, adopté à Florence, en juillet 1950, par la conférence générale de l'U. N. E. S. C. O. (1).

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Article unique. — Le Président de la République est autorisé à ratifier l'accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel, adopté à Florence, en juillet 1950, par la conférence générale de l'U. N. E. S. C. O. et dont le texte (2) est annexé à la présente loi.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 31 janvier 1957.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
GUY MOLLET.

Le ministre des affaires sociales,
ministre des affaires étrangères par intérim,
ALBERT GAZIER.

Loi n° 57-91. TRAVAUX PRÉPARATOIRES (1)

Assemblée nationale :

Projet de loi n° 2140) ;

Rapport de M. Viallet au nom de la commission de l'éducation nationale (n° 3074) .

Adoption, sans débat, le 16 novembre 1956.

Conseil de la République :

Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale (n° 108, S. O. 1956-1957) ;

Rapport de M. Bertrand au nom de la commission de l'éducation nationale (n° 210, S. O 1956-1957) ;

Discussion et adoption le 24 janvier 1957.

Assemblée nationale :

Acte pris de l'adoption conforme le 24 janvier 1957.

(2) Il sera publié ultérieurement au *Journal officiel.*

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Décret n° 57-92 du 30 janvier 1957 portant blocage de crédits pour 1957.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des affaires économiques et financières et du secrétaire d'Etat au budget,

Vu la loi de finances pour 1957 (n° 56-1327 du 29 décembre 1956), et notamment son article 15,

Décrète:

Art. 1er. — Sur les crédits ouverts aux ministres, au titre du budget général, pour les dépenses ordinaires des services civils en 1957, une somme de 108.718.002.000 F demeure bloquée, conformément à la répartition par chapitre figurant à l'état A annexé au présent décret.

Art. 2. — Sur les autorisations de programme et les crédits de payement ouverts aux ministres, au titre des dépenses en capital des services civils pour 1957, une somme de 89.175 millions 420.000 F applicable aux autorisations de programme et une somme de 29.415.680.000 F applicable aux crédits de payement demeurent bloquées, conformément à la répartition par chapitre figurant à l'état B annexé au présent décret.

Art. 3. — Sur les autorisations de programme et les crédits de payement ouverts au ministre des affaires économiques et financières pour 1957 au titre des dépenses mises à la charge de la caisse autonome de la reconstruction, une somme de 12.468 millions de francs, applicable aux autorisations de programme, et une somme de 4.047.900.000 F, applicable aux crédits de payement, demeurent bloquées, conformément à la répartition figurant à l'état C annexé au présent décret.

Art. 4. — Sur les crédits ouverts aux ministres, au titre des dépenses ordinaires applicables aux budgets annexes (services civils) pour 1957, une somme de 15.242.306.000 F demeure bloquée, conformément à la répartition par chapitre figurant à l'état D annexé au présent décret.

Art. 5. — Sur les autorisations de programme et les crédits de payement ouverts aux ministres, au titre des dépenses en capital applicables aux budgets annexes (services civils) pour 1957, une somme de 8.225.560.000 F, applicable aux autorisations de programme et une somme de 2.487 millions de francs, applicable aux crédits de payement demeurent bloquées, conformément à la répartition par chapitre figurant à l'état E annexé au présent décret.

Art. 6. — Sur les crédits ouverts aux ministres, au titre des dépenses ordinaires des services militaires pour 1957, une somme de 40.104.868.000 F demeure bloquée, conformément à la répartition par chapitre figurant à l'état F annexé au présent décret.

Art. 7. — Sur les autorisations de programme et les crédits de payement ouverts aux ministres, au titre des dépenses en capital des services militaires pour 1957, une somme de 80.861.300.000 F, applicable aux autorisations de programme et une somme de 16.653.719.000 F, applicable aux crédits de payement demeurent bloquées, conformément à la répartition par chapitre figurant à l'état G annexé au présent décret.

Art. 8. — Sur les crédits ouverts aux ministres, au titre des dépenses ordinaires applicables aux budgets annexes (services militaires) pour 1957, une somme de 6.064.755.000 F demeure bloquée, conformément à la répartition par chapitre figurant à l'état H annexé au présent décret.

Art. 9. — Sur les autorisations de programme et les crédits de payement ouverts aux ministres au titre des dépenses en capital applicables aux budgets annexes (services militaires) pour 1957, une somme de 2.282.670.000 F, applicable aux autorisations de programme, et une somme de 1.313.670.000 F, applicable aux crédits de payement, demeurent bloquées, conformément à la répartition par chapitre figurant l'état I annexé au présent décret.

Art. 10. — Sur les versements que le ministre des affaires économiques et financières est autorisé à effectuer en 1957 par le débit du compte spécial d'investissement « Versement du Trésor au fonds de développement économique et social » demeure bloquée une somme de 30 milliards de francs applicable, pour 10 milliards de francs, aux versements destinés à permettre l'octroi de prêts au titre de la législation sur les habitations à loyer modéré et, pour 20 milliards de francs, aux versements destinés à permettre l'octroi de prêts pour la réalisation du plan de modernisation et d'équipement ainsi que des programmes de productivité, de conversion et de décentralisation.

Art. 11. — Pour l'année 1957, demeure bloquée une somme de 800 millions de francs, applicable aux dépenses susceptibles d'être mises à la charge de chacune des années ultérieures, du fait de l'attribution des primes à la construction prévues par l'article 257 du code de l'urbanisme et de l'habitation.

Art. 12. — Le ministre des affaires économiques et financières et le secrétaire d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 janvier 1957.

GUY MOLLET.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des affaires économiques et financières,
PAUL RAMADIER.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN FILIPPI.

ETAT A

Tableau portant répartition, par chapitre, des crédits bloqués pour 1957 (dépenses ordinaires civiles).
(En milliers de francs.)

NUMEROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	Affaires étrangères.			
	I. — SERVICES DES AFFAIRES ETRANGERES			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-01	Administration centrale. — Rémunérations principales	»	16.023	16.023
31-02	Administration centrale. — Indemnités et allocations diverses	»	911	911
31-11	Services à l'étranger. — Rémunérations principales et indemnités	»	98.622	98.622
31-12	Services à l'étranger. — Frais de représentation et divers	»	»	»
31-13	Services à l'étranger. — Rétribution de concours auxiliaires	»	»	»
31-91	Indemnités résidentielles	»	6.892	6.892
	Totaux pour la 1re partie	»	122.478	122.478
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.			
33-91	Prestations et versements obligatoires	»	12.487	12.487
33-92	Prestations et versements facultatifs	1.354	456	1.810
	Totaux pour la 3e partie	1.354	12.943	14.297
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Administration centrale. — Remboursement de frais	1.755	»	1.755
34-02	Administration centrale. — Matériel	11.500	»	11.500
34-03	Administration centrale. — Frais de réception de personnalités étrangères et présents diplomatiques	2.000	»	2.000
34-11	Services à l'étranger. — Remboursement de frais	30.000	»	30.000
34-12	Services à l'étranger. — Matériel	102.500	»	102.500
34-91	Loyers et indemnités de réquisition	33.800	»	33.800
34-92	Achat et entretien du matériel automobile	991	»	991
34-93	Remboursements à diverses administrations	26.000	»	26.000
34-94	Frais de correspondance, de courriers et de valises	29.000	»	29.000
34-95	Missions. — Conférences internationales	40.000	»	40.000
	Totaux pour la 4e partie	277.546	»	277.546
	6e partie. — Subventions de fonctionnement.			
36-91	Subvention à l'office français de protection des réfugiés et apatrides.	3.800	»	3.800
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	1re partie. — Interventions politiques et administratives.			
41-91	Interventions politiques	1.000	18.000	19.000
	2e partie. — Action internationale.			
42-01	Frais de résidence d'ambassades étrangères	368	»	368
42-22	Relations culturelles avec l'étranger	475.134	78.660	553.794
42-23	Assistance technique	48.600	530.000	578.600
42-32	Participation de la France à des dépenses internationales (contributions bénévoles)	94.173	70.375	164.548
42-33	Subventions à divers organismes	3.805	6.001	9.806
42-35	Assistance aux réfugiés étrangers en France	37.080	»	37.080
	Totaux pour la 2e partie	659.160	685.036	1.344.196
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité.			
46-91	Frais de rapatriement	1.800	»	1.800
46-92	Frais d'assistance et d'action sociale	4.000	»	4.000
	Totaux pour la 6e partie	5.800	»	5.800
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	122.478	122.478
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	1.354	12.943	14.297
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	277.546	»	277.546
	6e partie. — Subventions de fonctionnement	3.800	»	3.800
	Totaux pour le titre III	282.700	135.421	418.421

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	1re partie. — Interventions politiques et administratives	1.000	18.000	19.000
	2e partie. — Action internationale	659.160	685.036	1.344.196
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité	5.800	»	5.800
	Totaux pour le titre IV	665.960	703.036	1.368.996
	Totaux pour les affaires étrangères	948.660	838.457	1.787.117
	II. — AFFAIRES MAROCAINES ET TUNISIENNES			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-01	Administration centrale. — Rémunérations principales	»	3.202	3.202
31-13	Services extérieurs. — Rétribution de concours auxiliaires	»	20.600	20.600
31-91	Indemnités résidentielles	»	851	851
	Totaux pour la 1re partie	»	24.653	24.653
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.			
33-92	Prestations et versements facultatifs	397	»	397
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Administration centrale. — Remboursement de frais	45.090	»	45.090
34-02	Administration centrale. — Matériel	1.190	1.400	2.590
34-11	Services extérieurs. — Remboursement de frais	36.400	»	36.400
34-12	Services extérieurs. — Matériel	31.500	75.000	106.500
34-91	Achat et entretien du matériel automobile	7.561	»	7.561
34-92	Remboursement à diverses administrations	5.183	»	5.183
34-94	Remboursement à diverses administrations marocaines et tunisiennes	10.368	»	10.368
34-95	Loyers et indemnités de réquisition	12.900	»	12.900
34-96	Missions, conférences internationales	128	»	128
	Totaux pour la 4e partie	150.323	76.400	226.723
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	2e partie. — Action internationale.			
42-01	Diffusion générale d'informations relatives au Maroc et à la Tunisie	6.000	»	6.000
42-11	Dépenses de documentation et d'information	8.500	15.000	23.500
	Totaux pour la 2e partie	14.500	15.000	29.500
	3e partie. — Action éducative et culturelle.			
43-11	Subventions aux établissements français d'enseignement en Tunisie	65.000	»	65.000
43-12	Encouragements en matière d'enseignement	12.300	»	12.300
43-13	Subventions à des associations culturelles et sportives	26.000	»	26.000
	Totaux pour la 3e partie	103.300	»	103.300
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité.			
46-11	Assistance et solidarité	88.920	»	88.920
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	24.653	24.653
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	397	»	397
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	150.323	76.400	226.723
	Totaux pour le titre III	150.720	101.053	251.773
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	2e partie. — Action internationale	14.500	15.000	29.500
	3e partie. — Action éducative et culturelle	103.300	»	103.300
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité	88.920	»	88.920
	Totaux pour le titre IV	206.720	15.000	221.720
	Totaux pour les affaires marocaines et tunisiennes	357.440	116.053	473.493

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	III. — RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIES			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-92	Personnels en congé ou en instance d'affectation. — Rémunérations principales	»	500.000	500.000
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.			
33-92	Prestations et versements facultatifs	160	»	160
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Administration centrale. — Remboursement de frais	550	»	550
34-02	Administration centrale. — Matériel	2.300	»	2.300
34-11	Représentation française. — Remboursement de frais	12.830	»	12.830
34-12	Représentation française. — Matériel	17.110	»	17.110
34-21	Missions d'enseignement français et de coopération culturelle. — Remboursement de frais	16.810	»	16.810
34-22	Missions d'enseignement français et de coopération culturelle. — Matériel	10.500	»	10.500
34-31	Missions de coopération économique et technique. — Remboursement de frais	6.000	»	6.000
34-32	Missions de coopération économique et technique. — Matériel	2.100	»	2.100
34-91	Loyers	2.950	»	2.950
34-92	Achat, entretien et fonctionnement du matériel de transport	5.400	»	5.400
34-93	Remboursements à diverses administrations	1.012	»	1.012
	Totaux pour la 4e partie	77.592	»	77.592
	5e partie. — Travaux d'entretien.			
35-91	Travaux immobiliers	9.900	»	9.900
	6e partie. — Subventions de fonctionnement.			
36-01	Dépenses administratives de la caisse des retraites de la France d'outre-mer	2.089	»	2.089
36-02	Dépenses de fonctionnement de Radio-France-Asie	»	70.000	70.000
36-03	Fonctionnement de l'hôpital français de Saigon	»	100.000	100.000
	Totaux pour la 6e partie	2.089	170.000	172.089
	7e partie. — Dépenses diverses.			
37-95	Dépenses de fonctionnement des missions d'instruction auprès des armées des Etats associés et dépenses d'instruction de leurs stagiaires en France	300.000	»	300.000
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3e partie. — Action éducative et culturelle.			
43-01	Subventions à des organismes de caractère scientifique, éducatif et culturel en France	200	»	200
43-21	Subventions à des organismes de caractère scientifique, éducatif et culturel en Indochine	28.700	»	28.700
43-22	Bourses d'enseignement, de voyages et frais de stage	4.500	»	4.500
	Totaux pour la 3e partie	33.400	»	33.400
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité.			
46-11	Action sociale	116.000	»	116.000
	RECAPITULATION			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	500.000	500.000
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	160	»	160
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	77.592	»	77.592
	5e partie. — Travaux d'entretien	9.900	»	9.900
	6e partie. — Subventions de fonctionnement	2.089	170.000	172.089
	7e partie. — Dépenses diverses	300.000	»	300.000
	Totaux pour le titre III	389.741	670.000	1.059.741
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3e partie. — Action éducative et culturelle	33.400	»	33.400
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité	116.000	»	116.000
	Totaux pour le titre IV	149.400	»	149.400
	Totaux pour les relations avec les Etats associés	539.141	670.000	1.209.141

NUMEROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	Agriculture.			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel — Rémunérations d'activité.			
31-01	Administration centrale. — Rémunérations principales	»	3.179	3.179
31-02	Administration centrale. — Indemnités et allocations diverses	»	564	564
31-25	Services des haras. — Rémunérations principales	»	5.343	5.343
31-31	Services agricoles. — Rémunérations principales	»	16.450	16.450
31-32	Services agricoles. — Indemnités et allocations diverses	»	102	102
31-37	Etablissements d'enseignement agricole. — Rémunérations principales	»	28.255	28.255
31-38	Etablissements d'enseignement agricole. — Indemnités et allocations diverses	»	31.680	31.680
31-41	Institut national de la recherche agronomique. — Rémunérations principales	»	11.286	11.286
31-42	Institut national de la recherche agronomique. — Indemnités et allocations diverses	»	70	70
31-61	Service de la répression des fraudes. — Rémunérations principales	»	3.236	3.236
31-62	Service de la répression des fraudes. — Indemnités et allocations diverses	»	11	11
31-71	Direction générale du génie rural et de l'hydraulique agricole. — Rémunérations principales	»	11.037	11.037
31-72	Direction générale du génie rural et de l'hydraulique agricole. — Indemnités et allocations diverses	»	1.347	1.347
31-73	Direction générale du génie rural et de l'hydraulique agricole. — Salaires et accessoires de salaires des personnels rémunérés sur les bases du commerce et de l'industrie	»	60	60
31-91	Indemnités résidentielles	»	3.000	3.000
	Totaux pour la 1re partie	»	121.623	121.623
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.			
33-91	Prestations et versements obligatoires	»	4.110	4.110
33-92	Prestations et versements facultatifs	2.182	»	2.182
	Totaux pour la 3e partie	2.182	4.110	6.292
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Administration centrale. — Remboursement de frais	700	»	700
34-02	Administration centrale. — Matériel	4.700	»	4.700
34-03	Frais d'établissement d'enquêtes statistiques	9.900	»	9.900
34-23	Services sanitaires et laboratoires vétérinaires. — Remboursement de frais	2.928	»	2.928
34-24	Services sanitaires et laboratoires vétérinaires. — Matériel	2.666	»	2.666
34-31	Services agricoles. — Remboursement de frais	16.981	3.518	20.499
34-32	Services agricoles. — Matériel	3.827	1.000	4.827
34-33	Indemnisation des correspondants des directions des services agricoles et des stations d'avertissements agricoles	3.174	»	3.174
34-34	Service de la protection des végétaux. — Remboursement de frais	3.137	583	3.720
34-35	Service de la protection de végétaux. — Matériel	8.663	»	8.663
34-37	Etablissements d'enseignement agricole. — Remboursement de frais	2.384	4.000	6.384
34-38	Etablissements d'enseignement agricole. — Matériel	8.588	24.500	33.088
34-53	Direction des affaires professionnelles et sociales. — Frais de fonctionnement de diverses commissions	1.813	»	1.813
34-61	Service de la répression des fraudes. — Remboursement de frais	7.102	2.165	9.267
34-62	Service de la répression des fraudes. — Matériel	10.103	2.864	12.967
34-71	Direction générale du génie rural et de l'hydraulique agricole. — Remboursement de frais	14.425	4.958	19.383
34-72	Direction générale du génie rural et de l'hydraulique agricole. — Matériel	6.133	4.671	7.804
34-73	Dépenses d'études de surveillance et de travaux hydrauliques et de génie rural à la charge de l'Etat	6.500	»	6.500
34-81	Direction générale des eaux et forêts. — Remboursement de frais	38.970	660	39.630
34-82	Direction générale des eaux et forêts. — Matériel	8.035	»	8.035
34-91	Loyers	6.300	»	6.300
34-92	Achat et entretien du matériel automobile	10.570	»	10.570
34-93	Remboursements à diverses administrations	10.370	1.301	11.671
34-94	Consommation en nature dans les établissements relevant du ministère de l'agriculture	200	»	200
34-95	Indemnités pour frais de missions à l'étranger	440	600	1.040
	Totaux pour la 4e partie	188.929	47.820	236.749
	5e partie. — Travaux d'entretien.			
35-01	Administration centrale. — Travaux d'entretien	550	»	550
35-23	Services sanitaires et laboratoires vétérinaires. — Travaux d'entretien	81	»	81
35-31	Services agricoles. — Travaux d'entretien	287	»	287
35-37	Etablissements d'enseignement agricoles. — Travaux d'entretien	1.900	5.000	6.900
35-61	Service de la répression des fraudes. — Travaux d'entretien	195	»	195
35-81	Direction générale des eaux et forêts. — Travaux d'entretien	54.438	»	54.438
	Totaux pour la 5e partie	57.451	5.000	62.451

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	6e partie. — Subventions de fonctionnement.			
36-01	Subventions à divers organismes intéressant l'agriculture	754	500	1.254
36-23	Ecoles nationales vétérinaires. — Subvention de fonctionnement	5.741	4.595	10.336
36-37	Etablissements d'enseignement dotés de la personnalité civile. — Subvention de fonctionnement	19.562	13.500	33.062
36-41	Institut national de la recherche agronomique. — Subvention de fonctionnement	45.931	29.411	75.342
36-71	Centre national d'études et d'expérimentation du machinisme agricole. — Subventions de fonctionnement	2.044	»	2.044
	Totaux pour la 6e partie	74.032	48.006	122.038
	7e partie. — Dépenses diverses.			
37-51	Chambre d'agriculture. — Frais d'élections générales	800	»	800
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	2e partie. — Action internationale.			
42-01	Participation de la France aux dépenses de fonctionnement de divers organismes internationaux	1.930	»	1.930
	3e partie. — Action éducative et culturelle.			
43-31	Bourses	20.370	47.980	68.350
43-32	Subventions pour le développement des activités culturelles de la jeunesse rurale	3.200	»	3.200
43-33	Apprentissage agricole et horticole	30.604	»	30.604
	Totaux pour la 3e partie	54.174	47.980	102.154
	4e partie. — Action économique. — Encouragements et interventions.			
44-01	Frais d'organisation et de fonctionnement de la vulgarisation et de l'information éducatives	4.200	»	4.200
44-02	Congrès, expositions et manifestations d'intérêt général	1.100	»	1.100
44-11	Concours général agricole	4.700	10.000	14.700
44-21	Vulgarisation	20.000	»	20.000
44-51	Subvention au centre national de la coopération agricole	Mémoire.	35.000	35.000
	Totaux pour la 4e partie	30.000	45.000	75.000
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité.			
46-55	Subvention aux caisses d'assurances accidents du travail de l'agriculture en Alsace et en Lorraine	18.000	»	18.000
46-56	Subventions forfaitaires pour le développement des jardins ouvriers	500	»	500
46-57	Subventions pour l'organisation des migrations rurales d'agriculteurs français de la métropole	15.060	»	15.060
	Totaux pour la 6e partie	33.560	»	33.560
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	121.623	121.623
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales	2.182	4.110	6.292
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	188.929	47.820	236.749
	5e partie. — Travaux d'entretien	57.451	5.000	62.451
	6e partie. — Subventions de fonctionnement	74.032	48.006	122.038
	7e partie. — Dépenses diverses	800	»	800
	Totaux pour le titre III	323.394	226.559	549.953
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	2e partie. — Action internationale	1.930	»	1.930
	3e partie. — Action éducative et culturelle	54.174	47.980	102.154
	4e partie. — Action économique. — Encouragements et interventions	30.000	45.000	75.000
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité	33.560	»	33.560
	Totaux pour le titre IV	119.664	92.980	212.644
	Totaux pour l'agriculture	443.058	319.539	762.597

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	Anciens combattants et victimes de la guerre.			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-02	Administration centrale. — Indemnités et allocations diverses.....	»	14.868	14.868
31-11	Institution nationale des Invalides. — Rémunérations principales, indemnités et allocations diverses.....	»	6.866	6.866
31-21	Services extérieurs — Rémunérations principales.....	»	8.537	8.537
31-22	Services extérieurs. — Indemnités et allocations diverses.....	»	29.503	29.503
31-91	Indemnités résidentielles	»	2.158	2.158
	Totaux pour la 1re partie.....	»	61.932	61.932
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.			
33-92	Prestations et versements facultatifs.....	1.675	»	1.675
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Administration centrale. — Remboursement de frais.....	768	»	768
34-02	Administration centrale. — Matériel et dépenses diverses.....	7.700	»	7.700
34-11	Institution nationale des Invalides. — Remboursement de frais.....	104	»	104
34-12	Institution nationale des Invalides. — Matériel et dépenses diverses.	2.965	»	2.965
34-21	Services extérieurs. — Remboursement de frais.....	4.800	»	4.800
34-22	Services extérieurs. — Matériel et dépenses diverses.....	12.100	»	12.100
34-23	Dépenses diverses du service de l'état civil, des successions et des sépultures militaires	22.394	»	22.394
34-24	Service des transports et des transferts de corps. — Matériel et dépenses diverses	15.100	»	15.100
34-91	Loyers et indemnités de réquisition.....	4.200	»	4.200
34-92	Achat et entretien du matériel automobile.....	1.800	»	1.800
34-93	Remboursements à diverses administrations.....	7.721	»	7.721
	Totaux pour la 4e partie.....	79.652	»	79.652
	6e partie. — Subventions de fonctionnement.			
36-51	Office national des anciens combattants et victimes de la guerre. — Contribution aux frais d'administration.....	204.610	»	204.610
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	1re partie. — Interventions politiques et administratives.			
41-91	Fêtes nationales et cérémonies publiques	135	»	135
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité.			
46-01	Subventions et secours à des associations et œuvres diverses intéressant les anciens combattants et victimes de la guerre	10	»	10
46-02	Secours et allocations à d'anciens militaires et à leurs ayants cause.	2.500	»	2.500
46-03	Remboursement à la Société nationale des chemins de fer français.	84.400	»	84.400
46-27	Soins médicaux gratuits et frais d'application de la loi du 31 mars 1919 et des lois subséquentes	827.940	»	827.940
46-28	Appareillage des mutilés	84.100	»	84.100
46-31	Indemnisation des pertes de biens subies par les déportés et internés du la Résistance et par les déportés et internés politiques	50.000	»	50.000
46-33	Pécule alloué aux prisonniers de guerre ou à leurs ayants cause.	470.000	»	470.000
46-36	Application de la loi n° 50-1027 du 22 août 1950 établissant le statut du réfractaire	40.000	»	40.000
46-37	Application de la loi n° 51-538 du 14 mai 1951 relative au statut des personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi	45.000	»	45.000
46-38	Application du décret n° 54-1304 du 27 décembre 1954 portant statut du patriote proscrit et contraint à résidence forcée en pays ennemi	»	150.000	150.000
46-51	Office national des anciens combattants et victimes de la guerre. — Dépenses sociales	331.990	115.104	447.094
	Totaux pour la 6e partie	1.605.940	265.104	1.871.044

NUMEROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	61.932	61.932
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales	1.675	»	1.675
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	79.652	»	79.652
	6e partie. — Subventions de fonctionnement	204.610	»	204.610
	Totaux pour le titre III	285.937	61.932	347.869
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	1re partie. — Interventions politiques et administratives	125	»	125
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité	1.606.950	265.104	1.871.044
	Totaux pour le titre IV	1.606.075	265.104	1.871.179
	Totaux pour les anciens combattants et victimes de la guerre	1.892.012	327.036	2.219.048
	Education nationale.			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-01	Administration centrale. — Rémunérations principales	»	27.956	27.956
31-02	Administration centrale. — Indemnités et allocations diverses	»	11.637	11.637
31-04	Personnel enseignant français en Allemagne. — Rémunérations principales	»	23.940	23.940
31-05	Personnel enseignant français en Allemagne. — Indemnités et allocations diverses	»	6.648	6.648
31-11	Universités. — Observatoires et Institut de physique du globe. — Rémunérations principales	»	144.628	144.628
31-12	Université et observatoires. — Indemnités et allocations diverses	»	46.000	46.000
31-13	Ecoles normales supérieures. — Rémunérations principales	»	7.200	7.200
31-14	Grands établissements d'enseignement supérieur. — Institut de France. — Académie de médecine. — Rémunérations principales	»	5.490	5.490
31-15	Grands établissements d'enseignement supérieur. — Ecoles normales supérieures. — Instituts de France. — Académie de médecine. — Indemnités et allocations diverses	»	12.702	12.702
31-16	Enseignement supérieur. — Personnels techniques. — Rémunérations principales	»	37.738	37.738
31-21	Lycées et collèges. — Rémunérations principales	»	1.954.194	1.954.194
31-22	Lycées et collèges. — Indemnités et allocations diverses	»	143.061	143.061
31-31	Ecoles normales primaires. — Rémunérations principales	»	117.021	117.021
31-32	Ecoles normales primaires. — Indemnités et allocations diverses	»	41.593	41.593
31-34	Ecoles primaires élémentaires. — Rémunérations principales	»	2.055.940	2.055.940
31-35	Ecoles primaires élémentaires. — Indemnités et allocations diverses	»	40.923	40.923
31-37	Ecoles nationales de perfectionnement; centres nationaux de pédagogie spéciale et d'éducation de plein air. — Rémunérations principales	»	22.170	22.170
31-38	Ecoles nationales de perfectionnement; centres nationaux de pédagogie spéciale et d'éducation de plein air. — Indemnités et allocations diverses	»	2.583	2.583
31-39	Ecoles nationales réservées aux enfants de mariniers, de parents exerçant des professions nomades ou de familles dispersées. — Rémunérations principales	»	870	870
31-41	Conservatoire national des arts et métiers. — Rémunérations principales	»	4.254	4.254
31-42	Conservatoire national des arts et métiers. — Indemnités et allocations diverses	»	84	84
31-43	Conservatoire national des arts et métiers. — Salaires du personnel ouvrier	»	1.644	1.644
31-44	Etablissements publics d'enseignement technique. — Rémunérations principales	»	353.323	353.323
31-45	Etablissements publics d'enseignement technique. — Indemnités et allocations diverses	»	90.000	90.000
31-51	Jeunesse et sports. — Rémunérations principales	»	98.183	98.183
31-52	Jeunesse et sports. — Indemnités et allocations diverses	»	11.896	11.896
31-61	Bibliothèques. — Rémunérations principales	»	3.588	3.588
31-63	Bibliothèques. — Salaires et accessoires de salaires des personnels rémunérés sur la base du commerce et de l'industrie	»	650	650
31-65	Archives de France. — Rémunérations principales	»	8.110	8.110
31-66	Archives de France. — Indemnités et allocations diverses	»	114	114
31-72	Arts et lettres. — Enseignement artistique. — Rémunérations principales	»	8.375	8.375
31-75	Arts et lettres. — Musées. — Rémunérations principales	»	1.124	1.124
31-76	Arts et lettres. — Conservatoires nationaux. — Rémunérations principales	»	2.746	2.746
31-77	Arts et lettres. — Indemnités et allocations diverses	»	4.035	4.035
31-81	Architecture. — Rémunérations principales	»	8.186	8.186
31-82	Architecture. — Indemnités et allocations diverses	»	12.951	12.951
31-83	Architecture. — Salaires et accessoires de salaires des personnels rémunérés sur la base du commerce et de l'industrie	»	5.000	5.000
31-91	Indemnités résidentielles	»	428.000	428.000

NUMÉROS des chapitres	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
31-92	Services communs. — Inspection générale et administration académique. — Rémunérations spéciales	»	54.526	54.526
31-93	Services communs. — Inspection générale et administration académique. — Indemnités et allocations diverses	»	5.970	5.970
31-95	Hygiène scolaire et universitaire. — Rémunérations et vacations du personnel médical et social	»	53.251	53.251
	Totaux pour la 1re partie	»	5.861.334	5.861.334
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.			
33-91	Prestations et versements obligatoires	»	300.000	300.000
33-92	Prestations et versements facultatifs	19.889	»	19.889
	Totaux pour la 3e partie	19.889	300.000	319.889
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Administration centrale. — Remboursement de frais	1.685	»	1.685
34-02	Administration centrale. — Matériel	10.614	15.858	26.472
34-03	Relations universitaires avec l'étranger et la France d'outre-mer. — Matériel et remboursement de frais	1.100	500	1.600
34-04	Enseignement français en Allemagne. — Matériel et remboursements de frais	929	70.710	71.639
34-11	Enseignement supérieur. — Remboursement de frais	5.807	2.000	7.807
34-12	Enseignement supérieur. — Matériel	5.729	8.000	13.729
34-21	Enseignement du second degré. — Remboursement de frais	22.378	92.675	115.053
34-22	Enseignement du second degré. — Formation pédagogique du personnel	22.990	»	22.990
34-23	Enseignement du second degré. — Bibliothèques et matériel scolaire	14.500	10.000	24.500
34-31	Enseignement du premier degré. — Remboursement de frais	73.400	»	73.400
34-32	Enseignement du premier degré. — Matériel	36.700	25.000	61.700
34-33	Ecoles nationales de perfectionnement. — Centres nationaux de pédagogie spéciale et d'éducation de plein air. — Matériel	6.272	20.000	26.272
34-34	Enseignement du premier degré. — Entretien des élèves instituteurs en cours de scolarité	126.415	240.033	366.448
34-41	Enseignement technique. — Remboursement de frais	15.282	15.947	31.229
34-42	Enseignement technique. — Matériel	4.070	2.300	6.370
34-43	Enseignement technique. — Examens et concours	44.830	100.879	145.709
34-51	Jeunesse et sports. — Remboursement de frais	30.617	42.000	72.617
34-52	Jeunesse et sports. — Matériel	16.571	30.000	46.571
34-53	Contrôle médical des activités physiques et sportives. — Rééducation physique	2.170	»	2.170
34-61	Bibliothèques. — Remboursement de frais	762	300	1.062
34-62	Bibliothèques. — Matériel	9.881	10.000	19.881
34-63	Archives de France. — Remboursement de frais	691	300	991
34-64	Archives de France. — Matériel	3.676	7.000	10.676
34-71	Arts et lettres. — Remboursement de frais	2.852	800	3.652
34-72	Arts et lettres. — Enseignement et production artistiques. — Matériel	7.831	1.850	9.681
34-73	Arts et lettres. — Musées. — Matériel	11.968	13.321	25.289
34-81	Architecture. — Remboursement de frais	7.200	»	7.200
34-82	Architecture. — Matériel	10.163	11.798	21.961
34-91	Dépenses de location et de réquisitions	25.573	»	25.573
34-92	Achat et entretien du matériel automobile	5.774	25.525	31.299
34-93	Remboursements à diverses administrations	13.820	10.000	23.820
34-94	Hygiène scolaire et universitaire. — Remboursement de frais	8.687	6.000	14.687
34-95	Hygiène scolaire et universitaire. — Matériel	11.200	»	11.200
34-96	Documentation. — Bibliothèques et cinémathèques pédagogiques	5.815	4.000	9.815
	Totaux pour la 4e partie	567.952	766.796	1.334.748
	5e partie. — Travaux d'entretien.			
35-31	Ecoles nationales de perfectionnement. — Centres nationaux de pédagogie spéciale et d'éducation de plein air. — Travaux d'entretien	1.250	»	1.250
35-41	Enseignement technique. — Travaux d'entretien	53.000	»	53.000
35-51	Jeunesse et sports. — Travaux d'aménagement, d'entretien et de grosses réparations	4.510	»	4.510
35-61	Bibliothèques. — Participation aux frais d'aménagement des bibliothèques municipales	1.000	»	1.000
35-71	Arts et lettres. — Travaux de décoration	699	»	699
35-81	Monuments historiques. — Entretien, conservation et remise en état	180.000	»	180.000
35-82	Bâtiments civils et palais nationaux. — Entretien, aménagement et restauration	220.000	»	220.000
35-83	Immeubles diplomatiques et consulaires. — Travaux	3.000	»	3.000
35-84	Services des eaux et fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud. — Travaux	20.386	41.145	61.531
35-85	Dépenses de restauration et de rénovation du domaine national de Versailles	59.500	»	59.500
	Totaux pour la 5e partie	543.345	41.145	584.490

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles	TOTAL des crédits bloqués.
	6e partie. — Subventions de fonctionnement.			
36-01	Centre national de la recherche scientifique	575.251	242.700	817.951
36-02	Fonds de la recherche scientifique	»	700.000	700.000
36-11	Universités et observatoires. — Subventions pour frais généraux. — Travaux d'entretien et renouvellement du matériel	446.960	1.048.180	1.495.010
36-12	Subventions au palais de la Découverte, à la fondation nationale des sciences politiques, à la fondation Thiers et au centre d'études de politique étrangère	17.878	10.000	27.878
36-13	Subventions aux grands établissements d'enseignement supérieur et aux fondations de l'Institut de France	52.680	120.000	172.680
36-21	Enseignement du second degré. — Lycées. — Matériel	213.880	165.000	378.880
36-22	Enseignement du second degré. — Subventions aux établissements privés	7.616	2.397	10.013
36-41	Conservatoire national des arts et métiers. — Contribution aux dépenses de fonctionnement	4.476	»	4.476
36-42	Enseignement technique. — Subventions aux établissements publics	438.648	117.000	555.648
36-43	Subvention à l'établissement de formation professionnelle de l'industrie aéronautique	26.590	26.162	52.752
36-44	Enseignement technique. — Subventions à divers établissements et instituts	27.589	20.000	47.589
36-45	Enseignement technique. — Centres facultatifs d'orientation professionnelle. — Encouragement professionnel et promotion ouvrière	128.958	209.820	338.778
36-51	Sports scolaires et universitaires. — Subventions	21.417	30.000	51.417
36-52	Subventions aux établissements de la jeunesse et des sports	12.702	17.981	30.683
36-61	Bibliothèques. — Fonctionnement et encouragements divers	36.395	51.052	87.447
36-71	Arts et lettres. — Enseignement et production artistiques. — Subventions diverses	7.041	5.000	12.041
36-72	Arts et lettres. — Musées. — Subventions diverses	7.653	»	7.653
36-73	Arts et lettres. — Enseignement de la musique et de l'art dramatique. — Subventions	9.626	5.737	15.363
36-74	Théâtres nationaux	193.160	50.000	243.160
36-91	Subventions de fonctionnement aux organismes de documentation pédagogique et de télé-enseignement	70.200	122.500	192.750
	Totaux pour la 6e partie	2.298.620	2.943.579	5.242.199
	7e partie. — Dépenses diverses.			
37-71	Arts et lettres. — Célébrations et commémorations officielles	800	»	800
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3e partie. — Action éducative et culturelle.			
43-01	Centre national de la recherche scientifique. — Année géophysique internationale	33.200	»	33.200
43-02	Centre national de la recherche scientifique. — Expéditions polaires	7.800	1.800	9.600
43-03	Relations universitaires avec l'étranger et la France d'outre-mer. — Subventions	14.348	6.520	20.868
43-11	Enseignement supérieur. — Bourses, exonérations et encouragements divers	433.768	207.300	641.068
43-21	Enseignement du second degré. — Aide aux internats	45.300	100.000	145.300
43-31	Enseignement du premier degré. — Œuvres complémentaires de l'école	19.918	50.000	69.918
43-32	Ecoles nationales du premier degré avec internat. — Enfance inadaptée. — Entretien et trousseau des élèves	10.050	7.000	17.050
43-41	Enseignement technique. — Bourses et trousseaux	549.499	514.744	1.064.243
43-42	Enseignement technique. — Prix et récompenses	2.036	5.000	7.036
43-44	Enseignement technique. — Prêts d'honneur	2.000	»	2.000
43-51	Jeunesse et sports. — Etablissements d'enseignement. — Bourses	7.397	20.000	27.397
43-52	Jeunesse et sports. — Développement de l'éducation populaire et des activités éducatives et culturelles	35.524	30.000	65.524
43-53	Jeunesse et sports. — Développement des sports, des activités physiques dans les milieux du travail et des activités de plein air	80.844	30.000	110.844
43-54	Activités de jeunesse. — Fonctionnement, équipement. — Formation de cadres	27.605	30.000	57.605
43-55	Subventions pour travaux d'entretien et d'amélioration des installations d'éducation physique et sportive des colonies de vacances et du domaine de la jeunesse	12.000	10.000	22.000
43-61	Bibliothèques. — Bourses	48	»	48
43-71	Arts et lettres. — Bourses	10.746	1.716	12.462
43-72	Arts et lettres. — Commandes artistiques et achat d'œuvres d'art	13.532	»	13.532
43-73	Arts et lettres. — Spectacles, musique, lettres. — Subventions	53.203	105.000	158.203
43-81	Architecture. — Subventions diverses	2.122	»	2.122
43-91	Bourses nationales	746.019	994.450	1.740.469
43-93	Bourses de voyage	1.900	»	1.900
	Totaux pour la 3e partie	2.108.859	2.113.530	4.222.389
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité.			
46-11	Œuvres sociales en faveur des étudiants	180.058	58.958	239.016
46-12	Cité universitaire de Paris. — Subventions	8.600	6.001	14.601
46-91	Assistance culturelle	3.258	»	3.258
	Totaux pour la 6e partie	191.916	64.959	256.875

NUMÉROS des chapitres	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	7e partie. — Action sociale. — Prévoyance.			
47-11	Contribution de l'Etat au régime de sécurité sociale des étudiants..	93.333	»	93.333
47-51	Camps et colonies, maisons familiales de vacances, communautés d'enfants	114.299	110.000	224.299
47-91	Hygiène scolaire et universitaire. — Subventions	2.000	»	2.000
	Totaux pour la 7e partie	209.632	110.000	319.632
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	5.864.334	5.864.334
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	19.889	300.000	319.889
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	567.952	766.796	1.334.748
	5e partie. — Travaux d'entretien	543.345	41.145	584.490
	6e partie. — Subventions de fonctionnement	2.298.620	2.943.579	5.242.199
	7e partie. — Dépenses diverses	800	»	800
	Totaux pour le titre III	3.430.606	9.915.854	13.346.460
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3e partie. — Action éducative et culturelle	2.108.859	2.113.530	4.222.389
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité	191.916	64.959	256.875
	7e partie. — Action sociale. — Prévoyance	209.632	110.000	319.632
	Totaux pour le titre IV	2.510.407	2.288.489	4.798.896
	Totaux pour l'éducation nationale	5.941.013	12.204.343	18.145.356
	Finances et affaires économiques.			
	I. — CHARGES COMMUNES			
	TITRE Ier. — DETTE PUBLIQUE ET DÉPENSES EN ATTÉNUATION DE RECETTES			
	5e partie. — Dépenses en atténuation de recettes.			
15-07	Poudres. — Achats et transports	42.000	»	42.000
15-08	Dépenses domaniales	10.020	»	10.020
	Totaux pour la 5e partie et pour le titre Ier	52.020	»	52.020
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-11	Cités administratives et cités logements. — Personnel	»	4.764	4.764
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-11	Cités administratives et cités logements. — Matériel et frais de fonctionnement	23.050	9.100	32.150
34-91	Remboursement à forfait de la valeur d'affranchissement des correspondances officielles, des avertissements et avis émanant des administrations financières et de la valeur des services rendus par l'administration des postes aux divers services publics	694.950	»	694.950
34-92	Remboursement à forfait de la valeur des services rendus par la radiodiffusion française à diverses administrations	176.175	»	176.175
34-93	Fonds destiné à l'amélioration de la productivité des services administratifs	10.000	»	10.000
	Totaux pour la 4e partie	904.175	9.100	913.275
	6e partie. — Subventions de fonctionnement.			
36-91	Remboursement au budget annexe des postes, télégraphes et téléphones des dépenses du service général du centre national d'études des télécommunications incombant à divers ministères	48.800	»	48.800
	7e partie. — Dépenses diverses.			
37-91	Rémunération des médecins membres des commissions de réforme instituées par la loi du 14 avril 1924 et des médecins phtisiologues, cancérologues et psychiatres. — Frais de fonctionnement des comités médicaux départementaux	2.000	»	2.000
37-92	Régularisation des pertes de change résultant de la fixation de nouveaux taux de chancellerie	55.000	»	55.000
37-94	Dépenses éventuelles	322.605	152.000	474.605
	Totaux pour la 7e partie	379.605	152.000	531.605

NUMEROS des chapitres	SERVICES	SERVICES VOTES	AUTORISATIONS nouvelles	TOTAL des crédits bloqués
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	4e partie. — Action économique. — Encouragements et interventions.			
44-92	Subventions économiques	4.019.800	11.252.000	15.271.800
44-93	Dégrèvement des carburants agricoles	1.200.000	1.500.000	2.700.000
44-95	Subvention au fonds de garantie mutuelle de la production agricole.	300.000	»	300.000
44-96	Dégrèvement de carburants consommés par l'aviation civile	20.000	»	20.000
44-97	Encouragement à l'emploi des amendements calcaires	50.000	500.001	550.001
	Totaux pour la 4e partie	5.589.800	13.252.001	18.841.801
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité.			
46-41	Subvention au budget annexe de la Légion d'honneur	86.779	»	86.779
	7e partie. — Action sociale. — Prévoyance.			
47-91	Participation de l'Etat aux dépenses de la caisse des retraites de la France d'outre-mer	119.931	»	119.931
	RECAPITULATION			
	TITRE Ier. — DETTE PUBLIQUE ET DÉPENSES EN ATTÉNUATION DE RECETTES			
	5e partie. — Dépenses en atténuation de recettes	52.020	»	52.020
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	4.764	4.764
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	904.175	9.100	913.275
	6e partie. — Subventions de fonctionnement	48.800	»	48.800
	7e partie. — Dépenses diverses	379.605	152.000	531.605
	Totaux pour le titre III	1.332.580	165.864	1.498.444
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	4e partie. — Action économique. — Encouragements et interventions.	5.589.800	13.252.001	18.841.801
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité	86.779	»	86.779
	7e partie. — Action sociale. — Prévoyance	119.931	»	119.931
	Totaux pour le titre IV	5.796.510	13.252.001	19.048.511
	Totaux pour les finances (I. — Charges communes)	7.181.110	13.417.865	20.598.975
	II. — SERVICES FINANCIERS			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-01	Administration centrale. — Rémunérations principales	»	556	556
31-12	Cour des comptes, cour de discipline budgétaire et commission de vérification des comptes des entreprises publiques. — Indemnités	»	4.000	4.000
31-31	Services extérieurs du Trésor. — Rémunérations principales	»	6.335	6.335
31-32	Services extérieurs du Trésor. — Indemnités et allocations diverses	»	960	960
31-43	Services extérieurs de la direction générale des impôts. — Rémunérations principales	»	305.022	305.022
31-47	Travaux à la tâche de la direction générale des impôts	»	5.000	5.000
31-51	Service du cadastre. — Rémunérations principales	»	51.075	51.075
31-62	Services centraux de la direction générale des douanes et droits indirects. — Indemnités et allocations diverses	»	1.000	1.000
31-91	Indemnités résidentielles	»	76.145	76.145
	Totaux pour la 1re partie	»	453.093	453.093
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.			
33-61	Versement au fonds commun de la masse des douanes	475	»	475
33-91	Prestations et versements obligatoires	»	4.460	4.460
33-92	Prestations et versements facultatifs	21.900	»	21.900
	Totaux pour la 3e partie	22.375	4.460	26.835

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Administration centrale, corps de contrôle et conseil national des assurances. — Remboursement de frais	9.300	»	9.300
34-02	Administration centrale, corps de contrôle et conseil national des assurances. — Matériel	24.800	»	24.800
34-03	Service de gestion et de liquidation des comptes spéciaux. — Matériel et remboursement de frais	119	»	119
34-11	Cour des comptes, cour de discipline budgétaire et commission de vérification des comptes des entreprises publiques — Remboursement de frais	951	486	1.437
34-12	Cour des comptes, cour de discipline budgétaire et commission de vérification des comptes des entreprises publiques — Matériel	1.174	8.000	9.174
34-21	Services financiers à l'étranger. — Matériel et remboursement de frais	7.825	4.000	11.825
34-31	Services extérieurs du Trésor. — Remboursement de frais	30.000	»	30.000
34-32	Services extérieurs du Trésor. — Matériel	97.176	20.000	117.176
34-33	Frais d'imprimés des services des comptables du Trésor	48.257	»	48.257
34-41	Services extérieurs de la direction générale des impôts. — Remboursement de frais	19.519	»	19.519
34-42	Services extérieurs de la direction générale des impôts. — Frais de missions et de déplacements	249.210	57.330	306.540
34-43	Services extérieurs de la direction générale des impôts. — Matériel	104.833	»	104.833
34-44	Frais d'impression occasionnés par l'assiette des impôts directs	53.383	»	53.383
34-45	Atelier général du timbre. — Matériel	23.004	»	23.004
34-51	Service du cadastre. — Remboursement de frais	59.906	»	59.906
34-52	Exécution de travaux et frais de matériel du cadastre	24.060	»	24.060
34-61	Direction générale des douanes et droits indirects. — Remboursement de frais	44.000	»	44.000
34-62	Direction générale des douanes et droits indirects. — Frais de missions et de déplacements	37.200	»	37.200
34-63	Direction générale des douanes et droits indirects. — Matériel	22.593	10.000	32.593
34-71	Service des laboratoires. — Remboursement de frais	181	»	181
34-72	Service des laboratoires. — Matériel	1.050	»	1.050
34-91	Loyers et indemnités de réquisition	91.951	»	91.951
34-92	Achat et fonctionnement du matériel automobile	23.391	33.000	56.391
34-93	Remboursements à diverses administrations	78.947	10.000	88.947
	Totaux pour la 4e partie	1.053.490	142.816	1.196.306
	5e partie. — Travaux d'entretien.			
35-01	Administration centrale. — Travaux d'entretien	5.000	»	5.000
35-41	Direction générale des impôts — Travaux d'entretien	5.114	»	5.114
35-61	Direction générale des douanes et droits indirects. — Travaux d'entretien	6.925	»	6.925
	Totaux pour la 5e partie	17.039	»	17.039
	6e partie. — Subventions de fonctionnement.			
36-01	Subvention au conservatoire national des arts et métiers pour le fonctionnement de l'école nationale d'assurances	2.200	»	2.200
	7e partie. — Dépenses diverses.			
37-01	Frais judiciaires de l'administration centrale	3.780	»	3.780
37-92	Remboursement de divers frais d'administration et de gestion	1.053	»	1.053
37-95	Liquidation du service d'aide aux forces alliées	5.000	»	5.000
	Totaux pour la 7e partie	9.833	»	9.833
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	1re partie. — Interventions politiques et administratives.			
41-91	Subvention au mouvement national d'épargne	1.000	»	1.000
	4e partie. — Action économique. — Encouragements et interventions.			
44-01	Règlement de la part incombant à l'Etat dans les opérations d'assurances de risques de guerre en liquidation	300	»	300
	6e partie. — Action sociale et solidarité.			
46-93	Indemnités aux prestataires de réquisitions allemandes ou résultant de l'occupation ennemie	4.500	»	4.500

NUMEROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d activité	»	453.093	453.093
	3e partie. — Personnel d'activité et en retraite. — Charges sociales...	22.375	4.460	26.835
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	1.053.490	142.816	1.196.306
	5e partie. — Travaux d'entretien	17.039	»	17.039
	6e partie. — Subventions de fonctionnement	2.200	»	2.200
	7e partie. — Dépenses diverses	9.833	»	9.833
	Totaux pour le titre III	1.104.937	600.369	1.705.306
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	1re partie. — Interventions politiques et administratives	1.000	»	1.000
	4e partie. — Action économique. — Encouragements et interventions	300	»	300
	6e partie. — Action sociale et solidarité	4.500	»	4.500
	Totaux pour le titre IV	5.800	»	5.800
	Totaux pour les finances (II. — Services financiers)	1.110.737	600.369	1.711.106
	III. — AFFAIRES ECONOMIQUES			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-01	Administration centrale. — Rémunérations principales	»	5.758	5.758
31-02	Administration centrale et corps annexes. — Rémunérations principales	»	11.951	11.951
31-03	Administration centrale et corps annexes. — Indemnités et allocations diverses	»	667	667
31-12	Services de l'expansion économique à l'étranger. — Rétribution de concours contractuels et auxiliaires	»	50.000	50.000
31-21	Service des enquêtes économiques. — Rémunérations principales	»	7.808	7.808
31-22	Service des enquêtes économiques. — Indemnités et allocations diverses	»	646	646
31-41	Commissariat général à la productivité. — Rémunérations principales	»	1.500	1.500
31-91	Indemnités résidentielles	»	938	938
	Totaux pour la 1re partie	»	79.268	79.268
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. Charges sociales.			
33-91	Prestations et versements obligatoires	»	631	631
33-92	Prestations et versements facultatifs	1.350	»	1.350
	Totaux pour la 3e partie	1.350	631	1.981
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Administration centrale. — Remboursement de frais	3.400	10.000	13.400
34-02	Administration centrale. — Matériel	7.000	»	7.000
34-11	Service de l'expansion économique à l'étranger. — Matériel et remboursement de frais	31.604	70.000	101.604
34-21	Service des enquêtes économiques. — Remboursement de frais	13.968	»	13.968
34-22	Service des enquêtes économiques. — Matériel	3.124	3.765	6.889
34-31	Institut national de la statistique et des études économiques. Remboursement de frais	1.954	»	1.954
34-32	Institut national de la statistique et des études économiques. — Matériel	18.748	»	18.748
34-33	Travaux de recensement	28.900	100.000	128.900
34-41	Commissariat général à la productivité. — Remboursement de frais.	550	»	1.121
34-42	Commissariat général à la productivité. — Matériel	221	1.200	550
34-43	Commissariat général à la productivité. — Réalisation des travaux du commissariat général et des commissions	250	»	250
34-44	Commissariat général à la productivité. — Travaux et enquêtes	1.482	10.000	11.482
34-91	Loyers et indemnités de réquisition	1.993	»	1.993
34-92	Achat et entretien du matériel automobile	1.521	5.659	7.183
34-93	Remboursement à diverses administrations	7.151	1.650	8.801
	Totaux pour la 4e partie	121.869	202.274	327.143
	5e partie. — Travaux d'entretien.			
35-91	Travaux immobiliers	1.832	1.353	3.185

NUMÉROS des chapitres	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3e partie. — Action éducative et culturelle.			
43-31	Institut national de la statistique et des études économiques. Subventions à divers instituts de statistique	900	»	900
	4e partie. — Action économique. — Encouragements et interventions.			
44-11	Subventions tendant à favoriser l'expansion économique à l'étranger	70.093	46.000	116.093
44-12	Garanties de prix dont peuvent être assorties les opérations d'exportation et de prospection des marchés étrangers	1.550.000	»	1.550.000
44-13	Remboursement de charges fiscales et sociales à certaines activités industrielles et agricoles	4.400.000	»	4.400.000
44-14	Subvention à l'institut international des classes moyennes	70	»	70
44-15	Subvention à l'association française pour l'accroissement de la productivité	13.000	»	13.000
	Totaux pour la 4e partie	6.033.163	46.000	6.079.163
	7e partie. — Action sociale. — Prévoyance.			
47-01	Subvention à l'Organisation d'aide économique sociale (O. A. E. S.).	»	160.000	160.000
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	79.268	79.268
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	1.350	631	1.981
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	121.669	202.274	327.143
	5e partie. — Travaux d'entretien	1.832	1.353	3.185
	Totaux pour le titre III	128.051	283.526	411.577
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3e partie. — Action éducative et culturelle	900	»	900
	4e partie. — Action économique	6.033.163	46.000	6.079.163
	7e partie. — Action sociale. — Prévoyance	»	160.000	160.000
	Totaux pour le titre IV	6.034.063	206.000	6.240.063
	Totaux pour les affaires économiques	6.162.114	489.526	6.651.640
	IV. — COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. Charges sociales.			
33-92	Prestations et versements facultatifs	15	»	15
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Matériel	1.100	»	1.100
34-02	Remboursement de frais	210	»	210
34-03	Réalisation et diffusion des travaux du commissariat général et des commissions	300	»	300
34-04	Travaux et enquêtes	100	»	100
34-92	Achat et entretien du matériel automobile	110	»	110
34-93	Remboursements à diverses administrations	292	»	292
	Totaux pour la 4e partie	2.112	»	2.112
	5e partie. — Travaux d'entretien.			
35-91	Travaux immobiliers	»	4.000	4.000
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	15	»	15
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	2.112	»	2.112
	5e partie. — Travaux d'entretien	»	4.000	4.000
	Totaux pour le commissariat général du plan	2.127	4.000	6.127

NUMEROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTES	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	France d'outre-mer.			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-01	Administration centrale. — Rémunérations principales	»	48	48
31-21	Etablissements d'enseignement et musée de la France d'outre-mer. — Rémunérations principales	»	337	337
31-41	Personnel d'autorité en service dans les territoires d'outre-mer. — Rémunérations principales	»	232.128	232.128
31-42	Personnel d'autorité en service dans les territoires d'outre-mer. — Indemnités et allocations diverses	»	1.050	1.050
31-51	Magistrats de droit civil et de droit pénal français en service dans les territoires d'outre-mer. — Rémunérations principales	»	30.000	30.000
31-91	Indemnités résidentielles	»	9.551	9.551
	Totaux pour la 1re partie	»	273.114	273.114
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.			
33-91	Prestations et versements obligatoires	»	3.325	3.325
33-92	Prestations et versements facultatifs	2.344	»	2.344
	Totaux pour la 3e partie	2.344	3.325	5.669
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des armes et services.			
34-01	Administration centrale. — Remboursement de frais	4.090	»	4.090
34-02	Administration centrale. — Matériel	6.990	3.100	10.090
34-03	Inspection de la France d'outre-mer. — Matériel et remboursement de frais	40	»	40
34-04	Dépenses de fonctionnement particulières au service d'information, de documentation et de propagande	2.300	»	2.300
34-05	Contribution à l'entretien et au fonctionnement des postes de radio-diffusion d'outre-mer	42.200	100.000	142.200
34-21	Etablissements d'enseignement et musée de la France d'outre-mer. — Matériel et remboursement de frais	2.648	1.200	3.848
34-31	Services administratifs. — Matériel et remboursement de frais	855	2.500	3.355
34-41	Personnel d'autorité en service dans les territoires d'outre-mer. — Remboursement de frais	53.363	5.528	58.891
34-51	Magistrats de droit civil et de droit pénal français en service dans les territoires d'outre-mer. — Remboursement de frais	19.200	»	19.200
34-91	Loyers et réquisitions	350	»	350
34-92	Achat et entretien de matériel automobile	638	»	638
34-93	Remboursements à diverses administrations	3.850	1.500	5.350
	Totaux pour la 4e partie	136.524	113.828	250.352
	6e partie. — Subventions de fonctionnement.			
36-21	Subvention à l'office des étudiants d'outre-mer	3.000	»	3.000
36-22	Subvention à l'académie des sciences coloniales	177	»	177
36-91	Dépenses administratives de la caisse de retraites de la France d'outre-mer	5.095	»	5.095
	Totaux pour la 6e partie	8.272	»	8.272
	7e partie. — Dépenses diverses.			
37-92	Dépenses de contrôle du chemin de fer franco-éthiopien	468	»	468
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	1re partie. — Interventions politiques et administratives.			
41-91	Subventions aux budgets fédéraux et locaux des territoires d'outre-mer	454.750	2.037.500	2.492.250
41-92	Délimitation et abornement de frontières	450	»	450
41-93	Indemnité d'expropriation aux populations Pongwés de Libreville (Gabon). — Cinquième tranche	400	»	400
41-94	Contribution de l'Etat aux charges résultant de la répartition des dommages matériels causés par les troubles survenus à Madagascar	25.000	»	25.000
	Totaux pour la 1re partie	480.600	2.037.500	2.518.100

NUMEROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	4e partie. — Action économique. — Encouragements et interventions.			
44-01	Remboursement de charges fiscales et sociales au bénéfice de certaines activités industrielles et agricoles	79.000	»	79.000
44-02	Subvention à l'association nationale pour le développement du tourisme dans les territoires d'outre-mer	150	»	150
44-03	Subvention pour le soutien des fibres textiles d'outre-mer	»	1.400.000	1.400.000
	Totaux pour la 4e partie	79.150	1.400.000	1.479.150
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité.			
46-91	Subventions aux œuvres privées dans les territoires d'outre-mer	900	»	900
46-92	Action sociale en faveur des personnes étrangères à l'administration.	2.800	»	2.800
	Totaux pour la 6e partie	3.700	»	3.700
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	273.114	273.114
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	2.344	3.325	5.669
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	136.524	113.828	250.352
	6e partie. — Subventions de fonctionnement	8.272	»	8.272
	7e partie. — Dépenses diverses	468	»	468
	Totaux pour le titre III	147.608	390.267	537.875
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	1re partie. — Interventions politiques et administratives	480.600	2.037.500	2.518.100
	4e partie. — Action économique. — Encouragements et interventions.	79.150	1.400.000	1.479.150
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité	3.700	»	3.700
	Totaux pour le titre IV	563.450	3.437.500	4.000.950
	Totaux pour la France d'outre-mer	711.058	3.827.767	4.538.825
	Industrie et commerce.			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-01	Administration centrale. — Rémunérations principales	»	15.370	15.370
31-02	Administration centrale. — Indemnités et allocations diverses	»	16	16
31-11	Direction des mines et de la sidérurgie. — Services extérieurs. — Ecoles nationales supérieures et techniques des mines. — Rémunérations principales	»	4.086	4.086
31-12	Direction des mines et de la sidérurgie. — Services extérieurs et écoles nationales supérieures et techniques des mines. — Indemnités et allocations diverses	»	2.103	2.103
31-21	Direction du gaz et de l'électricité. — Services extérieurs. — Rémunérations principales	»	2.524	2.524
31-31	Direction des industries chimiques. — Laboratoire central des services chimiques de l'Etat. — Rémunérations principales	»	734	734
31-91	Indemnités résidentielles	»	1.346	1.346
31-92	Salaires du personnel ouvrier	»	488	488
	Totaux pour la 1re partie	»	26.667	26.667
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.			
33-91	Prestations et versements obligatoires	»	729	729
33-92	Prestations et versements facultatifs	1.094	»	1.094
	Totaux pour la 3e partie	1.094	729	1.823

NUMÉROS des chapitres	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Administration centrale. — Remboursement de frais	4.075	»	4.075
34-02	Administration centrale. — Matériel	9.367	360	9.727
34-11	Direction des mines et de la sidérurgie. — Services extérieurs et écoles des mines. — Remboursement de frais	3.000	1.448	4.448
34-12	Direction des mines et de la sidérurgie. — Services extérieurs et écoles des mines. — Matériel	10.713	8.246	18.959
34-21	Direction du gaz et de l'électricité. — Services extérieurs. — Remboursement de frais	935	»	935
34-22	Direction du gaz et de l'électricité. — Services extérieurs. — Matériel.	600	»	600
34-31	Direction des industries chimiques. — Laboratoire central des services chimiques de l'Etat. — Remboursement de frais	130	»	130
34-32	Direction des industries chimiques. — Laboratoire central des services chimiques de l'Etat. — Matériel	2.800	»	2.800
34-11	Direction des industries mécaniques et électriques. — Service des instruments de mesure. — Remboursement de frais	8.400	»	8.400
34-12	Direction des industries mécaniques et électriques. — Service des instruments de mesure. — Matériel	1.150	»	1.150
34-91	Loyers	6.100	»	6.100
34-92	Achat et entretien du matériel automobile	2.200	»	2.200
34-93	Remboursement à diverses administrations	7.646	»	7.646
	Totaux pour la 4e partie	57.116	10.054	67.170
	5e partie. — Travaux d'entretien.			
35-12	Entretien des installations industrielles appartenant à l'Etat	150	»	150
35-91	Travaux d'équipement et d'entretien	3.265	7.250	10.515
	Totaux pour la 5e partie	3.415	7.250	10.665
	6e partie. — Subventions de fonctionnement.			
36-51	Subvention au centre national de la cinématographie	50	250	300
	7e partie. — Dépenses diverses.			
37-41	Frais d'établissement des listes pour les élections consulaires	360	»	360
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	2e partie. — Action internationale.			
42-01	Participation à l'organisation de la section française à l'exposition internationale de Bruxelles 1958	25.000	750.000	775.000
42-91	Part contributive de la France dans les dépenses de divers bureaux internationaux	529	800	1.329
	Totaux pour la 2e partie	25.529	750.800	776.329
	4e partie. — Action économique. — Encouragements et interventions.			
44-01	Encouragement à l'artisanat	290	»	290
44-71	Encouragement aux recherches dans le domaine commercial	»	25.000	25.000
44-91	Recherches techniques	2.120	»	2.120
	Totaux pour la 4e partie	2.410	25.000	27.410
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	26.667	26.667
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	1.094	729	1.823
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	57.116	10.054	67.170
	5e partie. — Travaux d'entretien	3.415	7.250	10.665
	6e partie. — Subventions de fonctionnement	50	250	300
	7e partie. — Dépenses diverses	360	»	360
	Totaux pour le titre III	62.035	44.950	106.985
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	2e partie. — Action internationale	25.529	750.800	776.329
	4e partie. — Action économique. — Encouragements et interventions.	2.410	25.000	27.410
	Totaux pour le titre IV	27.939	775.800	803.739
	Totaux pour l'industrie et le commerce	89.974	820.750	910.724

NUMEROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	Intérieur.			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-01	Administration centrale. — Rémunérations principales	»	558	558
31-02	Administration centrale. — Indemnités et allocations diverses	»	167	167
31-03	Inspection générale de l'administration. — Rémunérations principales	»	3.124	3.124
31-11	Administration préfectorale et tribunaux administratifs. — Rémunérations principales	»	9.433	9.433
31-12	Administration préfectorale et tribunaux administratifs. — Indemnités et allocations diverses	»	768	768
31-13	Services des préfectures. — Rémunérations principales	»	30.000	30.000
31-15	Centres administratifs et techniques interdépartementaux. — Rémunérations principales	»	31.738	31.738
31-16	Centres administratifs et techniques interdépartementaux. — Indemnités et allocations diverses	»	802	802
31-21	Cultes d'Alsace et de Lorraine. — Rémunérations principales	»	684	684
31-41	Sûreté nationale. — Rémunérations principales	»	639.536	639.536
31-42	Sûreté nationale. — Indemnités et allocations diverses	»	73.065	73.065
31-43	Sûreté nationale. — Salaires et accessoires de salaire du personnel ouvrier	»	1.000	1.000
31-91	Indemnités résidentielles	»	100.461	100.461
	Totaux pour la 1re partie	»	891.336	891.336
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. Charges sociales.			
33-91	Prestations et versements obligatoires	»	9.074	9.074
33-92	Prestations et versements facultatifs	12.681	»	12.681
	Totaux pour la 3e partie	12.681	9.074	21.755
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Administration centrale. — Remboursement de frais	954	»	954
34-02	Inspection générale de l'administration. — Remboursement de frais	637	»	637
34-03	Administration centrale. — Matériel	11.354	»	11.354
34-11	Administration préfectorale. — Remboursement de frais	6.856	1.000	7.856
34-12	Services des préfectures. — Remboursement de frais	3.628	4.400	8.028
34-13	Centres administratifs et techniques interdépartementaux. — Remboursement de frais	4.810	»	4.810
34-21	Cultes d'Alsace et de Lorraine. — Remboursement de frais	10	»	10
34-31	Protection civile. — Remboursement de frais	300	»	300
34-32	Protection civile. — Matériel	12.947	59.500	72.447
34-41	Sûreté nationale. — Remboursement de frais	343.064	77.850	420.914
34-42	Sûreté nationale. — Matériel	187.829	20.000	207.829
34-91	Loyers et indemnités de réquisition	22.150	»	22.150
34-92	Achat, entretien et fonctionnement du matériel automobile	122.530	71.390	193.920
34-93	Remboursement à diverses administrations	51.986	44.000	95.986
34-94	Dépenses de transmissions	24.919	70.000	94.919
34-95	Services divers. — Matériel	10.583	10.000	20.983
	Totaux pour la 4e partie	805.047	358.140	1.163.187
	5e partie. — Travaux d'entretien.			
35-91	Travaux immobiliers	42.354	»	42.354
	6e partie. — Subventions de fonctionnement.			
36-51	Participation de l'Etat aux dépenses des services de police et d'incendie de la ville de Paris	2.384.400	»	2.384.400
36-52	Contribution de l'Etat aux dépenses des personnels administratifs du département de la Seine	129.400	»	129.400
	Totaux pour la 6e partie	2.513.800	»	2.513.800
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	1re partie. — Interventions politiques et administratives.			
41-31	Subventions pour les dépenses des services d'incendie et de secours	60.426	»	60.426
41-51	Subventions de caractère obligatoire en faveur des collectivités locales	483.816	»	483.816
41-52	Subventions de caractère facultatif en faveur des collectivités locales et de divers organismes	196.926	»	196.926
41-53	Subventions en faveur de l'Algérie et des populations algériennes	591.699	13.125.000	13.719.699
	Totaux pour la 1re partie	1.335.867	13.125.000	14.460.867

NUMEROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTES	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité.			
46-91	Secours d'extrême urgence aux victimes de calamités publiques....	5.000	»	5.000
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.....	»	891.336	891.336
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	12.681	9.074	21.755
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.....	805.047	358.140	1.163.187
	5e partie. — Travaux d'entretien	42.354	»	42.354
	6e partie. — Subventions de fonctionnement.....	2.513.800	»	2.513.800
	Totaux pour le titre III.....	3.373.882	1.258.550	4.632.432
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	1re partie. — Interventions politiques et administratives.....	1.335.867	13.125.000	14.460.867
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité.....	5.000	»	5.000
	Totaux pour le titre IV.....	1.340.867	13.125.000	14.465.867
	Totaux pour l'intérieur.....	4.714.749	14.383.550	19.098.299
	Justice.			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-02	Administration centrale. — Indemnités et allocations diverses.....	»	222	222
31-11	Services judiciaires — Rémunérations principales.....	»	24.183	24.183
31-12	Services judiciaires. — Indemnités et allocations diverses.....	»	1.060	1.060
31-21	Services pénitentiaires. — Rémunérations principales.....	»	82.516	82.516
31-22	Services pénitentiaires. — Indemnités et allocations diverses.....	»	56.140	56.140
31-31	Services de l'éducation surveillée. — Rémunérations principales.....	»	14.039	14.039
31-32	Services de l'éducation surveillée. — Indemnités et allocations diverses	»	9.693	9.693
31-91	Indemnités résidentielles.....	»	2.018	2.018
	Totaux pour la 1re partie.....	»	189.901	189.901
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.			
33-91	Prestations et versements obligatoires.....	»	655	655
33-92	Prestations et versements facultatifs.....	2.361	887	3.248
	Totaux pour la 3e partie.....	2.361	1.542	3.903
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Administration centrale. — Remboursement de frais.....	929	»	929
34-02	Administration centrale. — Matériel.....	3.239	23.650	26.889
34-11	Services judiciaires. — Remboursement de frais.....	15.816	»	15.816
34-12	Services judiciaires. — Matériel.....	23.857	21.250	45.107
34-21	Services pénitentiaires. — Remboursement de frais.....	11.159	»	11.159
34-22	Services pénitentiaires. — Matériel	29.500	»	29.500
34-24	Services pénitentiaires. — Approvisionnement des cantines.....	21.300	»	21.300
34-31	Services de l'éducation surveillée. — Remboursement de frais.....	1.472	1.284	2.756
34-32	Services de l'éducation surveillée. — Matériel.....	5.617	»	5.617
34-91	Loyers et indemnités de réquisition.....	1.187	»	1.187
34-92	Achat et entretien du matériel automobile.....	6.607	18.000	24.607
34-93	Remboursement à diverses administrations.....	5.228	724	5.952
	Totaux pour la 4e partie.....	125.911	64.908	190.819
	5e partie. — Travaux d'entretien.			
35-21	Bâtiments pénitentiaires. — Travaux d'entretien.....	27.899	»	27.899
35-31	Bâtiments de l'éducation surveillée. — Travaux d'entretien.....	5.500	»	5.500
	Totaux pour la 5e partie.....	33.399	»	33.399
	6e partie. — Subvention de fonctionnement.			
36-01	Subvention au budget annexe de l'ordre de la Libération.....	1.520	1.500	3.020

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité.			
46-11	Services judiciaires. — Subventions diverses	100	»	100
46-21	Services pénitentiaires. — Interventions diverses	13.400	»	13.400
46-31	Services de l'éducation surveillée. — Interventions diverses	363	»	363
	Totaux pour la 6e partie	13.863	»	13.863
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	189.901	189.901
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	2.361	1.542	3.903
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	125.911	64.908	190.819
	5e partie. — Travaux d'entretien	33.369	»	33.399
	6e partie. — Subventions de fonctionnement	1.520	1.500	3.020
	Totaux pour le titre III	163.191	257.851	421.042
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité	13.863	»	13.863
	Totaux pour le titre IV	13.863	»	13.863
	Totaux pour la justice	177.054	257.851	434.905
	Présidence du conseil.			
	I. — SERVICES CIVILS			
	A. — SERVICES GENERAUX			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-01	Rémunérations principales	»	3.311	3.311
31-02	Indemnités et allocations diverses	»	4.308	4.308
31-91	Indemnités résidentielles	»	984	984
31-92	Remboursement à l'administration des P. T. T. de dépenses de personnel	»	3.000	3.000
	Totaux pour la 1re partie	»	11.603	11.603
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.			
33-91	Prestations et versements obligatoires	»	561	561
33-92	Prestations et versements facultatifs	149	»	149
	Totaux pour la 3e partie	149	561	710
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Remboursement de frais	2.631	400	3.031
34-02	Matériel	7.822	3.900	11.722
34-03	Frais de fonctionnement des services de documentation et de diffusion	6.100	»	6.100
34-91	Loyers et indemnités de réquisition	704	3.200	3.904
34-92	Achat et entretien du matériel automobile	1.640	184	1.824
34-93	Remboursements à diverses administrations	2.242	6.100	8.342
	Totaux pour la 4e partie	21.139	13.784	34.923
	6e partie. — Subventions de fonctionnement.			
36-11	Subvention à l'école nationale d'administration	26.171	»	26.171
36-21	Subvention au centre des hautes études d'administration musulmane.	400	»	400
36-31	Dépenses de fonctionnement du commissariat à l'énergie atomique.	557.000	3.130.000	3.687.000
36-41	Dépenses de fonctionnement du bureau d'organisation des ensembles industriels africains	2.200	»	2.200
	Totaux pour la 6e partie	585.771	3.130.000	3.715.771
	7e partie. — Dépenses diverses.			
37-91	Fonds spéciaux	295.667	14.000	309.667
37-93	Dépenses diverses et subventions du haut comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme	20.000	»	20.000
	Totaux pour la 7e partie	315.667	14.000	329.667

NUMEROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3e partie. — Action éducative et culturelle.			
43-01	Interventions en faveur de recherches scientifiques et techniques d'intérêt général	13.000	»	13.000
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunération d'activité	»	11.603	11.603
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	149	561	710
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	21.139	13.784	34.923
	6e partie. — Subventions de fonctionnement	585.771	3.130.000	3.715.771
	7e partie. — Dépenses diverses	315.667	14.000	329.667
	Totaux pour le titre III	922.726	3.169.948	4.092.674
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3e partie. — Action éducative et culturelle	13.000	»	13.000
	Totaux pour les services généraux	935.726	3.169.948	4.105.674
	B. — *SERVICE JURIDIQUE ET TECHNIQUE DE L'INFORMATION*			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.			
33-92	Prestations et versements facultatifs	10	»	10
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Matériel et remboursement de frais	481	»	481
34-02	Activités, manifestations et matériel d'information	75	1.000	1.075
34-03	Bureau central de documentation et d'information. — Matériel et remboursement de frais	7.750	20.000	27.750
34-91	Loyers et indemnités de réquisition	425	»	425
34-93	Remboursements à diverses administrations	250	750	1.000
	Totaux pour la 4e partie	8.981	21.750	30.731
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	1re partie. — Interventions politiques et administratives.			
41-01	Subvention à l'agence France-Presse	176.450	15.000	191.450
41-02	Subvention aux œuvres sociales de la presse	25	»	25
41-04	Allégement des charges supportées par les journaux à raison des communications téléphoniques des correspondants de presse	10.000	»	10.000
	Totaux pour la 1re partie	186.475	15.000	201.475
	3e partie. — Action éducative et culturelle.			
43-01	Fonds culturel	»	600.000	600.000
	4e partie. — Action économique. — Encouragements et interventions.			
44-01	Remboursement au titre de la baisse de 15 p. 100 sur le prix des matériels de presse	27.000	155.000	182.000
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	10	»	10
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	8.981	21.750	30.731
	Totaux pour le titre III	8.991	21.750	30.741
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	1re partie. — Interventions politiques et administratives	186.475	15.000	201.475
	3e partie. — Action éducative et culturelle	»	600.000	600.000
	4e partie. — Action économique. — Encouragements et interventions	27.000	155.000	182.000
	Totaux pour le titre IV	213.475	770.000	983.475
	Totaux pour le service juridique et technique de l'information	222.466	791.750	1.014.216

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	C. — DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.			
33-92	Prestations et versements facultatifs	23	»	23
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Matériel et remboursement de frais	1.715	»	1.715
34-02	Composition, impression, distribution et expédition	55.733	54.666	110.399
34-03	Matériel d'exploitation	18.871	11.292	30.163
34-91	Loyers et indemnités de réquisition	23	»	23
34-92	Achat et entretien du matériel automobile	87	»	87
34-93	Remboursements à diverses administrations	2.938	»	2.938
	Totaux pour la 4e partie	79.397	65.958	145.355
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	23	»	23
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	79.397	65.958	145.355
	Totaux pour la direction des Journaux officiels	79.120	65.958	145.378
	II. — SERVICES DE LA DEFENSE NATIONALE			
	A. — SECRETARIAT GENERAL PERMANENT DE LA DEFENSE NATIONALE			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-02	Indemnités et allocations diverses	»	1.100	1.100
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.			
33-92	Prestations et versements facultatifs	10	»	10
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Remboursement de frais	970	»	970
34-02	Matériel	2.525	»	2.525
34-91	Loyers	122	»	122
34-92	Achat, entretien et fonctionnement du matériel automobile	266	»	266
34-93	Remboursement à diverses administrations	1.340	»	1.340
	Totaux pour la 4e partie	5.223	»	5.223
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3e partie. — Action éducative et culturelle.			
43-01	Participation de l'Etat aux frais de publication de la revue de défense nationale	25	»	25
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	1.100	1.100
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	10	»	10
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	5.223	»	5.223
	Totaux pour le titre III	5.233	1.100	6.333
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3e partie. — Action éducative et culturelle	25	»	25
	Totaux pour le secrétariat général permanent de la défense nationale	5.258	1.100	6.358

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	B. — *SERVICE DE DOCUMENTATION EXTÉRIEURE ET DE CONTRE-ESPIONNAGE*			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
33-92	*3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.*			
	Prestations et versements facultatifs	200	»	200
	4e partie — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Remboursement de frais	1.061	»	1.061
34-02	Matériel	7.100	»	7.100
34-91	Loyers	720	3.000	3.720
34-92	Achat et entretien du matériel automobile	1.400	»	1.400
34-93	Remboursements à diverses administrations	907	»	907
	Totaux pour la 4e partie	11.191	3.000	14.191
	RÉCAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	200	»	200
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	11.191	3.000	14.191
	Totaux pour le service de documentation extérieure et de contre-espionnage	11.691	3.000	14.691
	C. — *GROUPEMENT DES CONTROLES RADIOELECTRIQUES*			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-01	Rémunérations principales	»	4.278	4.278
31-91	Indemnités résidentielles	»	653	653
	Totaux pour la 1re partie	»	4.931	4.931
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales			
33-91	Prestations et versements obligatoires	»	1.134	1.134
33-92	Prestations et versements facultatifs	186	»	186
	Totaux pour la 3e partie	186	1.134	1.320
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Remboursement de frais	862	»	862
34-02	Matériel	6.238	»	6.238
34-11	Matériels, transports et entretien	6.000	»	6.000
34-91	Loyers	20	»	20
34-92	Achat et entretien du matériel automobile	803	»	803
34-93	Remboursement à diverses administrations	5.204	»	5.204
	Totaux pour la 4e partie	19.127	»	19.127
	RÉCAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	4.931	4.931
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales	186	1.134	1.320
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	19.127	»	19.127
	Totaux pour le groupement des contrôles radioélectriques	19.313	6.065	25.378
	RÉCAPITULATION GÉNÉRALE			
	I. — SERVICES CIVILS			
	A. — Services généraux	935.726	3.169.948	4.105.674
	B. — Services juridique et technique de l'information	222.466	791.750	1.014.216
	C. — Direction des journaux officiels	79.420	65.958	145.378
	II. — SERVICES DE LA DÉFENSE NATIONALE			
	A. — Secrétariat général permanent de la défense nationale	5.258	1.100	6.358
	B. — Service de documentation extérieure et de contre-espionnage	11.691	3.000	14.691
	C. — Groupement des contrôles radioélectriques	19.313	6.065	25.378
	Totaux pour la présidence du conseil	1.273.874	4.037.821	5.311.695

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	Reconstruction et logement.			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-01	Administration centrale. — Rémunérations principales	»	1.014	1.014
31-02	Administration centrale. — Indemnités et allocations diverses	»	976	976
31-11	Services extérieurs. — Rémunérations principales	»	166.458	166.458
31-12	Services extérieurs. — Indemnités et allocations diverses	»	9.000	9.000
31-21	Personnel rémunéré sur la base du commerce et de l'industrie	»	6.040	6.040
31-31	Dommages de guerre. — Commissions de juridiction. — Rémunérations principales. — Indemnités et vacations	»	267	267
	Totaux pour la 1re partie	»	183.755	183.755
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.			
33-92	Prestations et versements facultatifs	2.516	»	2.516
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Administration centrale. — Remboursement de frais	3.100	»	3.100
34-02	Administration centrale. — Matériel	8.087	4.128	12.215
34-11	Services extérieurs. — Remboursement de frais	21.600	15.000	36.600
34-12	Services extérieurs. — Matériel	33.509	17.908	51.417
34-13	Services extérieurs. — Indemnités pour changement de résidence	»	24.000	24.000
34-21	Construction. — Matériel	196	»	196
34-31	Dommages de guerre. — Commissions régionales et d'arrondissement. — Matériel et remboursement de frais	750	»	750
34-91	Loyers et indemnités de réquisition	2.792	»	2.792
34-92	Achat et entretien du matériel automobile, des motocycles et de bicyclettes	14.000	10.000	24.000
34-93	Remboursement à diverses administrations	17.684	»	17.684
34-94	Logements des services	500	28.800	29.300
34-95	Remboursement des dépenses exposées par les services des ponts et chaussées au titre de leur participation aux travaux de voirie et réseaux divers	2.300	»	2.300
	Totaux pour la 4e partie	104.518	99.836	204.354
	7e partie. — Dépenses diverses.			
37-01	Centre de perfectionnement	1.600	»	1.600
37-03	Dépenses de documentation et de vulgarisation	2.800	»	2.800
37-21	Contrôle technique des travaux de construction	7.139	»	7.139
37-23	Etudes et travaux relatifs aux plans-masses et maquettes et aux immeubles-types	1.600	»	1.600
37-31	Expertises et constats des dommages de guerre	8.825	25.000	33.825
37-41	Etudes générales et recherches relatives à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à l'habitation	2.000	»	2.000
37-42	Versement d'indemnités aux sinistrés en application de l'article 82 du code de l'urbanisme et de l'habitation	2.000	»	2.000
	Totaux pour la 7e partie	25.964	25.000	50.964
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	4e partie. — Action économique. — Encouragements et interventions.			
44-21	Subvention au centre scientifique et technique du bâtiment	3.500	»	3.500
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité.			
46-21	Intervention de l'Etat pour l'application de la législation sur les habitations à loyer modéré	1.180	»	1.180
46-22	Subventions aux coopératives et associations syndicales de reconstruction, aux coopératives de reconstitution mobilière et aux associations syndicales de remembrement. — Travaux de remembrement	131.500	»	131.500
46-32	Règlement des frais exposés par les établissements prêteurs pour l'étude et la réalisation des prêts complémentaires	1.200	»	1.200
46-41	Remboursement par l'Etat des prestations et indemnités de réquisition impayées par les bénéficiaires défaillants	300	»	300
	Totaux pour la 6e partie	134.180	»	134.180

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	183.755	183.755
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	2.546	»	2.546
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	104.518	99.836	204.354
	7e partie. — Dépenses diverses	25.964	25.000	50.964
	Totaux pour le titre III	133.028	308.591	441.619
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	4e partie. — Action économique. — Encouragements et interventions.	3.500	»	3.500
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité	134.180	»	134.180
	Totaux pour le titre IV	137.680	»	137.680
	Totaux pour la reconstruction et le logement	270.708	308.591	579.299
	Santé publique et population.			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-01	Administration centrale. — Rémunérations principales	»	1.002	1.002
31-02	Administration centrale. — Indemnités et allocations diverses	»	649	649
31-21	Services de la population et de l'entr'aide. — Rémunérations principales	»	4.000	4.000
31-22	Services de la population et de l'entr'aide. — Indemnités et allocations diverses	»	50.200	50.200
31-41	Services de la pharmacie. — Rémunérations principales	»	9.980	9.980
31-42	Services de la pharmacie. — Indemnités et allocations diverses	»	1.200	1.200
31-91	Indemnités résidentielles	»	6.843	6.843
	Totaux pour la 1re partie	»	73.874	73.874
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.			
33-92	Prestations et versements facultatifs	407	»	407
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Administration centrale. — Remboursement de frais	1.999	200	2.199
34-02	Administration centrale. — Matériel. — Travaux d'entretien	9.829	1.711	11.540
34-03	Laboratoire national du ministère de la santé publique et de la population. — Matériel. — Remboursement de frais	1.050	»	1.050
34-11	Service de la santé. — Remboursement de frais	5.430	700	6.130
34-21	Services de la population et de l'entr'aide. — Remboursement de frais	5.771	»	5.771
34-41	Services de la pharmacie. — Remboursement de frais	1.811	1.000	2.811
34-51	Contrôle sanitaire aux frontières. — Remboursement de frais	200	»	200
34-52	Contrôle sanitaire aux frontières. — Matériel et travaux d'entretien.	1.600	»	1.600
34-71	Etablissement thermal d'Aix-les-Bains. — Matériel et travaux d'entretien	5.900	»	5.900
34-91	Loyers et impôts	6.520	»	6.520
34-92	Achat et entretien de véhicules automobiles	1.215	»	1.215
34-93	Remboursement à diverses administrations	2.288	3.200	5.488
	Totaux pour la 4e partie	43.613	6.811	50.424
	6e partie. — Subventions de fonctionnement.			
36-11	Service de la santé. — Subvention à l'institut national d'hygiène	31.461	21.457	52.918
36-21	Services de la population et de l'entr'aide. — Subvention à l'institut national d'études démographiques	7.600	»	7.600
	Totaux pour la 6e partie	39.061	21.457	60.518
	7e partie. — Dépenses diverses.			
37-11	Services de la santé. — Etablissements thermaux affermés par l'Etat. — Dépenses des commissariats du Gouvernement	119	»	119

NUMEROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTES	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3e partie. — Action éducative et culturelle.			
43-11	Services de la santé. — Subventions à des écoles. — Frais d'enseignement	1.301	985	2.286
43-12	Services de la santé. — Bourses	13.564	44.357	57.921
43-21	Services de la population et de l'entr'aide. — Subventions à des écoles	472	»	472
43-22	Services de la population et de l'entr'aide. — Bourses	3.385	5.000	8.385
43-91	Subventions aux centres régionaux d'action éducative, sanitaire, démographique et sociale	465	»	465
43-92	Subventions à des congrès et manifestations diverses	250	»	250
	Totaux pour la 3e partie	19.637	50.342	69.979
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité.			
46-12	Services de la santé. — Réduction tarifaire sur les réseaux de la S. N. C. F. aux tuberculeux en traitement de longue durée dans les sanatoria	2.299	»	2.299
46-13	Services de la santé. — Dotation des établissements nationaux de bienfaisance	12.235	»	12.235
46-14	Services de la santé. — Participation de l'Etat aux dépenses du centre de la santé publique de Soissons	200	»	200
46-21	Services de la population et de l'entr'aide. — Subventions à diverses œuvres d'entr'aide	2.700	»	2.700
46-24	Services de la population et de l'entr'aide. — Allocations de maternité (population non active)	63.000	»	63.000
46-33	Services de la population et de l'entr'aide. — Dotation des établissements nationaux de bienfaisance	33.999	18.887	52.786
46-34	Centres d'hébergement	15.000	»	15.000
46-35	Frais de fonctionnement des services départementaux d'aide sociale et des commissions d'aide sociale. — Frais de contrôle et d'imprimés	74.500	»	74.500
	Totaux pour la 6e partie	208.833	18.887	227.720
	7e partie. — Action sociale. — Prévoyance.			
47-11	Services de la santé. — Mesures générales de protection de la santé publique	112.500	»	112.500
47-12	Services de la santé. — Protection maternelle et infantile	232.500	»	232.500
47-13	Services de la santé. — Prophylaxie de la tuberculose	220.000	»	220.000
47-14	Services de la santé. — Prophylaxie des maladies vénériennes	51.000	»	51.000
47-15	Services de la santé. — Participation de l'Etat à des dépenses de prophylaxie n'ayant pas le caractère obligatoire	5.000	40.002	45.002
47-16	Services de la santé. — Subventions intéressant la protection maternelle et infantile	15.000	25.000	40.000
47-17	Services de la santé. — Subvention à des organismes ou œuvres d'intérêt national de caractère sanitaire	5.620	»	5.620
47-18	Services de la santé. — Subvention à la ville de Paris (centre international de pédiatrie)	467	»	467
47-19	Prophylaxie mentale	20.800	»	20.800
47-20	Application de la loi du 15 avril 1954 sur les alcooliques dangereux	11.300	»	11.300
47-21	Services de la population et de l'entr'aide. — Subventions intéressant la famille	6.150	»	6.150
47-22	Enfance inadaptée	11.850	10.000	21.850
47-23	Immigrations familiales et assimilation des étrangers	7.380	10.000	17.380
47-24	Migrations et adaptation des migrants	5.200	10.001	15.201
47-41	Services de la pharmacie. — Subventions aux laboratoires chargés de mettre au point les techniques de contrôle des médicaments	90	»	90
47-42	Services de la pharmacie. — Protection sanitaire. — Stock roulant de médicaments	5.000	»	5.000
	Totaux pour la 7e partie	712.857	65.003	777.860
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	73.874	73.874
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	407	»	407
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	43.613	6.811	50.424
	6e partie. — Subventions de fonctionnement	39.061	21.457	60.518
	7e partie. — Dépenses diverses	149	»	149
	Totaux pour le titre III	83.230	102.142	185.372
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3e partie. — Action éducative et culturelle	19.637	50.342	69.979
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité	208.833	18.887	227.720
	7e partie. — Action sociale. — Prévoyance	712.857	65.003	777.860
	Totaux pour le titre IV	941.327	134.232	1.075.559
	Totaux pour la santé publique et la population	1.024.557	236.374	1.260.931

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués
	Travail et sécurité sociale.			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-01	Administration centrale. — Rémunérations principales	»	9.544	9.544
31-12	Services du travail et de la main-d'œuvre. — Indemnités et allocations diverses	»	58.500	58.500
31-22	Services de la sécurité sociale. — Indemnités et allocations diverses.	»	40.500	40.500
	Totaux pour la 1re partie	»	108.544	108.544
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.			
33-92	Prestations et versements facultatifs	1.625	»	1.625
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Administration centrale. — Remboursement de frais	2.094	983	3.077
34-02	Administration centrale. — Matériel	5.213	16.500	21.713
34-11	Services du travail et de la main-d'œuvre. — Remboursement de frais	13.979	213	14.192
34-12	Services du travail et de la main-d'œuvre. — Matériel	20.565	4.348	24.913
34-13	Services du travail et de la main-d'œuvre. — Centre d'études et de recherches sur les conditions d'emploi et de travail des jeunes.	1.300	»	1.300
34-21	Services de la sécurité sociale. — Remboursement de frais	5.300	»	5.300
34-22	Services de la sécurité sociale. — Matériel	3.382	940	4.322
34-91	Loyers	6.613	»	6.613
34-92	Achat, entretien et fonctionnement du matériel automobile	591	1.930	2.521
34-93	Remboursement à diverses administrations	10.132	»	10.132
	Totaux pour la 4e partie	69.169	24.914	94.083
	7e partie. — Dépenses diverses.			
37-92	Délégués à la sécurité des ouvriers mineurs	41.700	»	41.700
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3e partie. — Action éducative et culturelle.			
43-11	Services du travail et de la main-d'œuvre. — Attribution de bourses aux élèves du centre d'études et d'information du service social du travail	85	»	85
43-12	Services du travail et de la main-d'œuvre. — Formation professionnelle des adultes	1.062.170	219.855	1.282.025
	Totaux pour la 3e partie	1.062.255	219.855	1.282.110
	4e partie. — Action économique. — Encouragements et interventions.			
44-11	Services du travail et de la main-d'œuvre. — Encouragements aux sociétés et fédérations de sociétés ouvrières de production et de crédit	200	»	200
44-12	Services du travail et de la main-d'œuvre. — Application de l'article 56 du traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier et du paragraphe 23 de la convention relative aux dispositions transitoires	20.000	»	20.000
44-13	Services du travail et de la main-d'œuvre. — Encouragements aux instituts de science et de recherches sociales et aux centres d'éducation ouvrière	1.300	2.000	3.300
	Totaux pour la 4e partie	21.500	2.000	23.500

NUMEROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité.			
46-12	Services du travail et de la main-d'œuvre. — Amélioration des conditions de vie des travailleurs nord-africains	16.000	»	16.000
	7e partie. — Action sociale. — Prévoyance.			
47-11	Services du travail et de la main-d'œuvre. — Aide aux travailleurs immigrants	976	5.000	5.976
47-12	Services du travail et de la main-d'œuvre. — Avantages aux travailleurs immigrants italiens	1.000	30.000	31.000
47-21	Services de la sécurité sociale. — Encouragements aux sociétés mutualistes	35.000	70.000	105.000
47-22	Services de la sécurité sociale. — Contribution annuelle de l'Etat au fonds spécial de retraites de la caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines et à diverses caisses de retraites	2.565.200	»	2.565.200
	Totaux pour la 7e partie	2.602.176	105.000	2.707.176
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	108.544	108.544
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	1.625	»	1.625
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	69.169	24.914	94.083
	7e partie. — Dépenses diverses	41.700	»	41.700
	Totaux pour le titre III	112.494	133.458	245.952
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3e partie. — Action éducative et culturelle	1.062.255	219.855	1.282.110
	4e partie. — Action économique. — Encouragements et interventions.	21.500	2.000	23.500
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité	16.000	»	16.000
	7e partie. — Action sociale. — Prévoyance	2.602.176	105.000	2.707.176
	Totaux pour le titre IV	3.701.931	326.855	4.028.786
	Totaux pour le travail et la sécurité sociale	3.814.425	460.313	4.274.738
	Travaux publics, transports et tourisme.			
	I. — TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-01	Administration centrale. — Rémunérations principales	»	2.706	2.706
31-11	Ponts et chaussées. — Rémunérations principales	»	30.302	30.302
31-91	Indemnités résidentielles	»	9.500	9.500
	Totaux pour la 1re partie	»	42.508	42.508
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite Charges sociales.			
33-01	Prestations et versements obligatoires	»	19.514	19.514
33-02	Prestations et versements facultatifs	5.020	»	5.020
	Totaux pour la 3e partie	5.020	19.514	24.534
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Administration centrale. — Matériel et remboursement de frais	5.200	»	5.200
34-11	Ponts et chaussées. — Matériel de bureau	35.000	»	35.000
34-12	Ponts et chaussées. — Remboursement de frais	47.683	»	47.683
34-13	Ponts et chaussées. — Conducteurs de chantiers et agents de travaux. — Remboursement de frais	120.717	»	120.717
34-14	Ponts et chaussées. — Services annexes. — Matériel et remboursement de frais	5.500	»	5.500
34-41	Chemins de fer et transports. — Matériel et remboursement de frais	671	»	671

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
34-42	Organisation pour le temps de guerre des entreprises de transports routiers et des entreprises de travaux publics et de bâtiment. — Organisation de la protection civile. — Matériel et remboursement de frais	»	40.000	40.000
34-51	Institut géographique national. — Remboursement de frais	9.569	»	9.569
34-52	Institut géographique national. — Matériel	13.157	»	13.157
34-61	Direction générale du tourisme. — Matériel et remboursement de frais	69.660	»	69.660
34-91	Loyers des bureaux et indemnités de réquisition	3.540	»	3.540
34-92	Achat et entretien du matériel automobile	13.106	»	13.106
34-93	Remboursements à diverses administrations	23.389	»	23.389
	Totaux pour la 4e partie	347.192	40.000	387.192
	5e partie. — Travaux d'entretien.			
35-21	Routes et ponts. — Entretien et réparations	1.722.693	»	1.722.693
35-31	Voies de navigation intérieure. — Entretien et réparations	450.760	»	450.760
35-32	Ports maritimes. — Entretien et réparations	272.140	»	272.140
35-33	Etablissements de signalisation maritime. — Fonctionnement, entretien et réparations	85.616	»	85.616
	Totaux pour la 5e partie	2.531.209	»	2.531.209
	6e partie. — Subventions de fonctionnement.			
36-21	Routes. — Remboursement de frais à l'union nationale des associations de tourisme	27.650	18.000	45.650
36-22	Routes. — Participation forfaitaire de l'Etat aux dépenses de personnel de la voirie départementale de la Seine	14.260	»	14.260
	Totaux pour la 6e partie	41.910	18.000	59.910
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	1re partie. — Interventions politiques et administratives.			
41-41	Subvention au Méditerranée-Niger pour l'entretien des pistes transsahariennes	24.000	25.000	49.000
	2e partie. — Action internationale.			
42-91	Subventions diverses	1.193	»	1.193
	4e partie. — Action économique. — Encouragements et interventions.			
44-31	Ports maritimes. — Subventions aux ports autonomes	44.795	»	44.795
44-32	Etablissements de signalisation maritime. — Subventions annuelles aux territoires d'outre-mer, à l'Algérie et à la Tunisie pour le fonctionnement, l'entretien et les réparations	23.850	»	23.850
44-41	Chemins de fer. — Subventions annuelles aux entreprises de chemins de fer d'intérêt local et de tramways	1.650	»	1.650
44-61	Direction générale du tourisme. — Subventions aux organismes de tourisme	14.340	»	14.340
	Totaux pour la 4e partie	84.635	»	84.635
	5e partie. — Action économique. Subventions aux entreprises d'intérêt national.			
45-31	Voies navigables. — Exploitation réglementée	144.500	»	144.500
45-41	Chemins de fer. — Subventions aux chemins de fer d'intérêt général.	42.647	»	42.647
45-42	Chemins de fer. — Application de l'article 18 de la convention du 31 août 1937 entre l'Etat et la Société nationale des chemins de fer français	3.500.000	»	3.500.000
45-44	Chemins de fer. — Application des articles 19, 19 *bis* et 19 *quater* de la convention du 31 août 1937 entre l'Etat et la Société nationale des chemins de fer français	5.150.056	»	5.150.056
45-45	Chemins de fer. — Participation aux dépenses d'exploitation de la régie autonome des transports parisiens	300.000	»	300.000
	Totaux pour la 5e partie	9.137.203	»	9.137.203

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité.			
46-11	Chemins de fer. — Application de l'article 20 *bis* de la convention du 31 août 1937 entre l'Etat et la Société nationale des chemins de fer français	1.633.900	»	1.633.900
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	42.508	42.508
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	5.020	19.514	24.534
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	347.192	40.000	387.192
	5e partie. — Travaux d'entretien	2.531.209	»	2.531.209
	6e partie. — Subventions de fonctionnement	41.910	18.000	59.910
	Totaux pour le titre III	2.925.331	120.022	3.045.353
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	1re partie. — Interventions politiques et administratives	24.000	25.000	49.000
	2e partie. — Action internationale	1.193	»	1.193
	4e partie. — Action économique. — Encouragements et interventions.	84.635	»	84.635
	5e partie. — Action économique. — Subventions aux entreprises d'intérêt national	9.137.203	»	9.137.203
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité	1.633.900	»	1.633.900
	Totaux pour le titre IV	10.880.931	25.000	10.905.931
	Totaux pour les travaux publics, transports et tourisme	13.806.262	145.023	13.951.284
	II. — AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-11	Services extérieurs. — Personnels communs. — Rémunérations principales	»	8.304	8.304
31-12	Services extérieurs. — Personnels communs. — Indemnités et allocations diverses	»	30	30
31-13	Services extérieurs. — Personnel ouvrier. — Salaires et accessoires de salaires	»	10.730	10.730
31-21	Navigation aérienne. — Rémunérations principales	»	97.838	97.838
31-22	Navigation aérienne. — Indemnités et allocations diverses	»	6.266	6.266
31-31	Groupement aérien. — Rémunérations principales	»	79	79
31-51	Météorologie nationale. — Rémunérations principales	»	22.171	22.171
31-52	Météorologie nationale. — Indemnités et allocations diverses	»	1.450	1.450
31-61	Bases aériennes. — Rémunérations principales	»	8.110	8.110
31-62	Bases aériennes. — Indemnités et allocations diverses	»	520	520
31-92	Indemnités résidentielles		21.763	21.763
	Totaux pour la 1re partie	»	177.261	177.261
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.			
33-91	Prestations et versements obligatoires	»	14.098	14.098
33-92	Prestations et versements facultatifs	1.882	»	1.882
	Totaux pour la 3e partie	1.882	14.098	15.980
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Administration centrale. — Remboursement de frais	1.638	»	1.638
34-02	Administration centrale. — Matériel	3.118	10.000	13.118
34-21	Navigation aérienne. — Remboursement de frais	14.320	6.000	20.320
34-22	Navigation aérienne. — Matériel	65.360	»	65.360
34-23	Navigation aérienne. — Dépenses de sauvetage en mer et à terre	9.518	10.000	19.518

(Supplément.)

NUMEROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
34-31	Groupement aérien. — Matériel	32.071	»	32.071
34-41	Ecole nationale de l'aviation civile. — Remboursement de frais	1.021	2.000	3.021
34-42	Ecole nationale de l'aviation civile. — Matériel	3.956	14.500	18.456
34-51	Météorologie nationale. — Remboursement de frais	6.311	»	6.311
34-52	Météorologie nationale. — Matériel	60.459	118.900	179.359
34-53	Météorologie nationale. — Armement et fonctionnement des navires météorologiques stationnaires	17.200	»	17.200
34-61	Bases aériennes — Remboursement de frais	5.195	4.300	9.495
34-62	Bases aériennes. — Matériel	27.973	15.000	42.973
34-71	Formation aéronautique et sports aériens. — Remboursement de frais.	535	»	535
34-72	Formation aéronautique et sports aériens. — Matériel	17.714	»	17.714
34-81	Transports aériens. — Formation et examens en vol du personnel navigant nécessaire au transport aérien commercial	50.000	220.000	270.000
34-91	Loyers et indemnités de réquisition	7.525	»	7.525
34-92	Achat, entretien et fonctionnement du matériel automobile	19.679	125.882	145.561
34-93	Remboursements à diverses administrations	78.481	26.000	104.481
34-95	Personnel militaire. — Remboursement de frais	2.420	»	2.420
»	Totaux pour la 4e partie	424.494	552.582	977.076
	5e partie. — Travaux d'entretien.			
35-61	Bases aériennes. — Travaux d'entretien des immeubles et des bases aériennes	96.296	51.510	147.806
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3e partie. — Action éducative et culturelle.			
43-91	Subventions diverses	29.972	»	29.972
	5e partie. — Action économique. Subventions aux entreprises d'intérêt national.			
45-61	Subventions d'exploitation et garanties d'intérêts	126.424	50.000	176.424
45-81	Transports aériens. — Rémunérations des services d'intérêt général et subventions pour la couverture du déficit des lignes aériennes desservant les Etablissements français d'Océanie	310.900	631.000	941.900
	Totaux pour la 5e partie	437.324	681.000	1.118.324
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	177.261	177.261
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	1.882	14.098	15.980
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	424.494	552.582	977.076
	5e partie. — Travaux d'entretien	96.296	51.510	147.806
	Totaux pour le titre III	522.672	795.451	1.318.123
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3e partie, — Action éducative et culturelle	29.972	»	29.972
	5e partie. — Action économique. — Subventions aux entreprises d'intérêt national	437.324	681.000	1.118.324
	Totaux pour le titre IV	467.296	681.000	1.148.296
	Totaux pour l'aviation civile et commerciale	989.968	1.476.451	2.466.419
	III. — MARINE MARCHANDE			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-01	Administration centrale. — Rémunérations principales	»	667	667
31-11	Inscription maritime. — Rémunérations principales	»	3.904	3.904
31-21	Enseignement maritime. — Rémunérations principales	»	3.839	3.839
31-22	Enseignement maritime. — Indemnités et allocations diverses	»	533	533
	Totaux pour la 1re partie	»	8.943	8.943

(Supplément. — Fin.)

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.			
33-91	Prestations et versements obligatoires	»	191	191
33-92	Prestations et versements facultatifs	230	»	230
	Totaux pour la 3e partie	230	191	421
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Administration centrale. — Remboursement de frais	900	»	900
34-02	Administration centrale. — Matériel	1.550	»	1.550
34-11	Inscription maritime. — Remboursement de frais	5.443	1.000	6.443
34-12	Inscription maritime. — Matériel	18.353	1.000	19.353
34-21	Enseignement maritime. — Remboursement de frais	382	450	832
34-22	Enseignement maritime. — Matériel	1.238	»	1.238
34-91	Loyers	950	»	950
34-92	Achat et entretien du matériel automobile	453	1.290	1.743
34-93	Remboursements à diverses administrations	2.131	»	2.131
	Totaux pour la 4e partie	31.400	3.740	35.140
	5e partie. — Travaux d'entretien.			
35-91	Entretien et réparation des immeubles	1.925	»	1.925
	7e partie. — Dépenses diverses.			
37-01	Indemnités et dépenses des navires réquisitionnés	500	»	500
37-11	Dépenses résultant de l'application du code du travail maritime et du code disciplinaire et pénal de la marine marchande	227	»	227
	Totaux pour la 7e partie	727	»	727
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	1re partie. — Interventions publiques et administratives.			
41-01	Etudes. — Propagande. — Récompenses	370	»	370
	2e partie. — Action internationale.			
42-01	Contribution de la France aux dépenses de divers organismes internationaux	1.019	»	1.019
	3e partie. — Action éducative et culturelle.			
43-21	Contribution aux frais de fonctionnement de l'apprentissage maritime	19.747	7.157	26.904
43-22	Enseignement maritime. — Bourses. — Prêts d'honneur	1.065	403	1.468
43-23	Subventions aux écoles de pêche et de commerce	150	201	351
	Totaux pour la 3e partie	20.962	7.761	28.723
	4e partie. — Action économique. — Encouragements et interventions.			
44-01	Subventions aux pêches maritimes	1.386	»	1.386
44-02	Allocations d'intérêts fixées par la loi du 1er août 1928 sur le crédit maritime	2.000	»	2.000
	Totaux pour la 4e partie	3.386	»	3.386
	5e partie. — Action économique.			
	Subventions aux entreprises d'intérêt national.			
45-01	Exploitation des services maritimes d'intérêt général	472.700	153.000	625.700
45-02	Aide en faveur de l'armement au cabotage	13.999	20.001	34.000
	Totaux pour la 5e partie	486.699	173.001	659.700
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité.			
46-01	Participation aux dépenses des sociétés de sauvetage	1.329	»	1.329

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués
	7e partie. — Action sociale. — Prévoyance.			
47-31	Subvention à l'établissement national des invalides de la marine...	1.584.600	»	1.584.600
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.....	»	8.943	8.943
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	230	191	421
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.....	31.400	3.740	35.140
	5e partie. — Travaux d'entretien.....	1.925	»	1.925
	7e partie. — Dépenses diverses.....	727	»	727
	Totaux pour le titre III.....	34.282	12.874	47.156
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	1re partie. — Interventions publiques et administratives.....	370	»	370
	2e partie. — Action internationale.....	1.019	»	1.019
	3e partie. — Action éducative et culturelle.....	20.962	7.761	28.723
	4e partie. — Action économique. — Encouragements et interventions.	3.386	»	3.386
	5e partie. — Action économique. — Subventions aux entreprises d'intérêt national.....	486.699	173.001	659.700
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité.....	1.329	»	1.329
	7e partie. — Action sociale. — Prévoyance.....	1.584.600	»	1.584.600
	Totaux pour le titre IV.....	2.098.365	180.762	2.279.127
	Totaux pour la marine marchande.....	2.132.647	193.636	2.326.283
	RECAPITULATION GENERALE			
	Affaires étrangères:			
	I. — Services des affaires étrangères.....	948.660	838.457	1.787.117
	II. — Affaires marocaines et tunisiennes.....	357.440	116.053	473.493
	Relations avec les Etats associés.....	539.141	670.000	1.209.141
	Agriculture	443.058	319.539	762.597
	Anciens combattants et victimes de la guerre.....	1.892.012	327.036	2.219.048
	Education nationale.....	5.941.013	12.204.343	18.145.356
	Finances et affaires économiques:			
	I. — Charges communes.....	7.181.110	13.417.865	20.598.975
	II. — Services financiers.....	1.110.737	600.369	1.711.106
	III. — Affaires économiques.....	6.162.114	489.526	6.651.640
	IV. — Commissariat général du plan.....	2.127	4.000	6.127
	France d'outre-mer.....	711.058	3.827.767	4.538.825
	Industrie et commerce.....	89.974	820.750	910.724
	Intérieur	4.714.719	14.383.550	19.098.299
	Justice	177.054	257.851	434.905
	Présidence du conseil:			
	I. — Services civils:			
	a) Services généraux.....	935.736	3.169.938	4.105.674
	b) Service juridique et technique de l'information.....	222.466	791.750	1.014.216
	c) Direction des Journaux officiels.....	79.420	65.958	145.378
	II. — Services de la défense nationale:			
	a) Secrétariat général permanent de la défense nationale...	5.258	1.100	6.358
	b) Service de documentation extérieure et de contre-espionnage	11.691	3.000	11.691
	c) Groupement des contrôles radioélectriques.....	19.313	6.065	25.378
	Reconstruction et logement.....	270.708	308.591	579.299
	Santé publique et population.....	1.024.557	236.374	1.260.931
	Travail et sécurité sociale.....	3.811.425	460.313	4.271.738
	Travaux publics, logement et reconstruction:			
	I. — Travaux publics, transports et tourisme.....	13.806.262	145.022	13.951.284
	II. — Aviation civile et commerciale.....	989.968	1.476.451	2.466.419
	III. — Marine marchande.....	2.132.647	193.636	2.326.283
	Totaux pour l'état A.....	53.582.688	55.135.314	108.718.002

ETAT B

Tableau portant répartition, par chapitre, des autorisations de programme et des crédits de payement bloqués pour 1957 (dépenses en capital des services civils).

(En milliers de francs.)

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	AUTORISATIONS de programme.	CRÉDITS de payement.
	Affaires étrangères.		
	I. — SERVICES DES AFFAIRES ETRANGERES		
	TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT		
	6e partie. — Equipement culturel et social.		
56-20	Relations culturelles avec l'étranger. — Acquisitions immobilières. — Construction et grosses réparations d'immeubles appartenant à l'Etat	30.510	30.510
	7e partie. — Equipements administratif et divers.		
57-10	Achat, construction et aménagement d'immeubles diplomatiques et consulaires	101.890	43.920
	Totaux pour les affaires étrangères	132.420	74.460
	II. — AFFAIRES MAROCAINES ET TUNISIENNES		
	TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT		
	7e partie. — Equipements administratif et divers.		
57-40	Investissements administratifs en Tunisie	501.000	103.900
57-41	Investissements administratifs au Maroc	75.000	75.000
	Totaux pour les affaires marocaines et tunisiennes	576.000	183.900
	Agriculture.		
	TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT		
	1re partie. — Agriculture.		
51-01	Equipement des services administratifs	4.500	4.500
51-20	Equipement des services vétérinaires	36.000	»
51-22	Equipement des services des haras	5.400	3.900
51-30	Equipement des services agricoles et des centres d'essais démonstratifs	3.900	3.900
51-32	Service de la protection des végétaux. — Equipement	30.000	3.920
51-50	Service de la répression des fraudes. — Equipement	69.000	6.000
51-60	Grands travaux d'hydraulique et d'équipement agricole	96.600	33.900
51-62	Aménagement de points d'alimentation en eau potable	90.000	21.000
51-70	Travaux prévus par la loi du 7 juin 1951	22.500	3.000
51-72	Mise en valeur des landes de Gascogne	15.000	7.500
51-78	Aménagement du centre de recherches et d'expérimentation du génie rural et construction de bâtiments administratifs	7.200	6.600
51-80	Travaux d'équipement des eaux et forêts	123.600	45.000
	Totaux pour le titre V	503.700	142.220
	TITRE VI. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS AVEC LE CONCOURS DE L'ETAT		
	A. — Subventions et participations.		
	1re partie. — Agriculture.		
61-30	Subventions aux agriculteurs et à leurs organisations professionnelles pour l'amélioration des techniques de production (semences, cheptel, matériels divers)	10.050	10.050
61-32	Subventions pour la vulgarisation des progrès techniques et les villages et zones témoins	21.000	9.000
61-60	Subventions d'équipement pour le génie rural	1.200.000	198.000
61-72	Subventions d'équipement pour le génie rural. — Habitat rural	1.110.000	340.500
61-78	Subvention d'équipement pour le centre national d'études et d'expérimentation du machinisme agricole	6.000	6.000
61-80	Subventions d'équipement pour les eaux et forêts	112.200	31.800
	Totaux pour la 1re partie	2.549.250	593.350

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	AUTORISATIONS de programme.	CRÉDITS de payement.
	6e partie. — Equipement culturel et social.		
66-30	Subvention de premier équipement aux établissements d'apprentissage agricole reconnus par l'Etat	15.000	15.000
66-50	Subventions de premier établissement aux agriculteurs français migrants originaires des régions classées excédentaires	59.700	59.700
	Totaux pour la 6e partie	74.700	74.700
	Totaux pour le titre VI, A	2.623.950	673.050
	B. — Prêts et avances.		
	1re partie. — Agriculture.		
00-12	Prêts d'équipement rural	2.520.000	413.100
00-13	Prêts pour l'amélioration de la production agricole	226.500	82.500
	Totaux pour le titre VI, B	2.746.500	495.600
	Totaux pour le titre VI	5.370.450	1.168.650
	Totaux pour l'agriculture	5.874.150	1.310.870
	Education nationale.		
	TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT		
	5e partie. — Logement et urbanisme.		
55-80	Services des eaux de Versailles, Marly et Saint-Cloud. — Equipement	90.000	21.300
	6e partie. — Equipement culturel et social.		
56-10	Etablissements d'enseignement supérieur. — Equipement	244.200	30.000
56-15	Etablissements d'enseignement supérieur. — Equipement (plan quinquennal)	313.500	36.000
56-20	Etablissements du second degré appartenant à l'Etat. — Equipement	2.076.300	277.500
56-21	Etablissements du second degré appartenant à l'Etat. — Equipement (loi de programme)	184.500	15.000
56-25	Etablissements du second degré appartenant à l'Etat. — Equipement (plan quinquennal)	3.241.500	390.000
56-30	Etablissements nationaux du premier degré. — Equipement	318.000	30.000
56-40	Etablissements nationaux et services extérieurs de l'enseignement technique. — Equipement.	651.000	78.000
56-42	Centres d'apprentissage. — Equipement	1.918.800	231.000
56-45	Etablissements nationaux et services extérieurs de l'enseignement technique. — Equipement (plan quinquennal)	930.000	111.000
56-46	Centres d'apprentissage. — Equipement (plan quinquennal)	3.789.000	456.000
56-50	Etablissements de la jeunesse et des sports. — Installations appartenant à l'Etat. — Equipement	231.000	30.000
56-70	Manufactures nationales, Mobilier national et écoles d'art nationales. — Equipement en matériel	1.800	1.800
56-72	Musées nationaux. — Equipement	90.000	12.000
56-80	Monuments historiques. — Restauration et réparation de dommages de guerre	540.000	120.000
56-82	Bâtiments civils et palais nationaux. — Travaux d'équipement	640.500	104.700
56-90	Frais d'études et de contrôle des travaux d'équipement	66.000	60.000
	Totaux pour la 6e partie	15.269.100	1.986.000
	7e partie. — Equipements administratif et divers.		
57-80	Construction d'immeubles nécessaires au fonctionnement des administrations et services publics de l'Etat	381.000	91.200
	Totaux pour le titre V	15.743.100	2.101.500

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	AUTORISATIONS de programme.	CRÉDITS de payement.
	TITRE VI. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS AVEC LE CONCOURS DE L'ETAT		
	A. — Subventions et participations.		
	6e partie. — Equipement culturel et social.		
66-10	Subventions d'équipement au centre national de la recherche scientifique et aux établissements de recherche scientifique	1.110.000	169.500
66-12	Subventions d'équipement aux universités et établissements d'enseignement supérieur	2.635.500	315.000
66-15	Subventions d'équipement aux universités et établissements d'enseignement supérieur (plan quinquennal)	149.400	18.000
66-20	Subventions d'équipement aux établissements du second degré n'appartenant pas à l'Etat.	1.059.900	138.000
66-21	Subventions d'équipement aux établissements du second degré n'appartenant pas à l'Etat (loi de programme)	104.400	6.000
66-25	Subventions d'équipement aux établissements du second degré n'appartenant pas à l'Etat (plan quinquennal)	752.100	112.500
66-30	Subventions d'équipement pour les établissements du premier degré	2.716.200	345.000
66-31	Subventions d'équipement pour les établissements du premier degré (loi de programme)	9.013.500	1.230.000
66-35	Subventions d'équipement pour les établissements du premier degré (plan quinquennal)	6.600.000	876.000
66-40	Subventions d'équipement aux établissements d'enseignement technique	420.900	51.000
66-45	Subventions d'équipement aux établissements d'enseignement technique (plan quinquennal).	738.000	90.000
66-50	Subventions d'équipement pour la jeunesse et les sports	1.800.000	210.000
66-60	Subventions d'équipement aux bibliothèques	135.000	18.000
66-70	Subventions d'équipement aux salles de spectacles, conservatoires et écoles de musique	140.700	18.000
66-72	Subventions d'équipement aux musées	30.000	3.000
66-90	Subventions d'équipement social	896.700	109.500
66-92	Subventions d'équipement au centre national de documentation pédagogique	93.600	28.500
	Totaux pour la 6e partie	28.425.300	3.738.000
	7e partie. — Equipements administratif et divers.		
67-60	Subventions d'équipement aux archives départementales	45.000	9.000
	Totaux pour le titre VI	28.470.300	3.747.000
	Totaux pour l'éducation nationale	44.213.400	5.848.500
	Finances et affaires économiques.		
	I. — CHARGES COMMUNES		
	TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT		
	7e partie. — Equipements administratif et divers.		
57-00	Opérations foncières et acquisitions immobilières	499.500	499.500
57-02	Protection civile: programme complémentaire	900.000	300.000
	Totaux pour le titre V	1.399.500	799.500
	TITRE VI. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS AVEC LE CONCOURS DE L'ETAT		
	A. — Subventions et participations.		
	4e partie. — Entreprises industrielles et commerciales.		
64-00	Frais d'études en matières de conversion et de décentralisation. — Prime spéciale d'équipement	510.000	150.000
	Totaux pour les charges communes	1.909.500	949.500
	II. — SERVICES FINANCIERS		
	TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT		
	7e partie. — Equipements administratif et divers.		
57-90	Equipements des services financiers	656.850	131.100
57-92	Travaux et revision des documents cadastraux résultant du remembrement	45.000	14.100
	Totaux pour les services financiers	701.850	145.200
	III. — AFFAIRES ECONOMIQUES		
	TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT		
	7e partie. — Equipements administratif et divers.		
57-10	Service de l'expansion économique à l'étranger. — Achat et aménagement d'immeubles	6.000	4.500
57-20	Service des enquêtes économiques. — Achat et aménagement d'immeubles	3.000	3.000
57-30	Institut national de la statistique et des études économiques. — Achat et aménagement d'immeubles	2.700	2.700
	Totaux pour le titre V	11.700	10.200

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	AUTORISATIONS de programme.	CRÉDITS de payement.
	TITRE VI. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS AVEC LE CONCOURS DE L'ETAT		
	A. — Subventions et participations.		
	8e *partie. — Investissements hors de la métropole.*		
68-00	Subvention au fonds d'investissement pour le développement économique et social des départements d'outre-mer (section générale)	399.000	300.000
	Totaux pour les affaires économiques	410.700	310.200
	France d'outre-mer.		
	TITRE VI. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS AVEC LE CONCOURS DE L'ETAT		
	A. — Subventions et participations.		
	8e *partie. — Investissements hors de la métropole.*		
68-20	Subvention au fonds commun de la recherche scientifique et technique d'outre-mer	150.000	150.000
68-90	Subvention au fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (section générale)	4.275.000	2.100.000
68-94	Subventions pour l'équipement public des territoires d'outre-mer	180.000	30.000
	Totaux pour la France d'outre-mer	4.605.000	2.280.000
	Industrie et commerce.		
	TITRE VI. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS AVEC LE CONCOURS DE L'ETAT		
	A. — Subventions et participations.		
	2e *partie. — Energie et mines.*		
62-12	Subvention d'équipement au bureau de recherches géologiques, géophysiques et minières de la France métropolitaine	112.500	112.500
62-21	Subvention au fonds d'amortissement des charges d'électrification rurale	600.000	600.000
62-60	Subvention au bureau de recherches de pétrole	525.000	525.000
	Totaux pour l'industrie et commerce	1.267.500	1.267.500
	Intérieur.		
	TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT		
	7e *partie. — Equipements administratif et divers.*		
57-30	Protection civile. — Dépenses d'équipement	435.000	120.000
57-40	Equipement de la sûreté nationale	452.400	87.000
57-90	Equipement en matériel de transmissions	75.000	17.400
	Totaux pour le titre V	962.400	224.400
	TITRE VI. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS AVEC LE CONCOURS DE L'ETAT		
	A. — Subventions et participations.		
	3e *partie. — Transports, communications et télécommunications.*		
63-50	Subventions d'équipement pour la voirie départementale et communale	105.000	10.500
	5e *partie. — Logement et urbanisme.*		
65-50	Subventions d'équipement aux collectivités pour les réseaux urbains	1.842.600	184.200
65-62	Subventions d'équipement aux collectivités pour l'habitat urbain	105.000	10.500
	Totaux pour la 5e partie	1.947.600	194.700
	7e *partie. — Equipements administratif et divers.*		
67-20	Travaux de grosses réparations des édifices cultuels appartenant aux collectivités locales	30.000	3.000
67-50	Subventions d'équipement aux collectivités pour les constructions publiques	210.000	21.000
	Totaux pour la 7e partie	240.000	24.000
	8e *partie. — Investissements hors de la métropole.*		
68-80	Subvention de l'Etat pour l'équipement de l'Algérie	3.450.000	3.450.000
	Totaux pour le titre VI A	5.742.600	3.679.200
	B. — Prêts et avances.		
	8e *partie. — Investissements hors de la métropole.*		
60-80	Equipement de l'Algérie	2.100.000	2.100.000
	Totaux pour l'intérieur	8.805.000	6.003.600

NUMEROS des chapitres.	SERVICES	AUTORISATIONS de programme.	CRÉDITS de payement.
	Justice.		
	TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT		
	6e partie. — Equipement culturel et social.		
56-30	Etablissements d'éducation surveillée. — Equipement	30.000	6.000
	7e partie. — Equipements administratif et divers.		
57-20	Etablissements pénitentiaires. — Equipement	60.000	9.000
	Totaux pour la justice	90.000	15.000
	Présidence du conseil.		
	I. — SERVICES CIVILS		
	A. — *SERVICES GENERAUX*		
	TITRE VI. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS AVEC LE CONCOURS DE L'ETAT		
	A. — SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		
	2e partie. — Energie et mines.		
52-00	Subvention d'équipement au commissariat à l'énergie atomique	4.302.000	2.412.000
	C. — *DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS*		
	TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT		
	7e partie. — Equipements administratif et divers.		
57-00	Journaux officiels. — Equipement	105.000	30.000
	II. — SERVICES DE LA DEFENSE NATIONALE		
	B. — *SERVICE DE DOCUMENTATION EXTERIEURE ET DE CONTRE-ESPIONNAGE*		
	TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT		
	7e partie. — Equipements administratif et divers.		
57-04	Service de documentation extérieure et de contre-espionnage. — Equipement	6.000	3.000
	C. — *GROUPEMENT DES CONTROLES RADIOELECTRIQUES*		
	TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT		
	7e partie. — Equipements administratif et divers.		
57-02	Equipement des services du groupement des contrôles radioélectriques	27.000	7.200
	Totaux pour la présidence du conseil	4.440.000	2.452.200
	Reconstruction et logement.		
	TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT		
	5e partie. — Logement et urbanisme.		
55-40	Projets de reconstruction et d'aménagement. — Aménagement du territoire	195.000	54.000
	7e partie. — Equipements administratif et divers.		
57-20	Constructions semi-définitives, aménagement et expropriation d'immeubles pour le fonctionnement des administrations et services publics de l'Etat	114.000	39.900
	Totaux pour le titre V	309.000	93.900
	TITRE VI. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS AVEC LE CONCOURS DE L'ETAT		
	A. — SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		
	5e partie. — Logement et urbanisme.		
65-40	Aménagement des lotissements défectueux	300.000	105.000
65-42	Subventions pour une meilleure utilisation des îlots d'habitation	450.000	90.000
65-44	Subventions pour la réalisation d'équipements collectifs	60.000	15.000
	Totaux pour la 5e partie	810.000	210.000

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	AUTORISATIONS de programme.	CRÉDITS de payement.
	7e partie. — Equipements administratif et divers.		
67-00	Contribution de l'Etat aux dépenses de construction de logements destinés à être loués à des fonctionnaires	450.000	300.000
	Totaux pour le titre VI	1.260.000	510.000
	TITRE VII. — RÉPARATIONS DES DOMMAGES DE GUERRE		
70-10	Versement à la caisse autonome de la reconstruction	»	4.047.900
	Totaux pour la reconstruction et logement	1.569.000	4.651.800
	Travail et sécurité sociale.		
	TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT		
	7e partie. — Equipements administratif et divers.		
57-10	Equipement des services du travail et de la sécurité sociale	120.000	45.000
	Totaux pour le travail et la sécurité sociale	120.000	45.000
	Travaux publics, transports et tourisme.		
	I. — TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME		
	TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT		
	3e partie. — Transports, communications et télécommunications.		
53-20	Routes et ponts. — Reconstruction et grosses réparations	415.500	402.000
53-30	Voies de navigation intérieure. — Equipement	1.905.000	270.000
53-32	Travaux de défense contre les eaux	60.000	»
53-34	Ports de commerce. — Equipement	3.425.100	600.000
53-36	Ports de pêche. — Equipement	112.500	12.000
53-38	Etablissements de signalisation maritime	232.500	42.000
	Totaux pour la 3e partie	6.180.600	1.326.000
	7e partie. — Equipements administratif et divers.		
57-50	Institut géographique national. — Equipement	470.700	150.000
57-90	Services des travaux publics et des transports. — Equipement en immeubles pour les bureaux	63.000	30.000
	Totaux pour la 7e partie	533.700	180.000
	8e partie. — Investissements hors de la métropole.		
58-30	Etablissements de signalisation maritime. — Equipement dans les territoires d'outre-mer	81.900	8.250
	Totaux pour les travaux publics, transports et tourisme	6.799.200	1.514.250
	II. — AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE		
	TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT		
	3e partie. — Transports, communications et télécommunications.		
53-20	Equipements de l'aviation civile et commerciale en matériel aéronautique	9.000	9.000
53-22	Expérimentation et essais d'utilisation de matériel aéronautique	183.000	123.000
53-24	Participation de l'aviation civile et commerciale aux dépenses d'études et de prototypes	510.000	90.000
53-90	Equipement des aéroports et routes aériennes. — Métropole	1.443.300	656.100
	Totaux pour la 3e partie	2.175.300	878.100
	6e partie. — Equipement culturel et social.		
56-40	Ecoles et stages. — Equipement	5.100	2.400
56-70	Formation aéronautique et sports aériens. — Equipement	135.000	45.000
	Totaux pour la 6e partie	140.100	47.400
	8e partie. — Investissements hors de la métropole.		
58-90	Equipement des aéroports et routes aériennes hors de la métropole	2.897.700	852.600
58-94	Logements familiaux hors de la métropole	120.000	3.000
	Totaux pour la 8e partie	3.017.700	855.600
	Totaux pour le titre V	5.333.100	1.781.100

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	AUTORISATIONS de programme.	CRÉDITS de payement.
	TITRE VI. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS AVEC LE CONCOURS DE L'ETAT		
	A. — Subventions et participations.		
	3e partie. — Transports, communications et télécommunications.		
63-20	Subventions pour l'achat de matériel aéronautique	90.000	90.000
	6e partie. — Equipement culturel et social.		
66-70	Formation aéronautique et sports aériens. — Subventions pour l'acquisition d'appareils légers	75.000	45.000
66-71	Formation aéronautique et sports aériens. — Participation à l'aménagement par les collectivités locales d'aérodromes utilisés pour la formation aéronautique et le tourisme aérien	12.000	6.000
	Totaux pour la 6e partie	87.000	51.000
	Totaux pour le titre VI	177.000	141.000
	Totaux pour l'aviation civile et commerciale	5.510.100	1.922.100
	III. — MARINE MARCHANDE		
	TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT		
	6e partie. — Equipement culturel et social.		
56-20	Equipement des établissements d'enseignement maritime	11.100	11.100
56-21	Equipement des établissements d'enseignement maritime (loi de programme)	165.000	60.000
56-47	Etablissements d'enseignement maritime (plan quinquennal)	49.500	49.500
	Totaux pour la 6e partie	228.600	123.600
	7e partie. — Equipements administratif et divers.		
57-10	Equipement des services de l'inscription maritime	168.000	39.000
	Totaux pour le titre V	396.600	162.600
	TITRE VI. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS AVEC LE CONCOURS DE L'ETAT		
	A. — Subventions et participations.		
	3e partie. — Transports, communications et télécommunications.		
63-00	Aide à la construction navale	1.710.000	240.000
	6e partie. — Equipement culturel et social.		
66-00	Subventions d'équipement aux sociétés de sauvetage	45.000	39.000
	Totaux pour le titre VI	1.755.000	279.600
	Totaux pour la marine marchande	2.151.600	441.600
	RECAPITULATION GENERALE		
	Affaires étrangères:		
	I. — Services des affaires étrangères	132.420	71.460
	II. — Affaires marocaines et tunisiennes	576.000	183.900
	Agriculture	5.874.150	1.310.870
	Education nationale	44.213.400	5.848.500
	Finances et affaires économiques:		
	I. — Charges communes	1.909.500	949.500
	II. — Services financiers	701.850	145.200
	III. — Affaires économiques	440.700	310.200
	France d'outre-mer	4.605.000	2.280.000
	Industrie et commerce	1.267.500	1.267.500
	Intérieur	8.805.000	6.003.600
	Justice	90.000	15.000
	Présidence du conseil:		
	I. — Services civils:		
	a) Services généraux	4.302.000	2.412.000
	c) Journaux officiels	105.000	30.000
	II. — Services de la défense nationale:		
	b) Service de documentation extérieure et de contre-espionnage	6.000	3.000
	c) Groupement des contrôles radioélectriques	27.000	7.200
	Reconstruction et logement	1.569.000	4.651.800
	Travail et sécurité sociale	120.000	45.000
	Travaux publics, logement et reconstruction:		
	I. — Travaux publics, transports et tourisme	6.799.200	1.514.250
	II. — Aviation civile et commerciale	5.510.100	1.922.100
	III. — Marine marchande	2.151.600	441.600
	Totaux pour l'état B	89.175.420	29.115.680

ETAT C

(Article 17 de la loi de finances.)

Tableau des autorisations de programme et de payement bloquées au titre des dépenses mises à la charge de la caisse autonome de la reconstruction.

(En milliers de francs.)

SERVICES	AUTORISATIONS de programme.	CRÉDITS de payement.
§ 1er. — *Indemnités et avances payées aux sinistrés.*		
. . . . .		
3° Indemnités pour reconstitution des biens autres que ceux visés aux 1° et 2°: cheptel, matériel agricole, industriel, commercial, artisanal (loi du 28 octobre 1946).....	3.000.000	1.341.000
4° Allocations d'attente (lois des 30 août 1947 et 18 mars 1950).....	51.300	51.300
. . . . .		
6° Indemnités d'éviction (lois des 28 octobre 1946, 26 août 1948 et 24 mai 1951, art. 39).....	78.300	78.300
7° Indemnités de dépossession (loi du 23 avril 1949 et art. 8 de la présente loi).....	1.800	1.800
8° Indemnités pour privation de reprise de bail (loi du 2 juin 1955).....	600	600
. . . . .		
Totaux pour le paragraphe 1er.....	3.135.000	1.476.000
§ 2. — *Dépenses effectuées par l'Etat pour la reconstruction.*		
1° Travaux de voirie et de réseaux d'assainissement et de distribution d'eau, de gaz et d'électricité (ordonnance n° 45-2062 du 28 septembre 1945, art. 16, 17, 18 et 20).....	6.300.000	600.000
2° Acquisition ou expropriation de terrains (lois validées des 4 octobre 1940, 12 juillet 1941, art. 10, et art. 4 de la loi n° 47-2406 du 31 décembre 1947).....	375.000	225.000
3° Travaux préliminaires à la reconstruction (ordonnance n° 45-609 du 10 avril 1945, art. 21, et art. 4 de la loi n° 47-2406 du 31 décembre 1947).....	759.000	459.900
4° Travaux provisoires, réparations et aménagements sommaires (ordonnance n° 45-609 du 10 avril 1945, titres II et III).....	600.000	510.000
. . . . .		
6° Constructions expérimentales par l'Etat d'immeubles d'habitation (ordonnance n° 45-2064 du 8 septembre 1945).....	75.000	69.000
7° Avances aux associations syndicales et aux sociétés coopératives de reconstruction pour la construction d'immeubles d'habitation (ordonnance n° 45-2064 du 8 septembre 1945) et aux groupements de reconstruction pour l'installation de services communs (art. 4 de la loi n° 47-2406 du 31 décembre 1947).....	525.000	9.000
8° Evaluation des dommages mobiliers (art. 34 de la loi n° 53-1321 du 31 décembre 1953)..	9.000	9.000
Totaux pour le paragraphe 2.....	8.643.000	1.881.900
§ 3. — *Participation de la France à la reconstruction dans les territoires d'outre-mer* (lois des 21 et 28 octobre 1946, loi du 30 mars 1947, art. 50 et 51, et art. 42 de la loi n° 51-650 du 24 mai 1951).....	690.000	690.000
Totaux pour l'état C.....	12.468.000	4.047.900

ETAT D

Tableau portant répartition par service et par chapitre des crédits bloqués pour 1957.
(Budgets annexes civils. — Dépenses ordinaires.)
(En milliers de francs.)

NUMEROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTES	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués
	Caisse nationale d'épargne.			
	I. — DEPENSES ORDINAIRES			
	Personnel.			
1010	Services extérieurs d'exécution. — Rémunérations principales	»	513	513
1010	Services extérieurs. — Indemnités et allocations diverses	»	20.566	20.566
1050	Contribution à la constitution de pensions de retraite du personnel	»	519	519
1060	Versement de 5 p. 100 institué en remplacement de l'impôt cédulaire	»	1.043	1.043
	Totaux pour le personnel	»	22.641	22.641
	Matériel, fonctionnement des services et travaux d'entretien.			
3000	Administration centrale. — Locaux, mobilier, fournitures	60	»	60
3010	Services extérieurs. — Locaux, mobilier, fournitures	4.830	20.000	24.830
3020	Remboursements à diverses administrations	137.350	218.540	355.890
3030	Loyers	140	»	140
3040	Remboursement de frais	126	»	126
3050	Vulgarisation	10.000	»	10.000
	Totaux pour le matériel, le fonctionnement des services et les travaux d'entretien	152.506	238.540	391.046
	Charges sociales.			
4010	Prestations et versements facultatifs	5	»	5
	Dépenses diverses.			
6000	Remboursements divers	»	1.150	1.150
6010	Conférences et organismes internationaux	10	»	10
6020	Versement au fonds national de solidarité et d'action mutualiste de fonds provenant de la prescription trentenaire	660	»	660
6060	Versement à la dotation de la caisse nationale d'épargne	10.960	»	10.960
	Totaux pour les dépenses diverses	11.630	1.150	12.780
	RECAPITULATION			
	Personnel	»	22.641	22.641
	Matériel, fonctionnement des services et travaux d'entretien	152.506	238.540	391.046
	Charges sociales	5	»	5
	Dépenses diverses	11.630	1.150	12.780
	Totaux pour la caisse nationale d'épargne	164.141	262.331	426.472
	Imprimerie nationale.			
	1re SECTION — EXPLOITATION			
	Personnel.			
3125	Primes et indemnités diverses	»	400	400
	Totaux	»	400	400
	Matériel.			
60	Achats	161.250	57.500	218.750
62	Impôts et taxes	755	»	755
63	Travaux, fournitures et services extérieurs	140.643	18.575	159.218
64	Transports et déplacements	2.682	»	2.682
66	Frais divers de gestion	1.499	»	1.499
	Totaux	306.829	76.075	382.904
	Charges sociales.			
6188	Œuvres sociales	82	»	82
	Totaux pour l'imprimerie nationale	306.911	76.475	383.386

NUMEROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	Légion d'honneur.			
	Personnel.			
1010	Grande chancellerie. — Indemnités et allocations diverses.....	»	269	269
1030	Maisons d'éducation. — Indemnités et allocations diverses.....	»	100	100
	Totaux pour le personnel.....	»	369	369
	Matériel, fonctionnement des services et travaux d'entretien.			
3000	Grande chancellerie. — Matériel	700	1.800	2.500
3010	Remboursements à diverses administrations.....	574	1.600	2.174
3020	Maisons d'éducation. — Matériel.....	6.657	6.000	12.657
3030	Achat et entretien du matériel automobile.....	150	»	150
3040	Entretien des bâtiments de la Légion d'honneur.....	3.300	8.000	11.300
	Totaux pour le matériel, le fonctionnement des services et les travaux d'entretien.....	11.381	17.400	28.781
	Dépenses diverses.			
6010	Secours	336	»	336
	Totaux pour les dépenses diverses.....	336	»	336
	Totaux pour la Légion d'honneur.....	11.717	17.769	29.486
	Ordre de la Libération.			
	Matériel, fonctionnement des services et travaux d'entretien.			
3000	Matériel	396	»	396
	Dépenses diverses.			
6000	Secours aux compagnons de la Libération et aux médaillés de la Résistance. — Œuvres sociales.....	350	1.500	1.850
	Totaux pour les dépenses de l'ordre de la Libération.....	746	1.500	2 246
	Monnaies et médailles.			
	1re SECTION. — EXPLOITATION			
	Personnel.			
610	Salaires	»	5 454	5.454
	Matériel.			
601	Achats de matières premières.....	56.000	»	56.000
602	Achats de matières consommables.....	9.000	»	9.000
607	Achats d'emballages.....	3.000	»	3.000
62	Impôts et taxes.....	1.370	»	1.370
63	Travaux, fournitures et services extérieurs.....	83.702	»	83 702
64	Transports et déplacements.....	4.000	»	4.000
65	Charges résultant du retrait des pièces démonétisées.....	2 500	»	2.500
66	Frais divers de gestion.....	2.270	16.000	18.270
	Totaux pour frais de matériel.....	161.842	16.000	177 842
	Charges sociales.			
6188	Œuvres sociales (secours)	40	100	140
	Totaux pour les Monnaies et médailles.....	161.882	21.554	183.436

NUMEROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	Postes, télégraphes et téléphones.			
	1re SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES			
	Personnel.			
1000	Administration centrale. — Rémunérations principales	»	10.224	10.224
1010	Directions régionales et départementales. — Personnel titulaire	»	57.443	57.443
1020	Bureaux mixtes. — Centres télégraphiques et téléphoniques. — Personnel titulaire	»	708.915	708.915
1030	Services communs spéciaux. — Personnel titulaire	»	158.097	158.097
1040	Services postaux spécialisés. — Personnel titulaire	»	341.898	341.898
1050	Services spécialisés des chèques postaux et des articles d'argent. — Personnel titulaire	»	363.786	363.786
1060	Services spécialisés des télécommunications. — Personnel titulaire.	»	441.578	441.578
1070	Centre national d'études des télécommunications. — Service général. — Rémunérations principales et indemnités	»	15.679	15.679
1080	Services extérieurs. — Personnel contractuel et auxiliaire	»	92.203	92.203
1090	Frais de remplacement	»	245.810	245.810
1100	Indemnités résidentielles	»	494.000	494.000
1110	Indemnités spéciales	»	92.693	92.693
1120	Indemnités éventuelles	»	496.100	496.100
1130	Rémunération des gérants de bureaux secondaires et de divers personnels	»	262.960	262.960
1140	Contribution à la constitution des pensions de retraite du personnel.	»	338.759	338.759
1150	Versement de 5 p. 100 institué en remplacement de l'impôt cédulaire	»	154.766	154.766
	Totaux pour le personnel	»	4.274.910	4.274.910
	Matériel, fonctionnement des services et travaux d'entretien.			
2000	Administration centrale. — Remboursement de frais	670	»	670
2010	Services extérieurs. — Remboursement de frais	477.866	102.925	580.791
2020	Frais de missions à l'étranger	880	9.200	10.080
2030	Administration centrale. — Chauffage et éclairage. — Mobilier. — Fournitures	3.089	»	3.089
2040	Services extérieurs. — Chauffage et éclairage. — Matériel des bureaux. — Fournitures	457.226	299.900	757.126
2050	Loyers	88.590	»	88.590
2060	Entretien et aménagement des locaux	157.184	208 155	365.339
2070	Matériel automobile	225.927	340.000	565.927
2080	Transport du matériel et du personnel	128.460	40.000	168.460
2090	Travaux d'impression	179.234	105.000	284.234
2100	Matériel postal	95 850	56.000	151.850
2110	Transport des correspondances	950.681	1.000.001	1.950.682
2120	Matériel des télécommunications	717.983	1.120.171	1.838.154
2130	Dépenses de fonctionnement du centre national d'études des télécommunications	43.007	117.310	160.317
	Totaux pour le matériel, le fonctionnement des services et les travaux d'entretien	3.526 647	3.398.662	6.925.309
	Charges sociales.			
4000	Prestations et versements obligatoires	»	563.280	563.280
4010	Prestations et versements facultatifs	39 787	39.800	79.587
	Totaux pour les charges sociales	39.787	603.080	642.867
	Subventions.			
5000	Subventions de fonctionnement à divers organismes	2.068	2.000	4.068
	Dépenses diverses.			
6020	Conférences et organismes internationaux	2.750	4.450	7.200
6030	Remboursements	2.350	»	2.350
	Totaux pour les dépenses diverses	5.100	4.450	9.550
	RECAPITULATION			
	Personnel	»	4.274.910	4.274.910
	Matériel, fonctionnement des services et travaux d'entretien	3.526.647	3.398.662	6.925.309
	Charges sociales	39.787	603.080	642.867
	Subventions	2.068	2.000	4.068
	Dépenses diverses	5.100	4.450	9.550
	Totaux pour les postes, télégraphes et téléphones	3.573.602	8.283.102	11.856.704

NUMEROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	Prestations familiales agricoles.			
	II. — MOYENS DES SERVICES			
	Personnel.			
31-11	Services extérieurs. — Personnel	»	2.091	2.091
	Matériel.			
34-01	Services centraux. — Matériel	470	»	470
34-11	Services extérieurs. — Matériel	4.950	649	5.599
	Totaux pour le matériel	5.420	649	6.069
	Dépenses diverses.			
37-92	Remises de mensualités	10	»	10
37-93	Remboursement d'intérêts aux caisses d'allocations familiales agricoles	5.000	»	5.000
	Totaux pour les dépenses diverses	5.010	»	5.010
	Totaux pour les prestations familiales agricoles	10.430	2.740	13.170
	Radiodiffusion-télévision française.			
	I. — *DEPENSES ORDINAIRES*			
	1re SECTION. — DEPENSES D'EXPLOITATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-01	Personnels à statut d'administration centrale et inspection générale. — Rémunérations principales	»	10.992	10.992
31-02	Services communs. — Autres personnels. — Rémunérations principales	»	93.219	93.219
31-03	Indemnités	»	11.953	11.953
31-11	Services artistiques. — Personnels permanent et occasionnel	»	436.815	436.815
31-21	Services d'information. — Personnels permanent et occasionnel	»	21.339	21.339
31-31	Services à l'étranger. — Personnels permanent et occasionnel	»	3.313	3.313
31-91	Indemnités résidentielles	»	20.178	20.178
	Totaux pour la 1re partie	»	603.809	603.809
	2e partie. — Personnel. — Pensions et allocations.			
32-01	Pensions civiles	»	13.428	13.428
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. Charges sociales.			
33-91	Services communs. — Prestations et versements obligatoires	»	20.132	20.132
33-92	Services artistiques et d'information. — Prestations et versements obligatoires	»	80.972	80.972
33-93	Prestations et versements facultatifs	1.690	3.761	5.451
	Totaux pour la 3e partie	1.690	104.865	106.555

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services.			
34-01	Services communs. — Matériel	391.133	669.240	1.060.373
34-02	Services communs. — Remboursement de frais	18.591	24.000	42.591
34-11	Services artistiques. — Matériel et remboursement de frais	39.344	170.735	210.079
34-12	Services artistiques. — Droits d'auteurs et industrie du disque	71.677	99.179	170.856
34-21	Services d'information. — Matériel et remboursement de frais	30.560	53.000	83.560
34-31	Services à l'étranger. — Matériel et remboursement de frais	3.199	4.093	7.292
34-91	Loyers	8.781	100	8.881
34-92	Achat et entretien du matériel automobile	12.083	14.390	26.473
	Totaux pour la 4e partie	575.368	1.034.737	1.610.105
	5e partie. — Travaux d'entretien.			
35-01	Travaux d'entretien	7.465	»	7.465
	6e partie. — Subventions de fonctionnement.			
36-01	Participation à des entreprises diverses	750	»	750
	7e partie. — Dépenses diverses.			
37-31	Conférences et organismes internationaux	1.264	1.000	2.264
37-99	Dépenses diverses et accidentelles	30	3.000	3.030
	Totaux pour la 7e partie	1.294	4.000	5.294
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	603.809	603.809
	2e partie. — Personnel — Pensions et allocations	»	13.428	13.428
	3e partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	1.690	104.865	106.555
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des services	575.368	1.034.737	1.610.105
	5e partie. — Travaux d'entretien	7.465	»	7.465
	6e partie. — Subventions de fonctionnement	750	»	750
	7e partie. — Dépenses diverses	1.294	4.000	5.294
	Totaux pour la radiodiffusion	586.567	1.760.839	2.347.406
	RECAPITULATION GENERALE			
	Caisse nationale d'épargne	164.141	262.331	426.472
	Imprimerie nationale	306.911	76.475	383.386
	Légion d'honneur	11.717	17.769	29.486
	Ordre de la Libération	746	1.500	2.246
	Monnaies et médailles	161.882	21.554	183.436
	Postes, télégraphes et téléphones	3.573.602	8.283.102	11.856.704
	Prestations familiales agricoles	10.430	2.740	13.170
	Radiodiffusion-télévision française	586.567	1.760.839	2.347.406
	Totaux pour l'état D	4.815.996	10.426.310	15.242.306

ETAT E

Tableau portant répartition, par chapitre, des autorisations de programme et des crédits de payement bloqués pour 1957 au titre des budgets annexes civils (dépenses en capital).

(En milliers de francs.)

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	AUTORISATIONS de programme.	CRÉDITS de payement.
	Caisse nationale d'épargne.		
	TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT		
	7e *partie. — Equipements administratif et divers.*		
57-02	Caisse nationale d'épargne. — Acquisitions immobilières et travaux	220.000	39.000
	Imprimerie nationale.		
	2e SECTION. — INVESTISSEMENTS		
2	Acquisitions d'immobilisations	160.500	18.000
	Monnaies et médailles.		
	2e SECTION. — INVESTISSEMENTS		
21	Acquisitions d'immobilisations	12.000	1.800
	Postes, télégraphes et téléphones.		
	TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT		
	3e *partie. — Transports, communications et télécommunications.*		
53-00	Equipement. — Bâtiments	2.250.000	375.000
53-02	Equipement. — Matériel de transport routier	240.000	240.000
53-10	Equipement. — Matériels postal et assimilé	580.860	408.600
53-20	Equipement des bureaux téléphoniques	690.000	171.000
53-22	Equipement des lignes téléphoniques interurbaines et aménagement des réseaux urbains	1.864.200	795.000
53-30	Equipement des services télégraphiques et radioélectriques	165.000	39.000
53-32	Equipement des services d'études et de recherches des télécommunications	60.000	15.000
	Totaux pour la 3e partie	5.850.060	2.043.600
	7e *partie. — Equipements administratif et divers.*		
57-30	Remboursement à l'O. T. A. N. de la part d'intérêt économique non remboursée au titre de la contribution au financement des différentes tranches d'infrastructure	»	81.600
	Totaux pour les postes, télégraphes et téléphones	5.850.060	2.128.200
	Radiodiffusion-télévision française.		
	TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT		
	3e *partie. — Transports. — Communications et télécommunications.*		
53-10	Equipement de la radiodiffusion dans la métropole	1.960.500	291.000
	8e *partie. — Investissements hors de la métropole.*		
58-10	Equipement de la radiodiffusion d'outre-mer	22.500	9.000
	Totaux pour la radiodiffusion-télévision française	1.983.000	300.000
	RECAPITULATION		
	Caisse nationale d'épargne	220.000	39.000
	Imprimerie nationale	160.500	18.000
	Monnaies et médailles	12.000	1.800
	Postes, télégraphes et téléphones	5.850.060	2.128.200
	Radiodiffusion-télévision française	1.983.000	300.000
	Totaux pour l'Etat E	8.225.560	2.487.000

ETAT F

Tableau portant répartition, par chapitre, des crédits bloqués pour 1957 (dépenses militaires).
(En milliers de francs.)

NUMEROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTES	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	Défense nationale et forces armées.			
	SECTION COMMUNE			
	TITRE III. — MOYENS DES ARMES ET SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-41	Corps de contrôle « Air ». — Soldes et indemnités	»	41.276	41.276
31-43	Corps de contrôle « Marine ». — Soldes, traitements et indemnités	»	710	710
31-51	Gendarmerie. — Soldes et indemnités des personnels militaires	»	21.000	21.000
31-52	Gendarmerie. — Traitements et indemnités des personnels civils	»	324	324
31-61	Service de santé. — Soldes et indemnités des personnels militaires	»	37.196	37.196
31-81	Sécurité militaire. — Soldes, traitements et indemnités	»	263	263
31-84	Postes permanents à l'étranger. — Soldes, traitements et indemnités.	»	55.110	55.110
	Totaux pour la 1re partie	»	125.909	125.909
	2e partie. — Entretien du personnel.			
32-01	Administration centrale de la défense nationale. — Remboursement de frais	1.892	»	1.892
32-41	Corps de contrôle « Air ». — Frais de déplacement	597	1.330	1.927
32-42	Corps de contrôle « Guerre ». — Frais de déplacement	1.448	2.100	3.548
32-43	Corps de contrôle « Marine ». — Frais de déplacement	589	115	704
32-52	Gendarmerie. — Habillement, couchage, ameublement, chauffage et éclairage	195.507	25.000	220.507
32-53	Gendarmerie. — Frais de déplacement et transport	332.310	»	332.310
32-54	Gendarmerie. — Convocation des réserves. — Entretien	4.300	»	4.300
32-55	Justice militaire. — Frais de déplacement	1.600	»	1.600
32-61	Service de santé. — Frais de déplacement	16.500	»	16.500
32-81	Sécurité militaire. — Frais de déplacement	3.682	»	3.682
32-82	Service cinématographique des armées. — Frais de déplacement	232	180	412
32-83	Service de l'action sociale. — Frais de déplacement	3.561	»	3.561
32-84	Missions à l'étranger. — Remboursement de frais	27.434	8.800	36.234
	Totaux pour la 2e partie	589.682	37.525	627.207
	3e partie. — Personnel. — Charges sociales.			
33-83	Service de l'action sociale. — Subventions et allocations diverses	49.580	9.832	59.412
33-91	Prestations et versements obligatoires. — Défense nationale	»	96	96
33-93	Prestations et versements obligatoires. — Guerre	»	15.954	15.954
33-94	Prestations et versements obligatoires. — Marine	»	4.151	4.151
33-95	Prestations et versements facultatifs. — Défense nationale	120	»	120
	Totaux pour la 3e partie	49.700	27.033	76.733
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des armes et services.			
34-01	Administration centrale de la défense nationale. — Matériel	7.850	3.000	10.850
34-02	Administration centrale de la défense nationale. — Frais d'entretien et de fonctionnement des véhicules automobiles du parc interministériel	4.889	»	4.889
34-03	Presse. — Information	8.003	10.970	18.973
34-04	Sports et compétitions	2.200	13.000	15.200
34-51	Gendarmerie. — Matériel et fonctionnement	404.000	80.000	484.000
34-52	Justice militaire. — Matériel et fonctionnement	7.877	»	7.877
34-61	Service de santé. — Matériel et fonctionnement	485.059	104.000	589.059
34-81	Sécurité militaire. — Matériel et fonctionnement	9.300	»	9.300
34-82	Service cinématographique des armées. — Matériel et fonctionnement	16.980	59.401	76.381
34-83	Service de l'action sociale. — Matériel et fonctionnement	6.732	2.678	9.410
34-84	Postes permanents à l'étranger. — Matériel	11.988	15.000	26.988
34-85	Recherche scientifique et centre du Guir. — Fonctionnement	18.200	70.000	88.200
34-91	Organismes extérieurs interarmées. — Fonctionnement	12.561	9.387	21.948
	Totaux pour la 4e partie	995.639	367.436	1.363.075
	5e partie. — Travaux d'entretien.			
35-51	Gendarmerie. — Entretien des immeubles	240.700	»	240.700

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	6e partie. — Subventions de fonctionnement.			
36-81	Subvention au budget annexe du service des poudres pour l'entretien des installations réservées et le stockage des poudres et explosifs	43.070	»	43.000
	7e partie. — Dépenses diverses.			
37-91	Participation aux dépenses de fonctionnement de l'organisation du traité de l'Atlantique-Nord	159.000	510.000	669.000
37-92	Frais de fonctionnement des organismes de liaison chargés de la livraison et de la réception des matériels livrés au titre du pacte d'assistance mutuelle	45.000	150.000	195.000
37-93	Participation à diverses dépenses d'intérêt militaire	113.551	10.471	124.022
37-94	Transport de correspondances militaires	85.500	»	85.500
37-95	Subvention aux associations des militaires de réserve	1.210	»	1.210
37-96	Subvention à des offices et sociétés d'habitation à loyer modéré en application de l'article 38 de la loi du 27 août 1948	1.500	»	1.500
37-97	Remboursement des frais d'internement de la deuxième division polonaise en Suisse en 1940	38.500	385.000	423.500
37-98	Conséquence de la cessation du régime d'occupation en Allemagne	500.000	5.000.000	5.500.000
37-99	Versement à la Société nationale des chemins de fer français de l'indemnité compensatrice des réductions de tarifs accordées pour le transport des militaires et marins isolés	1.024.900	»	1.024.900
	Totaux pour la 7e partie	1.969.161	6.055.471	8.024.632
	RECAPITULATION			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	125.909	125.909
	2e partie. — Entretien du personnel	589.682	37.525	627.207
	3e partie. — Personnel. — Charges sociales	49.700	27.033	76.733
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des armes et services	995.639	367.436	1.363.075
	5e partie. — Travaux d'entretien	240.700	»	240.700
	6e partie. — Subventions de fonctionnement	43.000	»	43.000
	7e partie. — Dépenses diverses	1.969.161	6.055.471	8.024.632
	Totaux pour la section commune	3.887.882	6.613.374	10.501.256
	SECTION AIR			
	TITRE III. — MOYENS DES ARMES ET SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-11	Armes et services. — Soldes et indemnités des officiers	»	320.782	320.782
31-12	Armes et services. — Soldes et indemnités des sous-officiers, hommes de troupe et F. F. A.	»	540.180	540.180
31-22	Constructions aéronautiques. — Corps techniques et administratifs — Personnels titulaires et contractuels	»	99.885	99.885
31-31	Formations et services de l'armée de l'air. — Salaires et accessoires de salaires du personnel ouvrier	»	39.655	39.655
31-32	Constructions aéronautiques. — Salaires et accessoires de salaires du personnel ouvrier	»	80.370	80.370
	Totaux pour la 1re partie	»	1.080.872	1.080.872
	2e partie. — Entretien du personnel.			
32-01	Frais de déplacements des personnels de l'administration centrale	1.100	»	1.100
32-41	Alimentation de l'armée de l'air	»	1.210.665	1.210.665
32-42	Chauffage. — Eclairage. — Eau	142.788	185.118	327.906
32-43	Masses d'entretien	196.300	8.000	204.300
32-91	Armes et services. — Frais de déplacements et de transports des personnels civils et militaires	345.702	265.980	611.682
	Totaux pour la 2e partie	685.890	1.669.763	2.355.653
	3e partie. — Personnel. — Charges sociales.			
33-91	Prestations et versements obligatoires	5	30.090	30.090
33-92	Prestations et versements facultatifs	185	»	185
	Totaux pour la 3e partie	185	30.090	30.275

NUMEROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des armes et services.			
34-01	Administration centrale. — Dépenses de fonctionnement	19.513	»	19.513
34-41	Instruction. — Ecoles. — Recrutement. — Préparation militaire. — Entraînement des réserves	70.675	278.250	348.925
34-51	Entretien et réparation du matériel assurés par le service du matériel de l'armée de l'air	176.858	218.603	395.461
34-52	Carburants de l'armée de l'air	1.608.508	»	1.608.508
34-61	Loyers. — Logements. — Cantonnements	54.750	62.500	117.250
34-71	Entretien et réparation du matériel aérien assurés par la direction technique et industrielle	560.000	1.500.000	2.060.000
34-72	Constructions aéronautiques. — Dépenses de fonctionnement	264.640	73.600	338.240
34-91	Armes et services. — Frais de transport de matériel	239.000	»	239.000
34-92	Dépenses de fonctionnement des unités. — Formations et établissements de l'armée de l'air	200.274	184.931	385.205
	Totaux pour la 4e partie	3.191.218	2.317.884	5.512.102
	5e partie. — Travaux d'entretien.			
35-61	Entretien des immeubles et du domaine militaire	340.460	585.400	925.860
	6e partie. — Subventions de fonctionnement.			
36-71	Constructions aéronautiques. — Subventions	12.400	22.000	34.400
	7e partie. — Dépenses diverses.			
37-82	Dépenses diverses résultant des hostilités	1.000	»	1.000
37-83	Ligne de communications en Extrême-Orient	100.000	»	100.000
37-84	Conséquence de la suppression du régime d'occupation en Allemagne.	237.600	»	237.600
	Totaux pour la 7e partie	338.600	»	338.600
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES ET ADMINISTRATIVES			
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité.			
46-11	Délégations de soldes aux familles de militaires tués, disparus ou prisonniers	11.500	»	11.500
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES ARMES ET SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	1.080.872	1.080.872
	2e partie. — Entretien du personnel	685.890	1.669.763	2.355.653
	3e partie. — Personnel. — Charges sociales	185	30.090	30.275
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des armes et services	3.194.218	2.317.884	5.512.102
	5e partie. — Travaux d'entretien	340.460	585.400	925.860
	6e partie. — Subventions de fonctionnement	12.400	22.000	34.400
	7e partie. — Dépenses diverses	338.800	»	338.800
	Totaux pour le titre III	4.571.953	5.706.009	10.277.962
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES ET ADMINISTRATIVES			
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité	11.500	»	11.500
	Totaux pour la section Air	4.583.453	5.706.009	10.289.462
	SECTION GUERRE			
	TITRE III. — MOYENS DES ARMES ET SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-11	Soldes et indemnités des officiers des armes et services	»	7.830	7.830
31-12	Soldes et indemnités des sous-officiers et hommes de troupe de l'armée de terre	»	30.000	30.000
31-14	Soldes des militaires en disponibilité, non activité, réforme et congé.	»	163.000	163.000
31-19	Délégation de soldes aux familles de militaires tués, disparus ou prisonniers	»	500.000	500.000
	Totaux pour la 1re partie	»	700.830	700.830

NUMEROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTES	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	2e partie. — Entretien du personnel.			
32-01	Frais de déplacement des personnels civils et militaires en service à l'administration centrale	1.500	»	1.500
32-42	Chauffage et éclairage	259.800	52.000	311.800
32-43	Habillement. — Campement. — Couchage et ameublement. — Entretien	505.600	»	505.600
32-44	Logement et cantonnement	57.488	»	57.488
32-91	Convocation des réserves. — Entretien. — Perfectionnement des cadres de réserve	20.430	64.261	84.691
32-92	Préparation militaire	47.000	»	47.000
32-93	Indemnités de déplacement et transport de personnel	660.765	»	660.765
	Totaux pour la 2e partie	1.522.583	116.261	1.638.844
	3e partie. — Personnel. — Charges sociales.			
33-72	Prestations et versements facultatifs du service des fabrications d'armement	132	»	132
33-92	Prestations et versements facultatifs	1.500	»	1.500
	Totaux pour la 3e partie	1.632	»	1.632
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des armes et services.			
34-01	Administration centrale. — Dépenses de fonctionnement, de matériel et d'entretien	15.200	»	15.200
34-41	Transport de matériel	502.000	»	502.000
34-51	Fonctionnement des services rattachés au service du matériel	41.735	»	41.735
34-52	Entretien des véhicules, de l'armement et des munitions	1.412.100	1.900.000	3.312.100
34-53	Carburants	822.350	270.500	1.092.850
34-54	Entretien du matériel du service des transmissions	234.364	250.000	484.364
34-55	Télégraphe et téléphone	63.900	21.000	84.900
34-61	Entretien du matériel du génie	77.200	398.000	475.200
34-71	Service des fabrications d'armement. — Frais généraux. — Dépenses de fonctionnement et d'entretien du service	630	Mémoire.	630
34-72	Frais généraux des établissements des fabrications d'armement. — Matières et marchés à l'industrie	62.000	»	62.000
34-81	Service de la mécanographie	33.500	»	33.500
34-91	Etudes et expérimentations techniques	48.125	45.000	33.125
34-92	Instruction. — Ecoles. — Recrutement	268.000	»	268.000
34-93	Remonte et fourrages	63.750	44.879	108.629
	Totaux pour la 4e partie	3.614.854	2.899.379	6.514.233
	5e partie. — Travaux d'entretien.			
35-01	Administration centrale. — Travaux d'entretien	7.500	»	7.500
35-61	Service du génie. — Entretien des immeubles et du domaine militaire	559.400	»	559.400
35-62	Chemins de fer et routes	10.900	»	10.900
	Totaux pour la 5e partie	577.800	»	577.800
	7e partie. — Dépenses diverses.			
37-90	Dépenses diverses des forces terrestres d'Extrême-Orient	200.000	»	200.000
37-97	Dépenses résultant de la mise en place du dispositif restreint de sécurité en Algérie	30.000	»	30.000
	Totaux pour la 7e partie	230.000	»	230.000
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES ARMES ET SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	700.830	700.830
	2e partie. — Entretien du personnel	1.522.583	116.261	1.638.844
	3e partie. — Personnel. — Charges sociales	1.632	»	1.632
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des armes et services	3.614.854	2.899.379	6.514.233
	5e partie. — Travaux d'entretien	577.800	»	577.800
	7e partie. — Dépenses diverses	230.000	»	230.000
	Totaux pour la section Guerre	5.946.869	3.716.470	9.663.339

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	SECTION MARINE			
	TITRE III. — MOYENS DES ARMES ET SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-11	Armes et services. — Soldes et indemnités des officiers	»	111.800	111.800
31-12	Armes et services. — Soldes et indemnités des officiers-mariniers, quartiers-maîtres et marins	»	98.000	98.000
31-21	Personnels divers. — Traitements et indemnités des personnels civils.	»	4.000	4.000
31-22	Commissariat, travaux maritimes et comptabilité des matières. — Traitements et indemnités des personnels civils	»	7.000	7.000
31-23	Constructions et armes navales. — Soldes, traitements et indemnités des personnels techniques militaires et des personnels civils	»	82.795	82.795
31-32	Commissariat, travaux maritimes et bases aéronavales. — Salaires et accessoires de salaires des personnels ouvriers	»	20.000	20.000
31-33	Constructions et armes navales. — Salaires et accessoires de salaires des personnels ouvriers	»	35.700	35.700
	Totaux pour la 1re partie	»	362.295	362.295
	2e partie. — Entretien du personnel.			
32-12	Habillement et casernement. — Dépenses d'entretien	36.900	»	36.900
32-13	Frais de déplacement	191.800	105.000	296.800
	Totaux pour la 2e partie	228.700	105.000	333.700
	3e partie. — Charges sociales.			
33-92	Prestations et versements facultatifs	150	»	150
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des armes et services.			
34-01	Administration centrale. — Dépenses de matériel et de fonctionnement	15.950	23.500	39.450
34-11	Combustibles et carburants	617.200	726.000	1.343.200
34-12	Approvisionnements de la marine	257.000	»	257.000
34-51	Dépenses de service courant des arsenaux et bases navales	23.630	6.000	29.630
34-52	Redevances à l'administration des P. T. T.	20.425	»	20.425
34-61	Fonctionnement et entretien des matériels d'emploi courant de l'aéronautique navale	9.500	»	9.500
34-62	Entretien des matériels de série de l'aéronautique navale	435.000	200.000	635.000
34-71	Entretien des bâtiments de la flotte et des matériels militaires et dépenses de fonctionnement des constructions et armes navales	1.016.650	583.500	1.600.150
34-74	Impôts et taxes à la charge des constructions et armes navales	22.500	»	22.500
34-81	Dépenses de fonctionnement du service hydrographique	13.200	10.000	23.200
34-91	Frais d'instruction. — Ecoles. — Recrutement. — Impressions	29.577	13.000	42.577
34-92	Logements. — Cantonnements. — Loyers	11.950	»	11.950
34-93	Entretien et renouvellement des matériels automobiles (service général, commissariat de la marine et travaux maritimes) et des matériels roulants et spécialisés de l'aéronautique navale	53.000	»	53.000
	Totaux pour la 4e partie	2.525.582	1.562.000	4.087.582
	5e partie. — Travaux d'entretien.			
35-91	Entretien des immeubles et du domaine militaire	73.840	»	73.840
	7e partie. — Dépenses diverses.			
37-91	Dépenses diverses. — Sports, foyers, insignes et participations	7.666	»	7.666
37-92	Dépenses diverses à l'extérieur	6.100	»	6.100
	Totaux pour la 7e partie	13.766	»	13.766
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité.			
46-11	Délégations de soldes aux familles des militaires tués, disparus ou prisonniers	18.850	»	18.850
	RECAPITULATION			
	TITRE III. — MOYENS DES ARMES ET SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	362.295	362.295
	2e partie. — Entretien du personnel	228.700	105.000	333.700
	3e partie. — Charges sociales	150	»	150
	4e partie. — Matériel de fonctionnement des armes et services	2.525.582	1.562.000	4.087.582
	5e partie. — Travaux d'entretien	73.840	»	73.840
	7e partie. — Dépenses diverses	13.766	»	13.766
	Totaux pour le titre III	2.842.038	2.029.295	4.871.333

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	6e partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité	18.850	»	18.850
	Totaux pour la section Marine	2.860.888	2.029.295	4.890.183
	France d'outre-mer.			
	TITRE III. — MOYENS DES ARMES ET SERVICES			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.			
31-11	Solde de l'armée et indemnités. — Personnel officier	»	224.298	224.298
31-12	Solde de l'armée et indemnités. — Personnel non officier	»	945.780	945.780
31-21	Traitements et salaires du personnel civil permanent	»	77.595	77.595
31-31	Gendarmerie. — Solde et indemnités. — Personnel officier	»	21.201	21.201
31-32	Gendarmerie. — Solde et indemnités. — Personnel non officier	»	298.991	298.991
	Totaux pour la 1re partie	»	1.570.865	1.570.865
	2e partie. — Entretien du personnel.			
32-31	Gendarmerie. — Entretien du personnel	111.076	151.180	262.256
32-41	Service de santé	60.340	48.727	109.067
32-81	Alimentation de la troupe	»	171.760	171.760
32-82	Habillement. — Campement. — Couchage. — Ameublement	327.724	191.240	518.964
32-83	Transport du personnel et déplacements	280.920	384.365	665.285
	Totaux pour la 2e partie	780.060	947.272	1.727.332
	3e partie. — Personnel. — Charges sociales.			
33-81	Prestations et versements à caractère obligatoire	»	139.450	139.450
33-82	Service social de l'armée dans les territoires d'outre-mer	10.504	12.127	22.631
	Totaux pour la 3e partie	10.504	151.577	162.081
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des armes et services.			
34-11	Instruction des cadres et de la troupe	23.283	236.171	259.454
34-31	Gendarmerie. — Fonctionnement des services du matériel	33.475	»	33.475
34-51	Fonctionnement du service de l'armement	79.991	147.094	227.085
34-52	Fonctionnement du service automobile	198.909	213.910	412.819
34-61	Fonctionnement du service des transmissions	44.500	»	44.500
34-81	Remonte et fourrages	6.376	34.326	40.702
	Totaux pour la 4e partie	386.534	631.501	1.018.035
	5e partie. — Travaux d'entretien.			
35-31	Gendarmerie. — Entretien des bâtiments. — Locations	47.485	»	47.485
35-71	Entretien du domaine militaire. — Loyers. — Travaux du génie en campagne	172.676	51.238	223.914
	Totaux pour la 5e partie	220.161	51.238	271.399
	7e partie. — Dépenses diverses.			
37-81	Services divers	10.916	»	10.916
	RECAPITULATION			
	1re partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	»	1.570.865	1.570.865
	2e partie. — Entretien du personnel	780.060	947.272	1.727.332
	3e partie. — Personnel. — Charges sociales	10.504	151.577	162.081
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des armes et services	386.534	631.501	1.018.035
	5e partie. — Travaux d'entretien	220.161	51.238	271.399
	7e partie. — Dépenses diverses	10.916	»	10.916
	Totaux pour la France d'outre-mer	1.408.175	3.352.453	4.760.628
	RECAPITULATION GENERALE			
	Défense nationale:			
	Section commune	3.887.882	6.613.374	10.501.256
	Section air	4.583.453	5.706.009	10.289.462
	Section guerre	5.946.869	3.716.470	9.663.339
	Section marine	2.860.888	2.029.295	4.890.183
	France d'outre-mer	1.408.175	3.352.453	4.760.628
	Totaux pour l'état F	18.687.267	21.417.601	40.104.862

ETAT C

Tableau portant répartition, par chapitre, des autorisations de programme et des crédits de payement bloqués pour 1957 (dépenses en capital des services militaires).

(En milliers de francs.)

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	AUTORISATIONS de programme.	CRÉDITS de payement.
	Défense nationale et forces armées.		
	TITRE III. — MOYENS DES ARMES ET SERVICES		
	SECTION AIR		
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des armes et services.		
34-71	Entretien et réparation du matériel aérien assurés par la direction technique et industrielle	2.760.000	»
	SECTION MARINE		
	4e partie. — Matériel et fonctionnement des armes et services.		
34-62	Entretien des matériels de série de l'aéronautique navale	1.200.000	»
	Totaux pour le titre III	3.960.000	»
	TITRE V. — EQUIPEMENT		
	SECTION COMMUNE		
	1re partie. — Etudes. — Recherches et prototypes.		
51-81	Subvention au service des poudres pour recherches et développement	480.000	405.000
51-82	Recherche scientifique. — Equipement. — Centre du Guir	450.000	90.000
51-91	Etudes spéciales	4.500.000	1.200.000
	Totaux pour la 1re partie	5.430.000	1.695.000
	2e partie. — Investissements techniques et industriels.		
52-81	Subventions au service des poudres pour travaux de premier établissement	780.000	300.000
	3e partie. — Fabrications.		
53-51	Gendarmerie. — Matériel	279.000	180.000
53-52	Gendarmerie. — Programme habillement, couchage, ameublement, chauffage et éclairage.	30.000	3.000
53-61	Service de santé. — Matériel	232.500	75.000
53-91	Organismes extérieurs interarmées. — Matériel	13.800	3.900
	Totaux pour la 3e partie	555.300	261.900
	4e partie. — Infrastructure.		
54-51	Gendarmerie — Infrastructure	381.000	33.000
54-61	Service de santé. — Infrastructure	447.900	60.000
54-81	Subvention au service des essences pour travaux de premier établissement	63.000	36.000
54-82	Acquisitions immobilières	69.600	12.000
54-91	Construction de logements militaires	900.000	270.000
54-92	Organismes extérieurs interarmées. — Infrastructure	73.200	18.600
	Totaux pour la 4e partie	1.934.700	429.600
	RECAPITULATION		
	1re partie. — Etudes. — Recherches et prototypes	5.430.000	1.695.000
	2e partie. — Investissements techniques et industriels	780.000	300.000
	3e partie. — Fabrications	555.300	261.900
	4e partie. — Infrastructure	1.934.700	429.600
	Totaux pour la section commune (titre V)	8.700.000	2.686.500
	SECTION AIR		
	1re partie. — Etudes. — Recherches et prototypes.		
51-71	Constructions aéronautiques. — Etudes et prototypes	12.690.000	2.580.000
	2e partie. — Investissements techniques et industriels.		
52-71	Constructions aéronautiques. — Equipement technique et industriel	2.700.000	360.000
52-72	Participation de l'Etat aux dépenses de réorganisation et d'expansion de l'industrie aéronautique	30.000	»
	Totaux pour la 2e partie	2.730.000	360.000

NUMÉROS des chapitres.	SERVICES	AUTORISATIONS de programme.	CRÉDITS de payement.
	3e partie. — Fabrications		
53-41	Habillement. — Campement. — Effets spéciaux. — Couchage. — Ameublement. — Matériels divers (programme)	1.509.000	351.900
53-52	Munitions de l'armée de l'air	960.000	630.000
53-53	Matériel roulant de l'armée de l'air	150.000	»
53-54	Matériel d'équipement technique	150.000	»
	Totaux pour la 3e partie	2.769.000	981.900
	4e partie. — Infrastructure logistique, opérationnelle et de stationnement.		
54-61	Bases. — Travaux et installations	1.650.000	300.000
54-71	Constructions aéronautiques. — Travaux et installations	810.000	150.000
54-81	Services. — Travaux et installations	480.000	90.000
54-82	Acquisitions immobilières	90.000	60.000
	Totaux pour la 4e partie	3.030.000	600.000
	RECAPITULATION		
	1re partie. — Etudes. — Recherches et prototypes	12.690.000	2.580.000
	2e partie. — Investissements techniques et industriels	2.730.000	360.000
	3e partie. — Fabrications	2.769.000	981.900
	4e partie. — Infrastructure logistique, opérationnelle et de stationnement	3.030.000	600.000
	Totaux pour la section Air (titre V)	21.219.000	4.521.900
	SECTION GUERRE		
	1re partie. — Etudes. — Recherches et prototypes.		
51-71	Etudes de matériels d'armement	2.355.000	459.300
51-91	Equipement de laboratoires et organes d'expérimentation	81.000	30.000
	Totaux pour la 1re partie	2.436.000	489.300
	2e partie. — Investissements techniques et industriels.		
52-71	Service des fabrications d'armement. — Investissements techniques et industriels	3.570.000	»
	3e partie. — Fabrications.		
53-41	Habillement. — Campement. — Couchage. — Ameublement	4.950.000	1.772.700
53-71	Fabrications d'armement	9.300.000	1.680.000
53-91	Fabrications de matériel divers	414.000	91.500
	Totaux pour la 3e partie	14.664.000	3.544.200
	4e partie. — Infrastructure.		
54-41	Service de l'intendance. — Equipement	160.500	45.000
54-51	Service du matériel. — Equipement	292.500	114.000
54-52	Service des transmissions. — Equipement	307.500	72.000
54-61	Service du génie. — Equipement	3.255.000	636.000
54-62	Chemins de fer et routes	90.000	27.600
54-63	Acquisitions immobilières	67.500	27.000
	Totaux pour la 4e partie	4.173.000	921.600
	RECAPITULATION		
	1re partie. — Etudes. — Recherches et prototypes	2.436.000	489.300
	2e partie. — Investissements techniques et industriels	3.570.000	»
	3e partie. — Fabrications	14.664.000	3.544.200
	4e partie. — Infrastructure	4.173.000	921.600
	Totaux pour la section Guerre (titre V)	24.843.000	4.955.100
	SECTION MARINE		
	1re partie. — Etudes. — Recherches et prototypes.		
51-71	Etudes techniques d'armement et prototypes	900.000	255.000
	2e partie. — Investissements techniques et industriels.		
52-71	Constructions et armes navales. — Travaux immobiliers	435.000	90.000
52-72	Constructions et armes navales. — Gros outillage et matériel roulant	451.500	75.000
52-73	Constructions et armes navales. — Acquisitions immobilières	13.500	600
	Totaux pour la 2e partie	900.000	165.600

NUMEROS des chapitres.	SERVICES	AUTORISATIONS de programme.	CRÉDITS de payement.
	3e partie. — Fabrications.		
53-41	Habillement et couchage. — Programmes	900.000	431.115
53-61	Aéronautique navale. — Matériel de série	1.506.000	300.000
53-71	Constructions neuves de la flotte	15.600.000	1.500.000
53-72	Munitions	3.000.000	540.000
53-73	Equipement militaire et défense côtière	900.000	240.000
	Totaux pour la 3e partie	21.906.000	3.011.115
	4e partie. — Infrastructure.		
54-41	Commissariat de la marine. — Parcs à combustibles	246.000	156.000
54-42	Commissariat de la marine. — Travaux immobiliers	113.100	42.000
54-51	Travaux maritimes. — Travaux et installations	1.603.500	589.500
54-52	Service technique des transmissions. — Equipement	247.500	42.000
54-53	Travaux maritimes. — Acquisitions immobilières	39.000	3.600
54-61	Aéronautique navale. — Bases	412.500	159.704
54-62	Aéronautique navale. — Acquisitions immobilières	7.500	1.500
	Totaux pour la 4e partie	2.699.100	994.304
	RECAPITULATION		
	1re partie. — Etudes. — Recherches et prototypes	990.000	255.000
	2e partie. — Investissements techniques et industriels	900.000	165.600
	3e partie. — Fabrications	21.906.000	3.011.115
	4e partie. — Infrastructure	2.699.100	994.304
	Totaux pour la section Marine	26.495.100	4.426.019
	France d'outre-mer.		
	TITRE V. — EQUIPEMENT		
	2e partie. — Investissements techniques et industriels.		
52-41	Equipement technique du service de santé	4.200	4.200
	3e partie. — Fabrications.		
53-31	Gendarmerie. — Equipement en matériel des unités	150.000	30.000
	4e partie. — Infrastructure.		
54-31	Gendarmerie. — Constructions outre-mer	450.000	30.000
	RECAPITULATION		
	2e partie. — Investissements techniques et industriels	4.200	4.200
	3e partie. — Fabrications	150.000	30.000
	4e partie. — Infrastructure	450.000	30.000
	Totaux pour la France d'outre-mer	604.200	64.200
	RECAPITULATION GENERALE		
	TITRE III		
	Défense nationale :		
	Section Air	2.760.000	»
	Section Marine	1.200.000	»
	Totaux pour le titre III	3.960.000	»
	TITRE V		
	Défense nationale :		
	Section commune	8.700.000	2.686.500
	Section Air	21.219.000	4.521.900
	Section Guerre	24.843.000	4.955.100
	Section Marine	26.495.100	4.426.019
	France d'outre-mer	604.200	64.200
	Totaux pour le titre V	81.861.300	16.653.719
	Totaux pour l'état G	85.821.300	16.653.719

ETAT H. — *Tableau portant répartition, par service et par chapitre, des budgets annexes militaires (dépenses ordinaires).*

CHAPITRES	SERVICES	SERVICES VOTÉS	AUTORISATIONS nouvelles.	TOTAL des crédits bloqués.
			(En milliers de francs.)	
	Service des essences.			
	1re SECTION. — DEPENSES D'EXPLOITATION			
	Personnel.			
190	Personnel militaire	»	26.134	26.134
191	Personnel civil non ouvrier	»	17.128	17.128
192	Personnel ouvrier	»	19.470	19.470
	Totaux pour le personnel	»	62.732	62.732
	Matériel. — Fonctionnement des services et travaux d'entretien.			
390	Achat de carburants, ingrédients et matériels. — Droits et taxes de douane	2.653.234	»	2.653.234
391	Frais d'exploitation	452.226	»	452.226
392	Achat, entretien et renouvellement des matériels extra-industriels	15.500	»	15.500
	Totaux pour le matériel, le fonctionnement des services et les travaux d'entretien	3.120.960	»	3.120.960
	Charges sociales.			
491	Prestations et versements obligatoires	»	16.318	16.318
492	Prestations et versements facultatifs	660	»	660
	Totaux pour les charges sociales	660	16.318	16.978
	Dépenses diverses.			
690	Versements au fonds d'amortissement	97.500	»	97.500
	Totaux pour le service des essences	3.219.120	79.050	3.298.170
	Service des poudres.			
	1re SECTION. — DEPENSES D'EXPLOITATION			
	Personnel.			
171	Traitements et indemnités des personnels civils administratifs et techniques	»	20.000	20.000
172	Salaires et indemnités du personnel ouvrier	»	113.955	113.955
173	Versement forfaitaire en remplacement de l'impôt cédulaire	»	2.000	2.000
	Totaux pour le personnel	»	135.955	135.955
	Matériel. — Fonctionnement des services et travaux d'entretien.			
370	Frais généraux relatifs à l'exploitation et dépenses de fonctionnement	400.000	860.300	1.260.300
371	Matières et marchés	655.000	193.500	848.500
	Totaux pour le matériel	1.055.000	1.053.800	2.108.800
	Charges sociales.			
471	Prestations et versements obligatoires	»	39.000	39.000
472	Prestations et versements facultatifs	2.830	»	2.830
	Totaux pour les charges sociales	2.830	39.000	41.830
	Dépenses diverses.			
670	Versement au fonds d'amortissement	80.000	400.000	480.000
	Totaux pour le service des poudres	1.137.830	1.628.755	2.766.585
	Totaux pour l'état H	4.356.950	1.707.805	6.064.755

ETAT I. — *Tableau portant répartition, par service et par chapitre, des autorisations de programme et des crédits de payement bloqués pour 1957 au titre des budgets annexes militaires (dépenses en capital).*

CHAPITRES	SERVICES	AUTORISATIONS de programme.	CRÉDITS de payement.
		(En milliers de francs.)	
	Service des essences.		
	Dépenses de caractère industriel.		
9900	Infrastructure, équipement et gros entretien des installations industrielles	449.670	449.670
	Dépenses de caractère extra-industriel.		
9910	Infrastructure, équipement et entretien des installations extra-industrielles (installations réservées)	93.000	42.000
	Totaux pour le service des essences	542.670	491.670
	Service des poudres.		
375	Etudes et recherches	480.000	57.000
9700	Travaux d'équipement intéressant la défense nationale	780.000	300.000
9710	Travaux d'équipement intéressant l'exploitation industrielle du service	480.000	465.000
	Totaux pour le service des poudres	1.740.000	822.000
	RECAPITULATION		
	Service des essences	542.670	491.670
	Service des poudres	1.740.000	822.000
	Totaux pour l'état I	2.282.670	1.313.670

Taxe spéciale temporaire de compensation.

Rectificatif au *Journal officiel* du 30 janvier 1957:

Page 1179, numéro Ex 38-19, colonne (5) du tableau, 3e ligne après la ligne de pointillés: au lieu de: « métallographtiques », lire: « métallographitiques ».

Page 1181, numéro Ex 84-23, colonne (6) du tableau, en regard de la mention « — — — Autres » figurant dans la colonne (5): au lieu de: « ex h », lire: « h ».

AGRICULTURE

Conditions d'application de la majoration du taux de la détaxe sur l'essence destinée aux travaux agricoles.

Le secrétaire d'Etat à l'agriculture,

Vu la loi n° 51-588 du 23 mai 1951, et notamment son article 6, instituant un dégrèvement de la taxe intérieure de consommation en faveur de certains carburants utilisés pour les travaux agricoles;

Vu le décret n° 51-1259 du 5 novembre 1951 fixant les conditions d'application de la loi n° 51-588 du 23 mai 1951;

Vu le décret n° 53-720 du 10 août 1953 modifiant le taux des dégrèvements fixés à l'article 6 de la loi n° 51-588 du 23 mai 1951;

Vu le décret n° 55-486 du 30 avril 1955 relatif à diverses dispositions d'ordre financier, notamment articles 42 et 43;

Vu le décret n° 56-766 du 4 août 1956 portant modification de la taxe intérieure de consommation applicable à divers produits du pétrole;

Vu la loi de finances pour 1957 du 29 décembre 1956, article 2, paragraphe IV;

Vu le décret n° 57-71 du 28 janvier 1957 rendant applicable la majoration de la taxe intérieure de consommation sur les essences de pétrole prévue à l'article 2, paragraphe IV, de la loi de finances pour 1957;

Vu l'arrêté du 6 août 1956 fixant les conditions de majoration du taux de la détaxe essence;

Vu l'arrêté du 23 janvier 1957 fixant le modèle des tickets de carburants détaxés et leur durée de validité pour l'année 1957,

Arrête:

Art. 1er. — A dater du 1er février 1957, à zéro heure, tous les tickets d'essence détaxée émis en 1957 et donnant lieu à des livraisons dudit carburant pour des usages agricoles à partir de cette date feront l'objet d'un remboursement fixé à 24,60 F par litre.

Art. 2. — Le directeur général du génie rural et de l'hydraulique agricole est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 janvier 1957.

Le secrétaire d'Etat à l'agriculture,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PAUL BENARD.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

Ordre du jour du vendredi 1er février 1957.

A quinze heures. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des ministres aux questions orales suivantes:

I. — M. Bernard Paumier attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux travaux publics, aux transports et au tourisme sur l'application du décret du 3 janvier 1955, déclassant le canal du Berry, et lui rappelle qu'à diverses reprises la commission des moyens de communication et du tourisme s'était unanimement opposée à ce déclassement. Il estime ce décret incompatible avec les intérêts économiques des régions desservies par ce canal, d'autant que les crédits nécessaires à l'assèchement suffiraient à assurer l'entretien du canal, ainsi que son maintien en activité. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour conserver en eau la partie Ouest du canal, plus spécialement entre Vierzon et Noyers. (2e appel.)

II. — M. Plantier demande à M. le secrétaire d'Etat aux forces armées (air) en ce qui concerne le service technique des télécommunications de l'air: 1° le nombre d'ingénieurs ou techniciens contrôlant des marchés; 2° par ingénieur, le nombre moyen des contrats à surveiller, des usines à visiter, l'idéal étant d'y aller une fois par semaine ou au moins une fois par quinze jours; 3° le montant moyen en francs, des marchés surveillés par chaque ingénieur; 4° le nombre des voitures administratives qui leur sont affectées pour cette surveillance; 5° s'il ne lui semblerait pas possible d'étendre à ces ingénieurs militaires l'autorisation donnée dans d'autres administrations de l'Etat de se servir de leur voiture personnelle moyennant un remboursement kilométrique dont les tarifs sont déjà établis.

III. — M. Max Brusset demande à M. le secrétaire d'Etat au budget la solution qu'il compte donner aux propositions qui lui ont été faites, durant ces dernières années, relatives au service des instruments de mesure, à sa réorganisation et à la revision indiciaire de ses divers cadres.

IV. — M. Damasio signale à M. le ministre des affaires économiques et financières la situation difficile et particulière des commissionnaires en fleurs du carreau des Halles de Paris. Il lui demande quelle solution il compte apporter pour mettre fin à une situation qui dure depuis 1941, consécutive à la décision de l'administration des finances qui a entraîné des rappels très importants depuis 1939.

V. — M. François Benard expose à M. le secrétaire d'Etat au budget que le décret n° 55-594 du 20 mai 1955 contient des dispositions ayant pour but de favoriser la dissolution ou la transformation de certaines sociétés et d'accorder aux sociétés à responsabilité limitée un certain délai d'option pour le régime fiscal applicable aux sociétés à personnes. Le terme du délai est le 31 décembre 1956; or, de toutes parts, des notaires ou des cabinets spécialisés ont encore de nombreux travaux en cours et se plaignent de ne pouvoir les terminer avant le 1er janvier 1957. Il lui demande s'il n'envisage pas de proroger de quelques mois ce délai fixé par le décret précité, compte tenu des motifs d'ordre économique qui étaient à la base des dispositions prises par le Gouvernement.

VI. — M. Boscary-Monsservin demande à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce quelles dotations d'essence ont été prévues pour les représentants du commerce et de l'industrie, et quelles dispositions ont été prises dans l'immédiat pour que les représentants du commerce et de l'industrie ne soient pas contraints d'arrêter, même pendant quelque temps, leur activité indispensable au maintien de la vie économique du pays.

VII. — M. Moisan demande à M. le ministre de la défense nationale et des forces armées pourquoi le gendarme adjoint ne bénéficie d'aucun avantage pendant les périodes où il assure le remplacement de son commandant de brigade.

VIII. — M. Bouxom demande à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce quelle politique il compte suivre en matière de prix des carburants, notamment pour éviter les incidences économiques et sociales de la dernière augmentation en ce domaine, et les mesures qu'il envisage pour améliorer la répartition, par exemple, en ce qui concerne les voyageurs de commerce, représentants et placiers.

IX. — M. Edouard Ramonet demande à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce quelles mesures ont été prévues et prises pour réprimer le marché noir de l'essence et du fuel domestique.

X. — Mme Rose Guérin expose à M. le ministre des affaires étrangères la grande émotion des résistants, des déportés et familles de fusillés devant les informations de presse selon lesquelles un ancien officier nazi qui, en 1940, commandait la division blindée allemande ayant ravagé, entre autres, la ville de Saint-Lô et qui a pris part à la brutale répression des occupants contre la Résistance française, notamment lors de la grève patriotique des mineurs en 1941, serait proposé au poste de commandant en chef des forces terrestres du secteur Centre-Europe. Elle lui demande si ces informations sont exactes et, dans l'affirmative, quelles mesures il a prises ou compte prendre pour s'opposer fermement à cette nomination.

2. — Fixation de l'ordre du jour.

3. — Suite de la discussion des conclusions du rapport (n° 3905) portant, au nom de la commission des territoires d'outre-mer, proposition de décision sur le décret n° 56-1227 du 3 décembre 1956, soumis à l'examen du Parlement en application de l'article 1er de la loi n° 56-619 du 23 juin 1956 portant définition des services de l'Etat dans les territoires d'outre-mer et énumération des cadres de l'Etat. (Nos 3433-3651-3921. — M. Pierre-Henri Teitgen, rapporteur.)

4. — Suite de la discussion des conclusions du rapport (n° 3906) portant, au nom de la commission des territoires d'outre-mer, proposition de décision sur le décret n° 56-1228 du 3 décembre 1956, soumis à l'examen du Parlement en application de l'article 1er de la loi n° 56-619 du 23 juin 1956 relatif à l'organisation des services publics civils dans les territoires d'outre-mer. (Nos 3434-3648-3922. — M. Pierre-Henri Teitgen, rapporteur.)

5. — Suite de la discussion des conclusions du rapport (n° 3907) portant, au nom de la commission des territoires d'outre-mer, proposition de décision sur le décret n° 56-1229 du 3 décembre 1956, soumis à l'examen du Parlement en application de l'article 1er de la loi n° 56-619 du 23 juin 1956 portant réorganisation et décentralisation des postes et télécommunications d'outre-mer. (Nos 3435-3653-3923. — M. Pierre-Henri Teitgen, rapporteur.)

6. — Suite de la discussion des conclusions du rapport (n° 3926) portant, au nom de la commission des territoires d'outre-mer, proposition de décision sur le décret du 3 décembre 1956, soumis à l'examen du Parlement en application de l'article 1er de la loi

n° 56-619 du 23 juin 1956, portant réorganisation de l'Afrique occidentale française et de l'Afrique équatoriale française. (N°s 3124-3647. — M. Alduy, rapporteur.)

7. — Suite de la discussion des conclusions du rapport (n° 3902) portant, au nom de la commission des territoires d'outre-mer, proposition de décision sur le décret du 3 décembre 1956, soumis à l'examen du Parlement en application de l'article 1er de la loi n° 56-619 du 23 juin 1956, fixant les conditions de formation et de fonctionnement des conseils de gouvernement dans les territoires de l'Afrique occidentale française et de l'Afrique équatoriale française. (N°s 3126-3649. — M. Apithy, rapporteur.)

8. — Suite de la discussion des conclusions du rapport (n° 3903) portant, au nom de la commission des territoires d'outre-mer, proposition de décision sur le décret du 3 décembre 1956, soumis à l'examen du Parlement en application de l'article 1er de la loi n° 56-619 du 23 juin 1956, fixant les attributions des conseils de gouvernement dans les territoires de l'Afrique occidentale française et de l'Afrique équatoriale française et portant extension des attributions des assemblées territoriales de ces mêmes territoires. (N°s 3128-3650. — M. Apithy, rapporteur.)

9. — Suite de la discussion des conclusions du rapport (n° 3930) portant, au nom de la commission des territoires d'outre-mer, proposition de décision sur le décret du 3 décembre 1956, soumis à l'examen du Parlement en application de l'article 1er de la loi n° 56-619 du 23 juin 1956, déterminant les conditions d'institution et de fonctionnement des collectivités rurales en Afrique occidentale française et en Afrique équatoriale française. (N°s 3130-3522. — M. Alduy, rapporteur.)

10. — Suite de la discussion des conclusions du rapport (n° 3904) portant, au nom de la commission des territoires d'outre-mer, proposition de décision sur le décret du 3 décembre 1956, soumis à l'examen du Parlement en application de l'article 1er de la loi n° 56-619 du 23 juin 1956, retirant le caractère obligatoire à certaines dépenses à la charge des budgets des groupes de territoires et des territoires d'outre-mer ainsi que des provinces de Madagascar. .(N°s 3132-3655-3920. — M. Apithy, rapporteur.)

11. — Suite de la discussion des conclusions du rapport (n° 3927) portant, au nom de la commission des territoires d'outre-mer, proposition de décision sur le décret du 3 décembre 1956, soumis à l'examen du Parlement en application de l'article 1er de la loi n° 56-619 du 23 juin 1956, portant réorganisation de Madagascar. (N°s 3125-3646. — M. Said Mohamed Cheikh, rapporteur.)

12. — Suite de la discussion des conclusions du rapport (n° 3928) portant, au nom de la commission des territoires d'outre-mer, proposition de décision sur le décret du 3 décembre 1956, soumis à l'examen du Parlement en application de l'article 1er de la loi n° 56-619 du 23 juin 1956, fixant les conditions de formation et de fonctionnement ainsi que les attributions du conseil de gouvernement et portant extension des attributions de l'assemblée représentative de Madagascar. (N°s 3127-3651. — M. Said Mohamed Cheikh, rapporteur.)

13. — Suite de la discussion des conclusions du rapport (n° 3929) portant, au nom de la commission des territoires d'outre-mer, proposition de décision sur le décret du 3 décembre 1956, soumis à l'examen du Parlement en application de l'article 1er de la loi n° 56-619 du 23 juin 1956, fixant les conditions de formation et de fonctionnement ainsi que les attributions des conseils de province et portant extension des attributions des assemblées provinciales de Madagascar. (N°s 3429-3652. — M. Said Mohamed Cheikh, rapporteur.)

14. — Suite de la discussion des conclusions du rapport (n° 3931) portant, au nom de la commission des territoires d'outre-mer, proposition de décision sur le décret du 3 décembre 1956, soumis à l'examen du Parlement en application de l'article 1er de la loi n° 56-619 du 23 juin 1956, déterminant les conditions d'institution et de fonctionnement des collectivités rurales à Madagascar. (N°s 3131-3523. — M. Said Mohamed Cheikh, rapporteur.)

15. — Suite de la discussion des conclusions du rapport (n° 3958) portant, au nom de la commission des territoires d'outre-mer, proposition de décision sur le décret n° 56-1249 du 10 décembre 1956, soumis à l'examen du Parlement en application de l'article 1er de la loi n° 56-619 du 23 juin 1956, instituant un régime spécial concernant les réserves constituées par les entreprises métropolitaines pour investissements dans les territoires d'outre-mer, au Cameroun et dans la République autonome du Togo. (N°s 3510-3615-3921. — M. Raingeard, rapporteur.)

A vingt et une heures. — 2e Séance publique

Suite des discussions inscrites à l'ordre du jour de la première séance.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le vendredi 1er février 1957.

N° 3741. — Proposition de loi de M. Antier tendant à faire bénéficier notre agriculture et notre économie nationale des avantages d'un produit biologique dans la lutte contre la tuberculose des bovidés sans inconvénient pour l'action prophylactique officielle et la méthode Bang (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 3800. — Rapport de M. Regaudie, au nom de la commission de la famille, sur le projet de loi, modifié par le Conseil de la République, portant organisation du laboratoire national de la santé publique et modification de la législation pharmaceutique.

N° 3838. — Proposition de résolution de M. Lecourt tendant à inviter le Gouvernement à déposer le 1er octobre 1957 le projet de loi de finances pour l'exercice 1958 (renvoyée à la commission des finances).

N° 3843. — Proposition de loi de M. Mondon (Moselle) tendant à préciser le champ d'application de la loi du 22 août 1950 et du décret d'application du 17 août 1952 attribuant la qualité de réfractaire à certaines catégories de jeunes gens des départements de l'Est qui se sont soustraits à l'incorporation de force dans la Wehrmacht (renvoyée à la commission des pensions).

N° 3847. — Proposition de résolution de M. Jean Lainé tendant à inviter le Gouvernement à accorder aux soldats d'Afrique du Nord permissionnaires une attribution d'essence exceptionnelle (renvoyée à la commission de la production industrielle).

N° 3861. — Proposition de loi de M. Gaborit tendant à modifier les articles 23 et 45 de la loi du 8 avril 1946 portant nationalisation de l'électricité et du gaz (renvoyée à la commission de la production industrielle).

N° 3866. — Proposition de résolution de M. Caillavet tendant à inviter le Gouvernement à promouvoir en France une industrie papetière à base de matières premières nationales, notamment de sorgho (renvoyée à la commission des affaires économiques).

N° 3872. — Proposition de loi de M. Albert Schmitt tendant à majorer les rentes d'accident du travail accordées en vertu de la loi locale du 30 juin 1900 (renvoyée à la commission du travail).

N° 3890. — Proposition de résolution de Mme Rose Guérin tendant à inviter le Gouvernement à appliquer l'accord signé le 10 décembre 1956 entre les syndicats représentant le personnel de la sécurité sociale et les organismes représentant leurs employeurs en vue d'augmenter les salaires de 5 p. 100 (renvoyée à la commission du travail).

N° 3891. — Proposition de résolution de M. Gravoille tendant à inviter le Gouvernement à maintenir une attribution de carburant aux pêcheurs plaisanciers (renvoyée à la commission de la marine marchande).

N° 3892. — Proposition de loi de M. André Mancey tendant à maintenir aux jeunes travailleurs rappelés sous les drapeaux du fait de la guerre d'Algérie le droit à la prime de résultat attribuée dans divers services publics et entreprises privées (renvoyée à la commission du travail).

N° 3934. — Projet de loi relatif à la construction d'un paquebot pour la ligne de New-York et portant approbation d'avenants conclus avec la Compagnie générale transatlantique et la Compagnie des messageries maritimes (renvoyé à la commission de la marine marchande).

N° 3978. — Avis de M. Gilbert Cartier, au nom de la commission de l'intérieur, sur la proposition de loi tendant à la modification de l'article 103 du livre IV du code du travail en vue d'une répartition plus équitable des frais de fonctionnement des conseils de prud'hommes.

N° 3988 (1). — Rapport de M. Jean-Raymond Guyon, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi autorisant la cession à la Régie autonome des pétroles, établissement public national, d'une partie de l'ancienne poudrerie de Boussens (Haute-Garonne), du pipe-line Peyrouzet à Toulouse (Haute-Garonne) et d'installations servant à la recherche et à l'exploitation de gisements pétrolifères situés dans le département de la Haute-Garonne.

N° 3990. — Avis de M. Alphonse Denis, au nom de la commission de la justice, sur la proposition de loi, modifiée par le Conseil de la République, précisant le statut professionnel des représentants, voyageurs et placiers.

N° 3991. — Proposition de résolution de M. Bouyer tendant à inviter le Gouvernement à accorder aux contribuables un délai d'un mois pour le règlement du premier tiers provisionnel (renvoyée à la commission des finances).

N° 3992 (1). — Proposition de résolution de M. Marcel Thibaud tendant à inviter le Gouvernement à prendre immédiatement les mesures nécessaires afin que des usines du cycle de Saint-Etienne puissent continuer leur activité et maintenir l'ensemble des personnels dans leur emploi (renvoyée à la commission de la production industrielle).

(1) Tirage restreint.

Commission de l'éducation nationale.

Séance du jeudi 31 janvier 1957.

Présents. — MM. Baudry d'Asson (de), Bouloux, Deixonne, Delachenal, Mlle Dienesch, MM. Doutrellot, Ducos, Mme Lempereur, MM. Léotard (de), Le Strat, Mlle Marzin, MM. Monier, Prisset, Rey, Tamarelle, Thamier, Tubach, Vayron, Viallet, Viatte.

Commission des finances.

Séance du jeudi 31 janvier 1957.

Présents. — MM. Boisdé (Raymond), Caillavet, Courant, Dagain, David (Marcel), Dorey, Frédéric-Dupont, Gaumont, Gozard (Gilles), Leenhardt (Francis), Louvel, Marcellin, Mazier, Paumier, Pelat, Reynaud (Paul), de Tinguy.

Commission de l'intérieur.

Séance du jeudi 31 janvier 1957.

Présents. — MM. Arrighi (Pascal), Barbot (Marcel), Bricout, Brocas, Cartier (Gilbert) (Seine-et-Oise), Chauvet, Gayrard, Isorni, Lenormand (André) (Calvados), Mariat (René), Nerzic, Roclore, Seitlinger.

Excusé. — M. Cayeux.

Suppléants. — MM. Coutant (de M. Mérigonde), Méhaignerie (de M. Vignaud).

Commission de la justice et de législation.

Séance du jeudi 31 janvier 1957.

Présents. — MM. Alliot, Cupfer, Davoust, Dejean, Denis (Alphonse), Dreyfus-Schmidt, Gautier (André), Isorni, Lacaze (Henri), Lefranc (Jean) (Pas-de-Calais), Mailhe, Mignot, Peron (Yves), Seitlinger.

Suppléants. — M. Reille-Soult (de M. Douala), Mme F. Lefebvre (de M. Halbout), MM. Fremouilhe (de M. Naudet), Vayron (de M. Pianta), Ballanger (de M. Plaisance), Baylet (de M. Rolland), Nicolas Lucien (de M. Wasmer).

Commission de la marine marchande et des pêches.

Séance du jeudi 31 janvier 1957.

Présents. — MM. Bettencourt, Bonnet (Christian) (Morbihan), Bouret, Defrance, Dupuy (Marc), Febvay, Gaborit, Gravoille, Guitton (Jean) (Loire-Inférieure), Henneguelle, Mao (Hervé), Michaud (Louis), Parmentier.

Excusé. — MM. Clostermann, Denvers.

Commission du suffrage universel, des lois constitutionnelles, du règlement et des pétitions.

Séance du jeudi 31 janvier 1957.

Présents. — MM. Ballanger (Robert), Barrachin, Billat, Bruyneel, Coste-Floret (Paul), David (Jean-Paul) (Seine-et-Oise), Dejean, Delachenal, Fourcade (Jacques), Giacobbi, Kriegel-Valrimont, Mme Lefebvre (Francine), MM. Lussy (Charles), Mazuez (Pierre-Fernand), Mignot, Moisan, Perche, Peron (Yves), Raymond-Laurent, Tremolet de Villers, Verdier.

Suppléants. — Mme Degrond (de M. Alduy), Mlle Marzin (de M. Bourbon), MM. Buron (de M. Bouxom), Roucaute (de M. Demusois), A. Denis (de M. Jacques Duclos), Jarrosson (de M. Giscard d'Estaing), Manceau (de M. Juge), Just Evrard (de M. Juvenal), Thamier (de M. André Mercier), Coquel (de M. Peschc), Bouloux (de M. Rainette), Bacon (de M. Teitgen), Darou (de M. Tsiranana).

Convocation de commission.

La commission des finances se réunira, aujourd'hui jeudi 31 janvier 1957, à dix-sept heures (local de la commission des finances):

Avis en seconde lecture sur les décrets soumis au Parlement en vertu de la loi-cadre sur le territoires d'outre-mer. — M. Louvel, rapporteur.

Réunions de commissions du vendredi 1er février 1957.

Conférence des présidents, à onze heures quinze. — Cabinet de M. le président.

Commission de la presse, à dix heures. — Local n° 230.

Commission du travail et de la sécurité sociale, à neuf heures quarante-cinq. — Local n° 235.

Sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises nationalisées et des sociétés d'économie mixte, à dix heures. — Local du 5e bureau.

Commission de la presse, sous-commission de la radiodiffusion-télévision française, à quinze heures. — Local n° 230.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

Commission de l'agriculture.

Séance du jeudi 31 janvier 1957.

Présents. — MM. Georges Boulanger, Capelle, Claudius Delorme, Jean Doussot, Driant, Durieux, Houdet, Le Bot, Le Léannec, Mathey, Pascaud, De Pontbriand, Primet, Restat, Suran.

Suppléants. — MM. Aguesse, Blondelle, Marignan, Valeau.

Excusés. — MM. Brettes, Hoeffel, Edmond Jollit, Monsarrat, Naveau, Jules Pinsard, de Raincourt.

Commission des finances.

2e séance du mercredi 30 janvier 1957.

Présents. — MM. Alric, Jean Berthoin, Bousch, André Boutemy, Chapalain, Coudé du Foresto, Fléchet, Waldeck l'Huillier, Litaise, Jacques Masteau de Montalembert, Pauly, Pellenc, Peschaud, Georges Portmann, Primet, Alex Roubert, Maurice Walker.

Excusés. — MM. Courrière, Debû-Bridel, Tinaud.

Suppléants. — MM. Aubert, Paul Chevallier, Mlle Rapuzzi, M. Raybaud.

Assistait en outre à la séance. — M. Pisani (au titre de la commission de la reconstruction).

1re séance du jeudi 31 janvier 1957.

Présents. — MM. Alric, Jean Berthoin, Bousch, Coudé du Foresto, Waldeck l'Huillier, Litaise, de Montalembert, Pellenc, Peschaud, Georges Portmann, Primet, Alex Roubert.

Excusés. — MM. Armengaud, Boutemy, Courrière, Debû-Bridel, Masteau, Tinaud.

Suppléant. — M. Raybaud.

Assistait en outre à la séance. — M. Pisani (au titre de la commission de la reconstruction).

2e séance du jeudi 31 janvier 1957.

Présents. — MM. Alric, Jean Berthoin, Bousch, Coudé du Foresto, Jacques Debû-Bridel, Georges Laffargue, Waldeck L'Huillier, de Montalembert, Pellenc, Alex Roubert.

Excusés. — MM. Armengaud, Chapalain, Courrière, Masteau, Tinaud.

Suppléant. — M. Raybaud.

Commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie).

Séance du jeudi 31 janvier 1957.

Présents. — MM. Marcel Bertrand, Raymond Bonnefous, Delrieu, Mme Renée Dervaux, M. Deutschmann, Mme Marcelle Devaud, MM. Enjalbert, Jacques Gadoin, Robert Gravier, Lachèvre, Le Basser, Waldeck L'Huillier, Claude Mont, Montpied, Schwartz, Soldani, Verdeille, Zussy.

Excusés. — MM. André Cornu, Lodéon, Nayrou, Restat, Riviérez, Marcel Rupied.

Suppléant. — M. Descours-Desacres.

Commission des moyens de communications, des transports et du tourisme.

Séance du jeudi 31 janvier 1957.

Présents. — MM. Henri Barré, Jean Bertaud, Bouquerel, Julien Brunhes, Carcassonne, Paul Chevallier, René Dubois, Dutoit, de Geoffre, Mistral, Perrot-Migeon, Joseph Raybaud, Paul Robert, François Ruin, Soldani.

Suppléants. — MM. Cordier, Laburthe.

Excusés. — MM. Kalenzaga, de Menditte, Sauvêtre.

Commission des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression).

Séance du jeudi 31 janvier 1957.

Présents. — Mme Marie-Hélène Cardot, MM. Clerc, Dassaud, Jean Fournier, Jézéquel, Edmond Jollit, Le Gros, Mathey, Metton, de Montullé, Parisot, Radius, Michel Yver.

Excusé. — M. Auberger.

Suppléant. — M. Robert.

Commission de coordination et de contrôle chargée de suivre l'exécution et l'application du traité de Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Séance du jeudi 31 janvier 1957.

Présents. — MM. Biatarana, Colonna, Coudé du Foresto, Jacques Gadoin.

Excusés. — Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, M. Fléchet.

Assistait à la séance. — M. Armengaud.

Convocation de commission.

La commission de la France d'outre-mer se réunira le mercredi 6 février 1957, à seize heures trente (local n° 215):

I. — Echanges de vues sur les décrets d'application de la loi-cadre pour les territoires d'outre-mer (n°s 3424 à 3435 et 3510, A. N., 3e législature). — Nominations de rapporteurs.

II. — Nomination d'un rapporteur pour le projet de loi (n° 292, session 1956-1957), adopté par l'Assemblée nationale, tendant à ratifier un décret portant refus partiel d'approbation de deux délibérations de l'assemblée territoriale des Etablissements français d'Océanie.

III. — Questions diverses.

Convocation de bureau.

Le 3e bureau se réunira le mardi 5 février 1957, à quatorze heures trente (local n° 207):

Rapport de M. Deutschmann sur le dossier d'élection du département de la Dordogne.

INFORMATIONS
RELATIVES
A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du mardi 5 février 1957.

A quinze heures trente. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Charles Benoist et plusieurs de ses collègues, députés, tendant à modifier l'article 6 de la loi n° 52-1322 du 15 décembre 1952 instituant un code du travail dans les territoires d'outre-mer. (N°s 3 et 219, session 1956-1957. — M. Dumas, rapporteur.)

2. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, modifiant le décret du 22 juillet 1939 portant réorganisation de la justice française en Afrique occidentale française. (N°s 164 et 220, session 1956-1957. — M. Boisdon, rapporteur.)

Nomination de membre de commission.

Dans sa séance du jeudi 31 janvier 1957, l'Assemblée de l'Union française a nommé M. La Gravière membre de la commission des relations extérieures, en remplacement de Mme Lefaucheux.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère des affaires économiques et financières.

AGRICULTURE

Avis aux exportateurs de produits d'exploitation forestière et de scierie à destination de la Belgique et du Luxembourg.

(Clôture d'un contingent.)

En application des dispositions de l'article 4 de l'avis aux exportateurs publié par le *Journal officiel* du 11 octobre 1956, les exportateurs sont informés de ce que le contingent de 1.100 mètres cubes de grumes de chêne présentant plus de 180 cm de circonférence, ouvert à destination de la Belgique et du Luxembourg par l'avis aux exportateurs du 18 janvier 1957, est épuisé et clos.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance des Pays-Bas.

Les importateurs sont informés que les contingents indiqués ci-après, qui avaient été mis en répartition respectivement par les avis publiés au *Journal officiel* des 21 avril 1956, 11 et 21 septembre 1956, présentent des reliquats disponibles:

NUMÉROS de poste.	NUMÉROS du tarif douanier.	PRODUITS
54	20-01, 20-02.	Légumes, plantes potagères et fruits conservés au vinaigre ou à l'acide acétique; légumes et plantes potagères conservés sans vinaigre ou acide acétique.
61	22-09 B à D.	Eaux-de-vie, liqueurs et autres préparations ou boissons alcooliques ou spiritueuses. Il y aura lieu de joindre à la demande de licence d'importation la copie ou la photocopie de la licence d'exportation délivrée par les autorités néerlandaises.
12	Ex 04-02.	Laits en blocs sucrés. Les factures émanant des vendeurs devront mentionner la composition du produit offert qui doit présenter les caractéristiques suivantes: sucre de canne, 42 p. 100 à 45 p. 100; matière grasse (beurre), 12 p. 100 à 13 p. 100; aspect physique plus bloc compact non pulvérent.

Les demandes de licence d'importation établies sur formule A. C. et accompagnées d'une facture *pro forma* en double exemplaire devront être déposées à l'office des changes (3e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, Paris (9e), avant le 12 février 1957, à douze heures.

Par dérogation aux dispositions du décret n° 49-927 du 13 juillet 1949, elles seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN-PAUL MARTIN

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Dernière cours cotés en Bourse.	Pays	Devise	Parité	Cours limites pratiqués par la Banque de France		Cours extrêmes cotés à la Bourse du 31 janvier 1957.	
359 ..	Etats-Unis	1 $ U.S.A	350 .(1)	....	....	359 ..	....
364 90	Canada	1 $ Can.	....	....	....	363 30	363 20
462 90	Côte Fse Somalis	100 F Djib	464 0727	....	....	462 90	....
2796 ..	Mexique	100 pes.	2800 ..	....	....	2799 ..	....
8396 ..	Allemagne occid.	100 D Mk	8333 33	8274 ..	8396 ..	8396 ..	....
1354 50	Autriche	100 sch.	1346 15	1336 05	1356 25	1351 ..	1353 50
701 60	Belgique	100 F b.	700 ..	694 75	705 25	701 65	701 60
5088 ..	Danemark	100 c. d	5067 22	5020 25	5105 25	5088 ..	5086 ..
986 ..	Gde-Bretagne	1 liv. st	980 ..	972 65	987 35	986 15	986 ..
56 06	Italie	100 lire	56 009	55 59	56 43	56 035	56 03
4929 50	Norvège	100 c. n	4900 ..	4863 50	4937 ..	4931 ..	4929 50
9244 50	Paye-Bas	100 fl.	9210 52	9141 60	9279 80	9247 ..	9245 50
6800 50	Suède	100 c. s.	6765 623	6715 ..	6816 50	6802 50	6801 ..
8032 50	Suisse	100 f. s	8003 98	7944 ..	8064 ..	8033 ..	8032 ..
1007 ..	Egypte	1 liv. ég	1005 04	....	....	....	....
1236 50	Portugal	100 esc.	1217 39	1208 25	1226 50	1226 50	....
4897 50	Tchécoslovaquie.	100 kcs	4861 11	4824 50	4897 50	4897 50	....
117 40	Yougoslavie	100 din	116 666	115 70	117 60	117 40	....

Zone C. F. A.....	100 F C. F. A.....	200
Zone C. F. P.....	100 F C. F. P.....	550
Etats associés du Cambodge, du Laos et du Viet-Nam...	100 piastres.....	1000

(1) Cours de référence défini par l'avis n° 421 de l'office des changes

BANQUE DE FRANCE

SITUATION HEBDOMADAIRE

		AU 24 JANVIER 1957	AU 17 JANVIER 1957
ACTIF			
Encaisse or		301.204.302.426 »	301.204.302.426 »
Disponibilités à vue à l'étranger		32.671.000.000 »	32.671.000.000 »
Avances au Fonds de stabilisation des changes (1)		39.500.000.000 »	39.600.000.000 »
Monnaies divisionnaires		13.812.191.142 »	13.686.573.450 »
Comptes courants postaux		29.330.647.008 »	42.825.572.895 »
Bon du Trésor négociable: Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque nationale de Belgique		3.849.111.713 »	3.849.111.713 »
Prêts sans intérêts à l'Etat (2)		50.000.000.000 »	50.000.000.000 »
Avances provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 (3)		426.000.000.000 »	426.000.000.000 »
Avances provisoires à l'Etat (4)		175.000.000.000 »	152.600.000.000 »
Portefeuille d'escompte:			
Effets escomptés sur la France	700.493.085.362 »		
Effets escomptés sur l'étranger	291.938.375 »	1.795.217.404.758 »	1.803.215.633.435 »
Effets garantis par l'office des céréales (5)	31.838.424.034 »		
Effets de mobilisation de crédits à moyen terme	1.062.593.956.987 »		
Effets négociables achetés en France (6)		243.902.911.188 »	255.520.771.074 »
Avances à 30 jours sur effets publics		6.952.221.000 »	9.871.072.000 »
Avances sur titres		9.979.161.055 »	10.023.932.487 »
Avances sur or		»	»
Hôtel et mobilier de la Banque		4.000.000 »	4.000.000 »
Rentes pourvues d'affectations spéciales (7)		112.980.750 »	112.980.750 »
Effets en cours de recouvrement		21.561.536.560 »	28.999.708.200 »
Divers		53.769.436.303 »	57.079.876.018 »
Total		3.202.900.216.233 F	3.227.297.537.508 F
PASSIF			
Engagements à vue:			
Billets au porteur en circulation		2.964.008.212.135 »	2.991.877.626.985 »
Comptes courants créditeurs:			
Compte courant du Trésor public	45.081.598 »		
Comptes courants des accords de coopération économique	171.317.170 »		
Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères	70.807.998.291 »	119.406.493.138 »	135.191.214.175 »
Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue	78.382.096.079 »		
Capital de la Banque		182.500.000 »	182.500.000 »
Bénéfices en addition au capital (8)		307.824.529 »	307.824.529 »
Réserves mobilières légales (9)		22.105.750 »	22.105.750 »
Réserve immobilière		4.000.000 »	4.000.000 »
Divers		88.969.080.681 »	99.712.266.069 »
Total		3.202.900.216.233 F	3.227.297.537.508 F

(1) (Convention du 27 juin 1949).

(2) (Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 13 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947).

(3) (Conventions des 23 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940 28 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 28 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944).

(4) (Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947, convention du 22 janvier 1953 approuvée par la loi du 23 janvier 1953).

(5) (Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1944).

(6) (Décret du 17 juin 1938).

(7) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).

(8) (Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897).

(9) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).

Certifié conforme aux écritures:
Le Gouverneur,
W. BAUMGARTNER.

TAUX DES OPERATIONS

Escompte	3 0/0
Avances sur titres	4 1/2 0/0
Avances à 30 jours	3 0/0
Achat des effets publics dont l'échéance n'excède pas trois mois	3 0/0